



Mission d'évaluation conjointe (JAM) PAM-UNHCR auprès des populations réfugiées, déplacées internes et hôtes au Niger

Juin 2023

Enquête de ménages conduite en novembre 2022
et consultations communautaires menées en janvier 2023



Le UNHCR, l'Agence des Nations Unies pour les réfugiés, est l'organisation mondiale qui a pour mission de sauver des vies, de protéger les droits des réfugiés et de bâtir un avenir meilleur pour les réfugiés, les communautés forcées au déplacement et les apatrides.

Le Programme alimentaire mondial est la plus grande organisation humanitaire au monde qui sauve et change des vies, fournit une aide alimentaire dans les situations d'urgence et travaille avec les communautés pour améliorer la nutrition et renforcer la résilience.

Le Joint UNHCR-WFP Programme Excellence and Targeting Hub est une équipe inter-agence composée de personnel du UNHCR et du PAM qui fournit un appui technique aux deux organisations aux niveaux national, régional et mondial.

Préface

Le Niger fait face à des besoins humanitaires grandissants, avec une situation sécuritaire qui se dégrade et entraîne de plus en plus de déplacements forcés, la crise des prix alimentaires, des chocs climatiques récurrents, une dégradation rapide des terres agro-pastorales et une importante pression démographique. En 2022, 4,4 millions de personnes, soit près de 20% de la population, étaient en insécurité alimentaire sévère pendant la période de soudure – une situation sans précédent au Niger.

Malgré cela, le Niger continue à ouvrir ses portes avec générosité aux peuples des pays voisins qui viennent y chercher refuge ; et les populations autochtones vulnérables continuent d'accueillir les personnes déplacées – qu'il s'agisse des Nigériens déplacés internes ou de réfugiés/ demandeurs d'asile venus des pays voisins – partageant avec eux les ressources naturelles et les services sociaux, et les accueillant même souvent sous leur toit.

Ce rapport se veut être un point de départ pour une réflexion collective afin d'arriver à des solutions durables pour mieux assister les populations déplacées, mais aussi les communautés hôtes qui les accueillent, dans un contexte où les ressources humanitaires et de développement et la solidarité communautaire sont de plus en plus insuffisants face aux besoins grandissants.

C'est pourquoi l'analyse présentée ici porte non seulement sur les réfugiés/ demandeurs d'asile et les déplacés internes, mais aussi sur les communautés hôtes qui les accueillent. Cette analyse est la plus récente et la plus exhaustive sur les conditions de vie et la sécurité alimentaire des populations vivant dans les zones de déplacement au Niger notamment les régions de Tillabéri, Tahoua, Maradi et Diffa qui comptent un grand nombre de personnes déplacées.

Nous souhaitons en premier lieu remercier les plus de 4 700 ménages enquêtés à travers l'enquête de ménages et les 500 membres des communautés et informateurs clés interrogés lors des discussions de groupes et entretiens, dédiant ainsi leur temps précieux pour faire part de leurs préoccupations, leurs aspirations mais aussi leur détresse, à nos équipes.

Nous remercions également les équipes de collecte de données, le personnel du PAM et du UNHCR, le gouvernement et tous les partenaires consultés au niveau central et déconcentré pour leur travail – souvent effectué dans des conditions difficiles.

Nous avons beaucoup apprécié l'étroite collaboration entre le PAM et UNHCR et l'équipe du Joint UNHCR-WFP Hub qui a fourni un soutien précieux à la coordination de la JAM, la collecte et l'analyse des données.

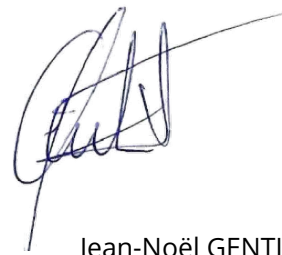
Nous espérons que ce rapport permettra d'aider le gouvernement du Niger et la communauté internationale à mieux comprendre les vulnérabilités et besoins des populations dans les zones touchées par les déplacements forcés.

Le rapport explique également comment les informations collectées à travers cette JAM ont permis de revoir le ciblage des ménages et la ration de l'assistance alimentaire d'urgence du PAM dans les zones de déplacement – afin de transitionner pleinement vers une assistance plus rigoureusement basée sur la vulnérabilité et les besoins et non sur le statut de déplacement. Enfin, le rapport propose des recommandations programmatiques, non seulement pour le UNHCR et le PAM mais aussi pour le Gouvernement du Niger et les autres acteurs humanitaires et de développement pour adresser ces besoins pressants. Ce rapport sera suivi d'un plan d'action conjoint PAM-UNHCR.



Emmanuel GIGNAC

Représentant Pays UNHCR Niger



Jean-Noël GENTILE

Directeur et Représentant Pays PAM Niger

Table des matières

Préface	3
Résumé Exécutif	12
1. Objectifs et Méthodologie de la JAM	16
OBJECTIFS	16
MÉTHODOLOGIE.....	17
2. Contexte	24
CONTEXTE DU PAYS ET DE LA POPULATION RÉFUGIÉE.....	24
ASSISTANCE ACTUELLE PAM et UNHCR	27
3. Résultats	29
DÉMOGRAPHIE Caractéristiques des ménages.....	29
PROTECTION Handicap, protection de l'enfance, sécurité.....	31
REDEVABILITÉ Informations clés et mécanismes de retour d'information.....	36
ACCÈS AUX SERVICES SOCIAUX DE BASE Eau et Assainissement.....	38
ACCÈS AUX SERVICES SOCIAUX DE BASE Santé - Nutrition.....	40
ACCÈS AUX SERVICES SOCIAUX DE BASE Éducation	43
ACCÈS AUX SERVICES SOCIAUX DE BASE Habitat.....	45
ACCÈS AUX SERVICES SOCIAUX DE BASE Énergie	46
REVENUS ET MOYENS D'EXISTENCE Sources et niveaux de revenus.....	48
REVENUS ET MOYENS D'EXISTENCE Défis des moyens d'existence.....	50
REVENUS ET MOYENS D'EXISTENCE Stratégies d'adaptation basées sur les moyens d'existence (LCS-FS).....	54
SÉCURITÉ ALIMENTAIRE Score de Consommation Alimentaire (FCS).....	59
SÉCURITÉ ALIMENTAIRE Diversité alimentaire (DDS)	62
SÉCURITÉ ALIMENTAIRE Sources des aliments	63
SÉCURITÉ ALIMENTAIRE Stratégies d'adaptation basées sur l'alimentation (rCSI).....	65
CAPACITÉ ÉCONOMIQUE Part des dépenses alimentaires (FES).....	67
CAPACITÉ ÉCONOMIQUE Épargnes et dettes	68
CAPACITÉ ÉCONOMIQUE MEB.....	69
CAPACITÉ ÉCONOMIQUE ECMEN	71
ANALYSE GLOBALE DE LA VULNÉRABILITÉ Cadre analytique des besoins essentiels (ENA)	76
VULNÉRABILITÉ Résultats de l'analyse ENA	77
4. Application programmatique des résultats	79
CIBLAGE DE L'ASSISTANCE ALIMENTAIRE DU PAM Approche.....	79
CIBLAGE DE L'ASSISTANCE ALIMENTAIRE DU PAM Critères d'éligibilité	81
RATIONS Révision de la ration de l'assistance alimentaire du PAM (vivres et cash)	84
5. Recommandations au PAM et au UNHCR Niger	85
Annexe 1 : Critères d'éligibilité, erreurs et couvertures cumulatives.....	88
Annexe 2 : Lien vers le Questionnaire de l'enquête ménage quantitative	88
Annexe 3 : Plan d'action conjoint de la JAM	89

Liste des Tableaux

Tableau 1 : Échantillonnage enquête quantitative	17
Tableau 2 : Taux d'absence des réfugiés inclus dans l'échantillon initial sur base de la Master List.....	21
Tableau 3 : Ménages enquêtés selon le type de population	22
Tableau 4 : Caractéristiques des personnes consultées (discussions de groupe).....	23
Tableau 5 : Personnes concernées relevant de la compétence du UNHCR	28
Tableau 6 : Principales caractéristiques des ménages (*CDM : chef de ménage)	30
Tableau 7 : Ménages ayant des membres avec handicap ou maladies chroniques	31
Tableau 8 : Insuffisance d'eau et causes ressenties par les ménages	39
Tableau 9 : Indicateurs de santé et nutrition chez les enfants de moins de 5 ans.....	42
Tableau 10 : Revenus moyens des ménages	49
Tableau 11 : Aliments nutritifs consommés tous les jours (au cours des 7 jours précédant l'enquête)	62
Tableau 12 : Diversité alimentaire des ménages (DDS)	62
Tableau 13 : rCSI moyen	65
Tableau 14 : Valeurs moyens des épargnes des ménages	68
Tableau 15 : Valeurs moyens des dettes des ménages.....	68
Tableau 16 : Valeurs des MEB.....	70
Tableau 17 : Formule de calcul de l'ECMEN.....	71
Tableau 18 : Élaboration de la vulnérabilité.....	76
Tableau 19 : Critères d'éligibilité	81
Tableau 20 : Ration alimentaire proposée comparée au MEB alimentaire, au gap alimentaire et au gap global	84

Liste des Cartes

Carte 1 : Sites des déplacés internes et des réfugiés couverts par la JAM	23
Carte 2 : Personnes en déplacement forcé au Niger - mars 2023 (UNHCR Niger)	26

Liste des Figures

Figure 1 : Nombre de personnes en insécurité alimentaire aiguë pendant la période de soudure (phase 3 et 4 du Cadre Harmonisé - mars 2023)	26
Figure 2 : Bénéficiaires de l'assistance du PAM (activité « crises prolongées »)	29
Figure 3 : Ratio dépendance démographique	30
Figure 4 : Emploi des enfants-exposition à des facteurs contraignants	31
Figure 5 : Emploi des enfants-exposition à des facteurs contraignants par strate	32
Figure 6 : Principales préoccupations de la population enquêtée	33
Figure 7: Principales préoccupations des réfugiés	33
Figure 8 : Principales préoccupations des déplacés internes	34
Figure 9 : Principales préoccupations des hôtes.....	34
Figure 10 : Distance du lieu de distribution	35
Figure 11 : Sources d'information sur l'assistance.....	36
Figure 12 : Accessibilité des mécanismes de retour de l'information	37
Figure 13 : Réfugiés déclarant de ne pas avoir accès aux mécanismes de retour de l'information existants	37
Figure 14 : Source d'eau potable	38
Figure 15 : Modalités d'assainissement.....	39
Figure 16 : Modalités des soins	40
Figure 17 : Scolarisation des enfants entre 5-7 ans.....	43
Figure 18 : Raisons principales du taux de non-scolarisation	43
Figure 19 : Raisons principales du taux de non-scolarisation chez les réfugiés.....	44
Figure 20 : Source d'énergie pour la cuisson chez les réfugiés	46
Figure 21 : Distance pour accéder à l'énergie pour cuisiner	46
Figure 22 : Possession des biens.....	47
Figure 23 : Principales sources de revenu au cours des 30 jours précédant l'enquête	48
Figure 24 : Comparaison entre le revenu individuel mensuel, le MEB et le MEB alimentaire*	49
Figure 25 : Statuts des terres exploitées	51
Figure 26 : Principaux facteurs contraignants l'augmentation de la production agricole	51
Figure 27 : Principaux facteurs contraignants l'augmentation de la production agricole des réfugiés.....	52
Figure 28 : Principaux facteurs contraignants l'augmentation de la production agricole des PDI	52
Figure 29 : Principaux facteurs contraignants l'augmentation de la production agricole des hôtes	53
Figure 30 : Ménages ayant des animaux d'élevage	53
Figure 32 : Proportion de ménages ayant recouru aux différents types de stratégies d'adaptation	55
Figure 33 : Stratégies d'adaptation basées sur les moyens d'existence.....	56
Figure 34 : Score de Consommation Alimentaire (FCS).....	59

Figure 35 : Score de Consommation Alimentaire des réfugiés.....	60
Figure 36 : Score de Consommation Alimentaire des déplacés internes.....	60
Figure 37 : Score de Consommation Alimentaire des hôtes	61
Figure 38 : Sources des aliments des réfugiés	64
Figure 39 : Sources des aliments des déplacés internes	64
Figure 40 : Sources aliments des hôtes.....	64
Figure 41 : Répartition des ménages selon le rCSI	65
Figure 42 : Part des dépenses alimentaires dans les dépenses totales du ménage	67
Figure 43 : Source de crédit des ménages	69
Figure 44 : Classes d'ECMEN par type de population (capacité économique à couvrir les besoins essentiels).....	72
Figure 45 : Classes de l'ECMEN des réfugiés.....	73
Figure 46 : Classes de l'ECMEN des déplacés internes.....	73
Figure 47 : Classes de l'ECMEN des hôtes	74

Acronymes

AGD	Age, Gender and Diversity
AGR	Activité Génératrice de Revenu
CARI	Consolidated Approach for Reporting Indicators of Food Security
CDM	Chef de Ménage
CH	Cadre Harmonisé
CNE	Commission Nationale d'Éligibilité au statut de réfugié
CSI	Centre de Santé Intégré
DDS	Dietary Diversity Score
ECMEN	Economic Capacity to Meet Essential Needs
ECVMA	Enquête Harmonisée sur le Conditions de Vie des Ménages
EHA	Eau, Hygiène et Assainissement
ENA	Essential Needs Analysis
EVIAM	Enquête nationale sur la Vulnérabilité à l'Insécurité Alimentaire des Ménages
FCS	Food Consumption Score
FCS-N	Food Consumption Score-Nutrition
FES	Food Expenditure Share
FGD	Focus Group Discussion
HEA	Household Economy Approach
IPC	Integrated Food Security Phase Classification
ISSB	Interlocking Stabilised Soil Bricks
JAM	Joint Assessment Mission (Mission d'Évaluation Conjointe)
LCS-FS	Livelihood Coping Strategy Index -Food Security
LEP	Lutte contre l'Exploitation et les Abus Sexuels
MAG	Malnutrition aiguë globale
MAM	Malnutrition aiguë modérée
MAS	Malnutrition aiguë sévère
MEB	Minimum Expenditure Basket
MoU	Memorandum of Understanding
OMS	Organisation Mondiale de la Santé
ONG	Organisation Non Gouvernementale
PAM	Programme Alimentaire Mondial
PB	Périmètre Brachial
PDI	Population déplacée interne
PDM	Post-Distribution Monitoring
PSEA	Protection contre les exploitations et abus sexuels
PSP	Programme Stratégique de Pays
RAM	Research, Assessment and Monitoring (unité du PAM)
rCSI	reduced-Coping Strategy Index
SMART	Standardized Monitoring and Assessment of Relief and Transitions
UNHCR	Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés
VBG	Violences basées sur le genre
ZAR	Zone d'Accueil des Réfugiés

Remerciements

Les Missions d'Évaluations Conjointes (Joint Assessment Mission - JAM) sont menées par le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (UNHCR) et le Programme alimentaire mondial (PAM) des Nations Unies depuis 1994 pour comprendre la situation, les profils et les besoins des réfugiés, des personnes déplacées internes (PDI) et des populations hôtes, notamment en matière de sécurité alimentaire et de nutrition. Au fil des ans, la méthodologie a été affinée, notamment en ce qui concerne les aspects alimentaires et non alimentaires d'une situation d'urgence, et les possibilités d'accroître l'autonomie.

Au Niger, la JAM 2022/23 a été menée conjointement par les bureaux pays du PAM et du UNHCR avec le soutien et la coordination du Joint UNHCR-WFP Programme Excellence and Targeting Hub (Centre d'excellence et de ciblage des programmes conjoints UNHCR-PAM). Cet exercice a aussi bénéficié du soutien des bureaux Régionaux pour l'Afrique de l'Ouest et du siège du PAM et du UNHCR.

Nous remercions particulièrement le Joint Hub pour leur disponibilité et leur support tout au long du processus de la JAM.

Participants PAM Niger

- Moctar Habou, Research, Assessment and Monitoring (RAM) Officer
- Djibir Malam Idi, RAM Officer
- Anna Law, Cheffe d'unité RAM
- Wahabou Hassane, Community Feedback Mechanism (CFM) Manager, unité RAM
- Idi Issa Ibrahim, RAM Associate
- Moussa Djibo, RAM Associate, Sous-Bureau Diffa
- Maman Bachir Bawa, RAM Associate, Sous-Bureau Maradi
- Aïssa Saley, RAM Associate, Sous-Bureau Niamey
- Abass Amadou, RAM Associate, Sous-Bureau Tahoua
- Damien Vaquier, Chef de Programme
- Raffaella Policastro, Cheffe d'unité Renforcement des capacités et coordination de la résilience
- Nitesh Patel, Chef de l'unité Urgences
- Ibrahim Toudjani Alou, chargé de programme, unité Urgence
- Abdou Salam Mahamane, Monitoring Assistant, Sous-Bureau Maradi
- Mamadou Barma, Monitoring assistant, Sous-Bureau Diffa
- Fatchima Alhou, Monitoring assistant, Sous-Bureau Tahoua
- Hassane Balle, Monitoring assistant, Sous-Bureau Niamey

Participants UNHCR Niger

- Abdou Ado Louche, CBI Associate
- Alhassane Moussa, Livelihood & Economic Inclusion Associate
- Amadou Adamou, Assistant Protection Community-based
- Fatouma Saley, Assistante Nutrition & Food Security Officer
- Mamane Salissou Ousmane, Environment Associate
- John Majaliwa Baguma, Nutrition & Food Security Officer
- Salif Douramane, Programme -Monitoring & Evaluation

Participants Joint UNHCR-WFP Programme Excellence and Targeting Hub/Centre d'excellence et de ciblage des programmes conjoints UNHCR-PAM

- Guillermo Rodriguez Robles, Programme Assessment & Analysis Officer
- Michel Dikkes, Joint Protection & AAP Officer
- Cristian Bevacqua, Livelihoods and Economic Inclusion Officer
- Maria Luigia Perenze, Consultante chargée de la Rédaction du Rapport

Résumé Exécutif

Objectifs et méthodologie de la JAM

En 2022, les bureaux du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés (UNHCR) et du Programme Alimentaire Mondiale (PAM) au Niger ont décidé de mener une mission d'évaluation conjointe (*Joint Assessment Mission* -JAM) couvrant toutes les zones de déplacement forcé du pays. La mission, qui s'est déroulée sur une période d'un an, de mai 2022 à mai 2023, avait quatre objectifs principaux :

- 1) **Évaluer la situation** des populations réfugiées, déplacées internes et hôtes dans les régions de Diffa, Maradi, Tahoua et Tillabéri, en matière de sécurité alimentaire, nutrition et moyens d'existence, et dans une moindre mesure dans les autres secteurs (santé, éducation, wash, etc.)
- 2) **Définir une méthodologie et des critères de ciblage** (au niveau ménage) pour réviser le ciblage de l'assistance alimentaire d'urgence du PAM envers ces populations (dans le cadre de son activité « crises prolongées » ou « *Protracted* », qui en 2022 a touché 559 000 personnes dans les quatre régions couvertes par la JAM, dont 59 % de déplacés internes (PDI), 21 % de réfugiés et 14 % de populations hôtes). La révision intégrale du ciblage vise à ce que cette assistance d'urgence soit entièrement basée sur la vulnérabilité et non sur le statut de déplacement – et utilise les mêmes critères de vulnérabilité pour les réfugiés, les déplacés internes, et les populations hôtes afin de renforcer la cohérence programmatique et la cohésion sociale.
- 3) **Réviser la ration de l'assistance alimentaire de l'opération « *Protracted* » du PAM**, afin que celle-ci soit calibrée sur les besoins que les ménages ne sont pas en mesure de couvrir avec leurs propres revenus ou production.
- 4) **Évaluer la capacité d'autosuffisance des ménages** afin de proposer des solutions pour renforcer leur capacité d'autonomisation.

Ce rapport présente les résultats de ce processus, qui a été mené conjointement par les bureaux du UNHCR et du PAM Niger, avec le soutien technique du *Joint UNHCR-WFP Programme Excellence and Targeting Hub* (Joint Hub). La mission a compris cinq volets :

- 1) **Une enquête de ménages** (collecte de données quantitative), menée en octobre 2022, qui a touché 4 643 ménages dans les régions de Diffa, Maradi, Tahoua et Tillabéri, dont 3 486 ménages réfugiés et demandeurs d'asile, 588 ménages déplacés internes, et 569 ménages des communautés hôtes. Les résultats sont représentatifs au niveau de chaque strate pour les réfugiés (voir colonne « strate » dans le tableau 1, page 17), et au niveau national pour les PDIs et les populations hôtes. Parmi les ménages enquêtés, environ 68 % des réfugiés, 32 % des PDI et 25 % de la population hôte étaient des bénéficiaires de l'assistance alimentaire du PAM en 2022. Les autres étaient des ménages qui vivaient dans les mêmes communautés mais ne recevaient pas l'assistance. Globalement, 44% des ménages sélectionnés à partir de la liste des ménages assistés issue de la Master List ProGres fournie par le UNHCR n'étaient pas sur les sites indiqués. Ce taux d'absence est très élevé, notamment pour la strate de Bangui (79%) et les villages d'opportunités de Maradi (75%).
- 2) **Des discussions communautaires et interviews avec des informateurs clés** (collecte de données qualitative), effectuées en janvier 2023 : 40 discussions de groupe semi-structurées avec des réfugiés, des demandeurs d'asile, des déplacés internes et des communautés hôte et 35 interviews avec des

informateurs clés (leaders communautaires, autorités locales et experts en protection, moyens d'existence, santé et éducation).

- 3) **L'identification conjointe d'une méthodologie et de critères de ciblage pour l'assistance alimentaire d'urgence du PAM**, sur base des résultats de l'enquête de ménage et des discussions communautaires menées entre janvier et avril 2023. Le ciblage des ménages, sur base de ces critères, a été mené entre mai et juin 2023.
- 4) **La révision de la ration pour la l'assistance alimentaire d'urgence du PAM** a eu lieu en février 2023. Cette nouvelle ration a été appliquée à partir d'avril 2023.
- 5) **Des discussions stratégiques** entre le PAM, le UNHCR et les autres partenaires gouvernementaux, de développement et humanitaires (Ministère de l'Action Humanitaire, Cellule des Filets Sociaux, Initiative 3N, Banque Mondiale, bailleurs, etc.), **pour définir une approche conjointe afin de renforcer la résilience, les moyens d'existence et l'inclusion dans les filets sociaux des réfugiés, PDI et populations hôtes**. Ces discussions ont été initiées dans la cadre de la JAM, mais se poursuivront de manière continue entre le PAM et le UNHCR.

Résultats clés

Démographie et protection

- Cinquante-deux pour cent des chefs de ménage sont illettrés et 27 % sont polygames.
- Treize pour cent des ménages ont un membre avec un handicap, 20 % ont un membre avec une maladie chronique, et 46 % ont une femme enceinte ou allaitante.
- La taille moyenne d'un ménage réfugié est de 6,7 personnes tandis qu'elle est de 7 personnes parmi les déplacés internes et les communautés hôtes. Dans certaines strates, notamment les populations hôtes et les déplacés internes à Tahoua et Maradi, cela atteint 8 ou 9.
- Soixante-huit pour cent des ménages ont un ratio de dépendance supérieur ou égale à 2, c'est-à-dire que pour chaque adulte en âge de travailler, il y a au moins deux personnes dépendantes.
- Trente pour cent des enfants d'âge scolaire travaillent pour subvenir aux besoins du ménage, et 72 % ne sont pas scolarisés dans des écoles nationales (ceci est particulièrement alarmant pour les PDI, avec un taux de non-scolarisation de 82 %). Les principales raisons de non-scolarisation sont le fait que les parents préfèrent envoyer les enfants à l'école coranique (surtout à Diffa) et le fait que les enfants n'ont jamais été scolarisés et ne peuvent donc pas intégrer les écoles locales, même s'il y en a. Ces constats doivent être pris en compte explicitement dans les réponses humanitaires en matière d'éducation dans les zones d'urgence.

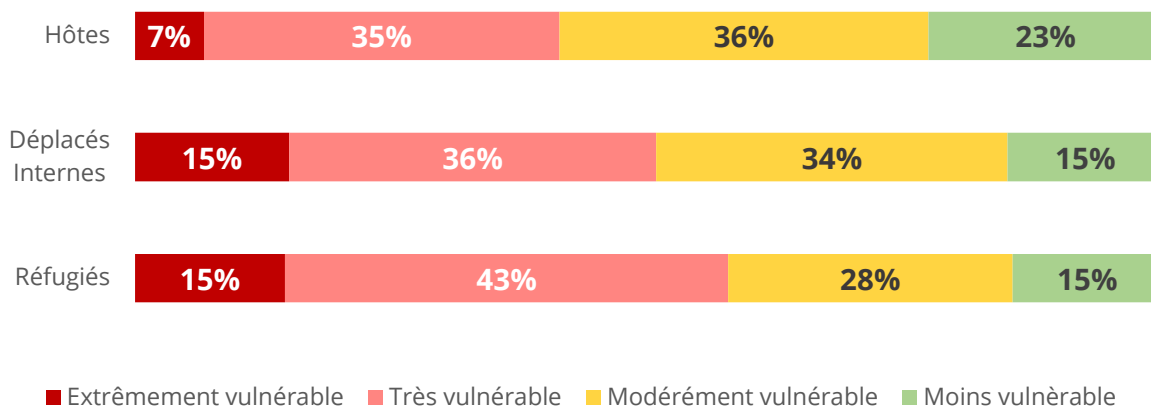
Moyens d'existence

- Les sources de revenus diffèrent entre les trois groupes de population : les deux principales sources de revenu chez les populations hôtes sont la production agricole suivie du petit commerce, alors qu'il s'agit du travail journalier suivi du petit commerce chez les PDI et réfugiés.
- Soixante-dix-neuf pour cent des populations hôtes ont accès à la terre agricole, contre 34 % des PDI et 31 % des réfugiés (l'accès à la terre est particulièrement problématique pour les réfugiés hors site de Tahoua et ceux des sites urbanisés de Tillabéri, où respectivement 93 % et 92 % des ménages déclarent de ne pas avoir accès à la terre).
- Parmi ceux qui ont accès à la terre, la majorité des ménages hôtes sont propriétaires, alors que la majorité des PDI et réfugiés exploitent gratuitement les champs privés ou communaux (59 % des ménages hôtes sont propriétaires, contre seulement 5 % des réfugiés et 11 % des PDI ; à l'inverse, 79 % des réfugiés et 72 % des PDI emprunte gratuitement des terres, contre seulement 24 % des hôtes).
- Le revenu mensuel moyen d'un ménage hôte est d'environ 60 000 CFA (96 \$), contre environ 41 000 CFA (66 \$) chez les PDI et 35 000 CFA (56 \$) chez les réfugiés. Pour référence, en 2022 le panier minimum de dépenses pour couvrir tous les besoins essentiels d'un ménage (MEB) au Niger avait été estimé à 81 300 CFA (130 \$) par le cluster de Sécurité Alimentaire et le *Cash Working Group*. Le panier pour couvrir les besoins alimentaires uniquement était de 40 000 CFA (64 \$).

Sécurité alimentaire et vulnérabilité

- Les réfugiés et PDI ont des niveaux d'insécurité alimentaire similaires, et plus élevés que les populations hôtes (16 % des ménages réfugiés et 17 % des PDI ont une consommation alimentaire pauvre selon l'indicateur FCS, contre 10 % pour les ménages hôtes). On note cependant une importante variation au sein des réfugiés, avec ceux de Tillabéri (dans les sites urbanisés et hors sites) ayant des niveaux d'insécurité alimentaire beaucoup plus élevés (42 % à 33 %, respectivement) que ceux de Tahoua hors site (5 %) ou Diffa hors camp (8 %).
- Les réfugiés ont une capacité économique à répondre à leurs besoins essentiels légèrement plus basse que les PDI, et nettement plus basse que les population hôtes (calculée selon l'indicateur ECMEN, qui mesure les dépenses des ménages sans compter l'assistance reçue et les dépenses faites à crédit). Quarante-sept pour cent des réfugiés ont une capacité économique très faible, contre 41% des PDI et 27 % des hôtes. Ceci reflète notamment le fait que les réfugiés ont plus tendance à dépendre de l'assistance, qui est exclue du calcul de l'ECMEN. On note à nouveau une très grande variation au sein des réfugiés, avec ceux des sites urbanisés de Tillabéri, des sites de Tahoua (Bangui) et des villages d'opportunité à Maradi ayant une capacité économique beaucoup plus faible que ceux des villages d'accueil/hors camps à Maradi, Diffa et Tahoua (72 % des ménages de sites urbanisés de Tillabéri ont une très faible capacité économique, contre 16 % à Diffa hors camp).

- L'analyse globale de la vulnérabilité des ménages a été faite selon l'approche des besoins essentiels (ou *Essential Needs Approach* -ENA), qui prend en compte la dimension consommation alimentaire, le recours aux stratégies d'adaptations négatives liées aux moyens d'existence, et la capacité économique à répondre aux besoins essentiels. Les résultats montrent que les réfugiés et les PDI ont un profil et un niveau de vulnérabilité similaires, avec 15 % des ménages classés « extrêmement vulnérables » et 15 % classés « moins vulnérables » pour les deux groupes de population, et plus de la moitié de la population est extrêmement ou très vulnérable (51 % pour les PDI et 58 % pour les réfugiés). Si la population hôte ressort comme moins vulnérable que les réfugiés et les PDI, le niveau de vulnérabilité reste très élevé, avec 42 % des ménages classés extrêmement ou très vulnérables.



Parmi les réfugiés, on note que la vulnérabilité est plus élevée parmi ceux résidant dans des camps/sites que parmi ceux vivant à proximité mais hors site. Ainsi, 82 % des ménages réfugiés maliens des sites urbanisés de **Tillabéri** sont classés extrêmement ou très vulnérables, contre 66 % parmi ceux logés hors site. De même à **Tahoua**, 76 % des réfugiés du site de Bangui sont extrêmement ou très vulnérables, contre 29 % des réfugiés hors site. A **Diffa**, 49 % des réfugiés du camp de Sayam Forage sont extrêmement ou très vulnérables, contre 30 % des réfugiés hors camp. Enfin, à **Maradi**, 75 % des réfugiés des villages d'opportunités (dans lesquels les réfugiés ont été relocalisés de manière délibérée) sont extrêmement ou très vulnérables, contre 48 % des réfugiés des villages d'accueil (villages où les réfugiés s'installent spontanément).

Ce constat doit informer la stratégie programmatique des agences humanitaires – y compris mais pas uniquement- le UNHCR et le PAM. En effet, si ces résultats peuvent suggérer que les sites organisés/camps des réfugiés doivent continuer à recevoir un support accru étant donné le plus haut taux de vulnérabilité des ménages, ils peuvent aussi suggérer que l'approche site/camp favorise la précarisation des ménages, en encourageant la dépendance à l'assistance humanitaire et décourageant le développement de moyens d'existence et l'intégration dans l'économie locale. Les résultats pour Maradi sont particulièrement inquiétants et doivent interroger sur l'efficacité du modèle des villages d'opportunités.

1. Objectifs et Méthodologie de la JAM

OBJECTIFS

En 2022, les bureaux du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés (UNHCR) et du Programme Alimentaire Mondiale (PAM) au Niger ont décidé de mener une mission conjointe (*Joint Assessment Mission-JAM*). La mission avait quatre objectifs principaux :

- 1) Évaluer la situation des populations réfugiées, déplacées internes et hôtes, en particulier en matière de sécurité alimentaire, nutrition et moyens d'existence ;
- 2) Définir une méthodologie et des critères de ciblage (au niveau ménage) pour réviser le ciblage de l'assistance alimentaire « protracted » du PAM afin qu'il soit entièrement basé sur la vulnérabilité et non sur le statut de déplacement – à la fois pour les réfugiés, les déplacés internes, et les populations hôtes ;
- 3) Réviser la ration de l'assistance alimentaire « *protracted* », sur base du « *food gap* » des ménages vulnérables – c'est-à-dire la part des besoins alimentaires qu'ils ne sont pas en mesure de couvrir avec leurs propres revenus ou production.
- 4) Évaluer la capacité d'autosuffisance des ménages afin de proposer des solutions pour renforcer leur capacité d'autonomisation.

La mission a également cherché à donner un aperçu général des besoins et des programmes dans les secteurs de l'eau, hygiène et assainissement (EHA), de l'éducation, de l'environnement et de l'accès aux services de base, entre autres, qui pourraient être approfondis par la suite par les acteurs appropriés.

Partenariat. La JAM a été conduite conjointement par les bureaux du UNHCR et du PAM Niger, avec le soutien technique du Joint Hub.

L'enquête de terrain a été menée en collaboration avec le cabinet d'étude REM Africa, utilisant des outils de collecte de données élaborés conjointement par le PAM, le UNHCR et le Joint Hub.

L'analyse des données et la rédaction du rapport ont été réalisées par l'unité *Research, Assessment and Monitoring* (RAM) du PAM Niger avec l'appui du Joint Hub.

Joint Hub

Le *Joint UNHCR-WFP Programme Excellence and Targeting Hub* (Joint Hub) est une équipe interagence composée de personnel du UNHCR et du PAM qui offre un soutien technique et stratégique au travail conjoint de ces deux agences. Ce soutien peut inclure la planification, la mise en œuvre et l'analyse des évaluations, l'élaboration de stratégies de ciblage, le renforcement de la redevabilité envers les personnes affectées, la programmation conjointe, ou bien l'interopérabilité des systèmes de données.

<https://wfp-unhcr-hub.org/>

MÉTHODOLOGIE

Revue documentaire des données secondaires

Une revue approfondie des enquêtes passées a été menée, incluant le *Standardized Monitoring and Assessment of Relief and Transitions* (SMART) de 2021, l'Enquête Nationale sur la Vulnérabilité à l'Insécurité Alimentaire des Ménages (EVIAM) 2020, le rapport de la JAM de 2015, les rapports des évaluations participatives en intégrant l'approche *Age, Gender and Diversity* (AGD) dans les camps, villages d'opportunités et sites des réfugiés du UNHCR de 2020, 2021 et 2022, l'Enquête Harmonisée sur les Conditions de Vie des Ménages (ECVMA) de 2018-2019, ainsi que les rapports des enquêtes de suivi post distribution (*Post-Distribution Monitoring* (PDM)) du PAM et les données sur les profils des bénéficiaires du PAM et du UNHCR. Ces documents ont permis d'analyser en profondeur la situation du pays avant l'enquête de terrain.

Collecte des données quantitatives (enquête de ménages menée en octobre/ novembre 2022)

L'enquête quantitative a eu lieu auprès de 4 643 ménages sur 4 768 prévus (soit une couverture de 97%), dont 3 486 réfugiés (y compris des demandeurs d'asile¹), 588 déplacés internes (PDI) et 569 hôtes. Elle a été conduite du 12 octobre au 2 novembre 2022.

Les ménages ont été regroupés en 16 strates, qui sont une combinaison de la région (Diffa, Maradi, Tahoua, Tillabéri) et du type de population (réfugiés, déplacés internes, population hôte). L'échantillonnage a été fait par strate.

Tableau 1: Échantillonnage enquête quantitative

RÉGION	DÉPARTEMENTS	STRATE	DÉSCRIPTION	POPULATION ENQUETÉE	ÉCHANTILLON (No MÉNAGES)
DIFFA	Diffa	Diffa Camp (Sayam Forage)	Camp des réfugiés	Réfugiés Nigériens	385
	Diffa Maine Soroa N'Guigmi	Diffa réfugiés hors camps	Sites aménagés des réfugiés dans les villages d'accueil	Réfugiés Nigériens	577
	Diffa Maine_Soroa N'Guigmi	Hôtes Diffa	Villages d'habitation des populations hôtes	Population hôte	145
	Diffa Maine_Soroa N'Guigmi	Déplacés Diffa	Villages d'accueil où les PDI vivent mélangés aux communautés hôtes	PDI	145
MARADI	Guidan Roumdji	Maradi villages d'opportunités	Sites aménagés pour les réfugiés, situés non loin	Réfugiés Nigériens	385

¹ Pour des soucis de brièveté, dans ce rapport l'appellation « réfugiés » inclut aussi les demandeurs d'asile.

RÉGION	DÉPARTEMENTS		STRATE	DÉSCRIPTION	POPULATION ENQUETÉE	ÉCHANTILLON (No MÉNAGES)
				mais séparés des communautés hôtes		
	Guidan Roundji		Maradi villages d'accueil	Villages d'accueil ou les réfugiés vivent mélangés avec les communautés hôtes (et des PDI)	Réfugiés Nigériens	577
			Maradi hôtes	Villages d'habitation des populations hôtes	Hôtes	145
	Guidan_Roundji Madarounfa		Déplacés Maradi	Villages d'accueil où les PDI vivent mélangés aux communautés hôtes	PDI	145
TAHOUA	Tassara et Tillia		Tahoua hors sites	Villages d'accueil ou les réfugiés vivent mélangés avec les communautés hôtes (et des PDI)	Réfugiés Maliens	577
	Madaoua	Tahoua Bangui	Villages d'accueil ou les réfugiés vivent avec les hôtes	Réfugiés Nigériens	577	
	Bagaroua Madaoua Tassara Tillia	Hôtes Tahoua	Villages d'habitation des populations hôtes, région de Tahoua	Hôtes	145	
	Bagaroua Tassara Tillia	Déplacés Tahoua	Villages d'accueil où les PDI vivent mélangés aux communautés hôtes	PDI	145	
TILLABÉRI	Abala Ouallam	Tillabéri sites urbanisés	Sites construits en matériaux durables pour les réfugiés	Réfugiés Maliens	385	
	Ayorou Ouallam	Tillabéri hors sites urbanisés	Villages d'accueil ou les réfugiés vivent mélangés avec les communautés hôtes	Réfugiés Maliens	577	
	Abala Ayorou Ouallam Tillabéri Torodi	Hôtes Tillabéri	Villages de populations hôtes	Hôtes	145	
	Abala Ayorou Gothéye	Déplacés Tillabéri	Villages d'accueil où les PDI vivent	PDI	145	

RÉGION	DÉPARTEMENTS		STRATE	DÉSCRIPTION	POPULATION ENQUETÉE	ÉCHANTILLON (No MÉNAGES)
	Tillabéri Torodi Téra		mélangés aux communautés hôtes			
TOTAL					4 768	

Lotissement du UNHCR de la ville de Diffa pour les réfugiés, retournés, PDI et hôtes





Réfugiés collectant de l'eau à une borne fontaine dans le camp de réfugiés nigériens à Sayam Forage, région de Diffa (Anna Law/PAM)



Camion-citerne UNHCR apportant de l'eau dans le camp de réfugiés Nigériens à Sayam Forage, région de Diffa (Anna Law/ PAM)

Camion-citerne UNHCR disponible à l'entrepôt de Diffa géré par le partenaire AIRD et qui assure temporairement le transport d'eau à partir d'un forage du camp des réfugiés Sayam Forage vers les quartiers périphériques du camp dont la construction des bornes fontaines est encours par le projet PARCA. Cette opération terminera dès que les bornes fontaines seront fonctionnelles après leur branchement au réseau unique de distribution d'eau du camp.

Méthode d'échantillonnage

Pour chaque strate, l'échantillon a été déterminé selon les standards minimums requis pour assurer la représentativité des indicateurs.

Dans le but de recueillir des renseignements utiles sur les populations (réfugiés, déplacés internes et hôtes), deux types d'échantillonnage étaient envisagés pour la collecte :

- Échantillonnage planifié : pour les réfugiés à partir de la Master List produite par le UNHCR ;
 - Échantillonnage aléatoire de second degré : pour les populations hôtes et les populations déplacées internes.
- a) Pour les réfugiés, la sélection des ménages a été planifiée par un échantillonnage aléatoire à l'aide de la Master List de ProGres du UNHCR comme base de sondage. Le tirage au sort a été planifié en fonction de la dispersion des ménages dans chaque strate, de la manière suivante :
- Au premier degré (ou tirage direct des ménages), pour les quatre strates où les ménages sont plutôt concentrés (dans le camp, sites urbanisés et villages d'opportunité) ;
 - Au deuxième degré, pour les quatre strates où les ménages sont plutôt éparpillés (hors de camp, hors des sites et dans des villages d'accueil).
- b) Pour les déplacés internes et les populations hôtes, un échantillonnage aléatoire à deux degrés a été établi, représentatif au niveau national pour chaque type de population.

Cependant, au cours de l'enquête, les équipes ont été confrontées à un taux d'absence très élevé des ménages réfugiés provenant de la Master List ProGres fournie par le UNHCR (pour certaines strates jusqu'à 79 % des ménages sélectionnés issus de la liste ProGres n'ont pas été trouvés lors de l'enquête). Il a alors été décidé de remplacer la stratégie d'échantillonnage planifiée par un échantillonnage aléatoire à deux degrés déroulés sur place. Cela a eu un impact négatif sur la représentativité des strates de Tahoua hors sites et de Tillabéri-sites urbanisés.

Tableau 2 : Taux d'absence des réfugiés inclus dans l'échantillon initial sur base de la Master List Progrès du UNHCR

RÉGION	STRATES	ÉCHANTILLON INITIAL	MÉNAGES NON TROUVÉS LORS DE L'ENQUETE	% MÉNAGES NON TROUVÉS
Maradi	Villages opportunité	385	288	75%
	Villages accueil	577	205	36%
Diffa	Camp Sayam Forage	385	100	26%
	Hors camp	577	77	13%
Tillabéri	Hors sites urbanisés	577	100	17%
	Sites urbanisés	385	289	75%
Tahoua	Bangui, Madaoua	577	454	79%
Total		3 463	1 513	44%

Tableau 3 : Ménages enquêtés selon le type de population

RÉFUGIÉS ET DEMANDEURS D'ASILE	DEPLACÉS INTERNES	HÔTES	ENSEMBLE
3 486	588	569	4 643

Les résultats de l'enquête sont représentatifs au niveau national par type de population (réfugiés, déplacés internes, hôtes). Pour les réfugiés, l'enquête est également représentative au niveau de chacune des huit strates.

Les résultats de la JAM sont présentés par type de population (réfugiés/demandeurs d'asile, déplacés internes et hôtes) au niveau national et, pour les réfugiés, par strate, où pertinent.

Formation des agents de collecte pour l'enquête de ménages

Le PAM et le UNHCR ont assuré la formation des enquêteurs conjointement, avec le soutien du Joint Hub. La formation a eu lieu à Niamey pendant six jours dont deux jours de test sur le terrain auprès de ménages réfugiés urbains à Niamey.

Collecte des données quantitatives

La collecte des données a été réalisée par 12 équipes d'enquêteurs pendant 22 jours. Chaque équipe était composée de quatre enquêteurs dont un chef d'équipe. Les données ont été collectées à l'aide de tablettes sur l'application ODK. Chaque soir après la fin de toutes les interviews les chefs d'équipe de REM Africa étaient responsables de revoir les données collectées, avant de les charger sur le serveur du PAM (MODA). Tout au long de la collecte, l'unité RAM du PAM a effectué un control de la qualité des données collectées chaque soir, afin d'interpeler les enquêteurs au besoin.

Collecte des données qualitatives (discussions de groupe et interviews avec des informateurs clés menées en janvier 2023)

Trente-cinq interviews avec des informateurs clés (leaders communautaires, autorités locales et experts en protection, moyens d'existence, santé et éducation) et 40 discussions de groupe semi-structurées avec des réfugiés, des demandeurs d'asile, des déplacés internes et des communautés hôtes ont eu lieu dans les quatre régions de Tillabéri, Tahoua, Maradi et Diffa. Les interviews et discussions ont porté sur la sécurité alimentaire, les moyens d'existence, la protection, la cohésion sociale, la santé, l'éducation et le ciblage des ménages les plus vulnérables.

Un des objectifs principaux des discussions de groupe était de valider auprès des communautés les critères de vulnérabilité identifiés à travers l'enquête ménages faite en octobre 2022. En effet, les discussions ont permis de confronter les critères de vulnérabilité issues des données quantitatives de l'enquête avec la perception des ménages eux-mêmes sur ce qui constitue un ménage vulnérable qui devrait être ciblé pour l'assistance alimentaire. Ceci a permis d'identifier les critères de ciblage pour l'assistance alimentaire du PAM

qui soient acceptés par les communautés. Des risques de protection potentiels du ciblage et les mesures de mitigation ont également pu être identifiés.

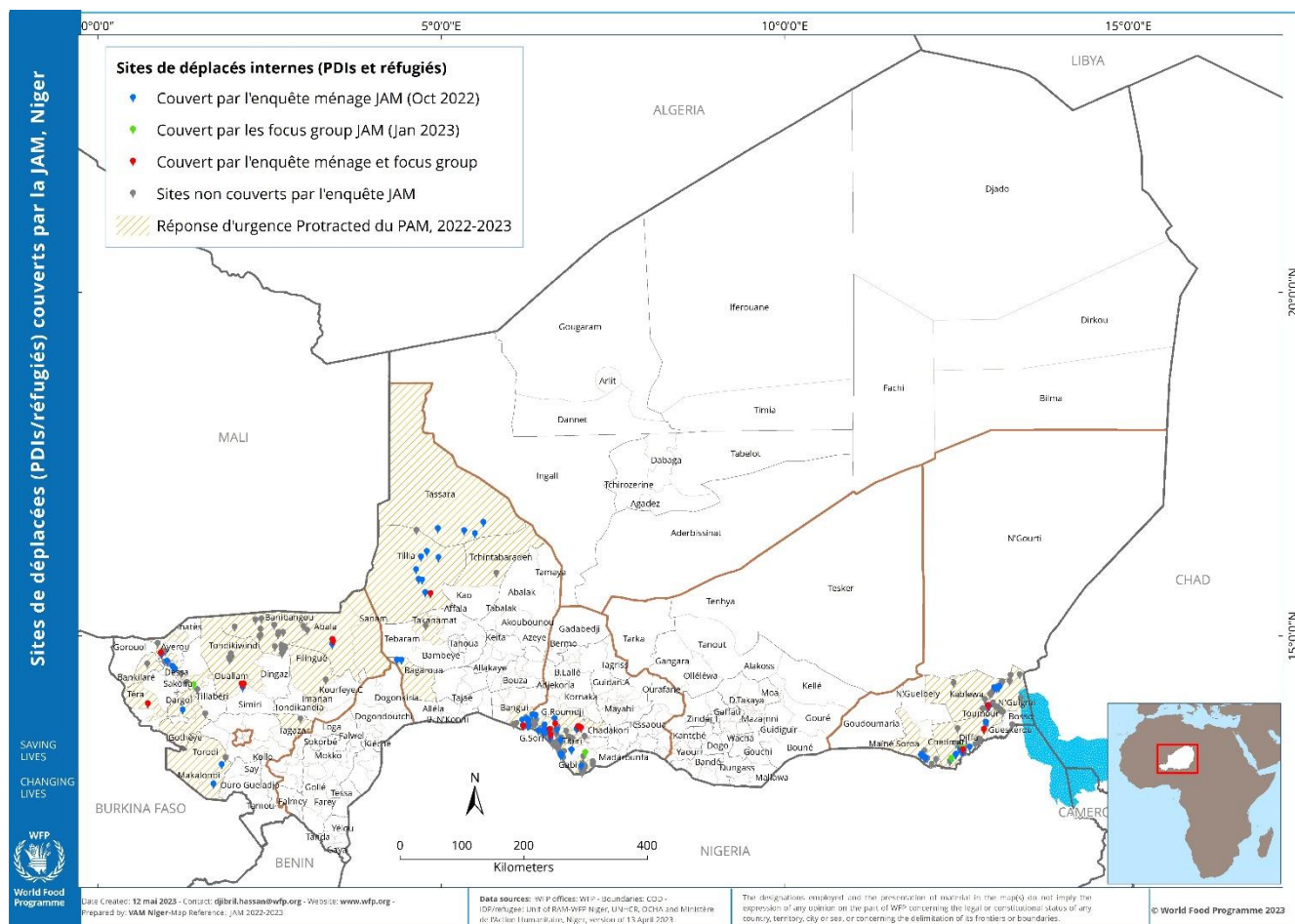
Au total, environ 500 personnes ont été consultées à travers les discussions de groupe et les interviews avec des informateurs clés.

Tableau 4 : Caractéristiques des personnes consultées (discussions de groupe)

FEMMES	NIGERIENS (NIGER)	NIGERIANS (NIGERIA)	MALIENS	BURKINABE	AUTRES
47%	58%	19%	9%	5%	9%

En outre, des observations qualitatives des lieux de vie des ménages lors des visites de terrain et des opérations de distribution des vivres, de transfert monétaire et des activités nutritionnelles ont été effectuées.

Carte 1 : Sites des déplacés internes et des réfugiés couverts par la JAM



2. Contexte

CONTEXTE DU PAYS ET DE LA POPULATION RÉFUGIÉE

Le Niger est classifié 189^eme sur 191 pays au monde selon l'indice de développement humain en 2022². L'espérance de vie à la naissance est de 62 ans, la durée moyenne de scolarisation est de deux ans et le taux d'extrême pauvreté (en dessous de 1,90 \$ par jour) s'élève à presque 42 % de la population, touchant plus de 10 millions de personnes³ sur les 25 millions que compte le pays⁴. Le taux de croissance de la population est le plus haut au monde (3,7 %) avec une moyenne de 6,9 enfants par femme⁵. En outre, plus de 47 % des enfants ayant entre 0 et 59 mois au Niger sont chroniquement malnutris⁶, ce qui est largement au-dessus du seuil d'alerte de 30 % de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS). L'agriculture emploie 85 % de la population active, mais elle reste sous exploitée et presque entièrement dépendante des pluies.

Ces faiblesses structurelles piègent la plupart de la population dans une situation de vulnérabilité chronique, à laquelle s'ajoute une série de chocs et facteurs aggravants.

D'abord l'insécurité qui depuis 2012 frappe les régions frontalières avec le Mali (ouest du pays) et depuis 2015 les régions du bassin du lac Chad frontalières du Chad et du Nigeria (sud-est du pays), avec des violences perpétrées par les groupes armés – notamment mais pas uniquement Boko Haram, l'État Islamique en Afrique de l'Ouest et Al-Qaïda. La dégradation du contexte sécuritaire, dans la zone sahélienne en général et au Niger en particulier, a profondément perturbé les moyens d'existence des populations autochtones et déplacées (empêchant les agriculteurs d'accéder à leurs champs et les éleveurs à leurs pâturages, et perturbant les marchés), déclenchant d'importants déplacements internes de population et entraînant un afflux de réfugiés et de demandeurs d'asile du Mali, du Nigeria et du Burkina Faso. Les violences ont également engendré une réduction de l'accès aux acteurs humanitaires et un rétrécissement général de l'espace humanitaire, où l'assistance est cruciale, particulièrement dans les régions de Tillabéri, Tahoua, Maradi et Diffa.

Ensuite l'impact du changement climatique (inondations, sécheresses) et ses effets connexes ont fragilisé encore plus le secteur agricole, qui malgré toutes ses faiblesses structurelles contribue au Produit Interne Brut (PIB) national à la hauteur de 36 %⁷. A cause de la sécheresse en 2021 la production céréalière de 2021-22 n'a répondu qu'à 60 % des besoins de la population⁸.

² Source : Rapport sur le développement humain 2021/2022, Programme des Nations Unies pour le Développement, <https://hdr.undp.org/system/files/documents/global-report-document/hdr2021-22frpdf.pdf>

³ Source : <https://www.banquemonddiale.org/fr/country/niger/overview>
<https://www.banquemonddiale.org/fr/country/niger/overview#:~:text=Le%20niveau%20d'extr%C3%A9me%20pauvret%C3%A9,de%2010%20millions%20de%20personne>

⁴ Source: <https://data.worldbank.org/indicator/SP.POP.TOTL?locations=NE>

⁵ Source : https://datacommons.org/place/country/NER?utm_medium=explore&mprop=fertilityRate&popt=Person&cpv=gender%2CFemale&hl=en

⁶ Source : Enquête SMART 2022.

⁷ Source : Banque Mondiale, <https://data.worldbank.org/indicator/NV.AGR.TOTL.ZS?locations=NE>

⁸ Selon les chiffres officiels définitifs publiés par le gouvernement nigérien, la production céréalière pour 2021-2022 s'élève à 2 949 817 tonnes, ce qui est inférieur de 40 % aux besoins alimentaires annuels de la population. Elle est

Du point de vue socio-sanitaire, le Niger n'est pas à l'abri des épidémies de choléra, qui touchent régulièrement les tranches les plus vulnérables de la population.

En outre, le pays a également subi les effets secondaires de la pandémie de COVID-19 sur l'économie, en raison de la perturbation de la chaîne d'approvisionnement des produits de base (en particulier des engrais agricoles) ainsi que sur le système scolaire et académique : en raison des mesures de restriction 20 000 écoles ont été fermées en 2020, touchant 3,8 millions d'enfants, en plus des 2,5 millions déjà déscolarisés⁹.

L'augmentation des prix des produits alimentaires et non-alimentaires avait déjà commencé en 2021 suite aux effets de la pandémie de COVID, et s'est encore amplifiée en 2022 à cause de la guerre en Ukraine. En octobre 2022, les prix des denrées de base étaient largement supérieurs à la moyenne des cinq dernières années : ainsi, le prix moyen national du mil (l'aliment de base des Nigériens) était 20 % plus élevé que le prix moyen sur les cinq années précédentes, et le prix du niébé était 12 % plus élevé¹⁰. Le prix du gasoil a également augmenté depuis août 2022, passant de 538 FCFA le litre à 668 FCFA, ayant un impact sur les coûts du transport des marchandises y compris des denrées alimentaires¹¹.

Par conséquent les besoins humanitaires continuent de grandir, notamment en matière de sécurité alimentaire selon le Cadre Harmonisé (CH) de mars 2023¹², 3,3 millions de personnes seront en situation d'insécurité alimentaire sévère (CH phases 3 et 4) pendant la période de soudure juin-août 2023. Il s'agit du deuxième plus haut nombre de personnes en insécurité alimentaire aigue depuis le début du Cadre Harmonisé au Niger en 2012, mis à part 2022, année de crise alimentaire exceptionnelle (4,4 millions de personnes en phase 3 et 4). Au total 2,7 millions de personnes sont actuellement visées par le Plan de réponse humanitaire des Nations Unies pour 2023 (publié en mars 2023¹³).

également inférieure de 37 % à la production de 2020 et de 39 % à la moyenne des cinq dernières années. Toutes les régions sont déficitaires.

⁹ Source : UNICEF Country Office Annual Report 2020.

¹⁰ Source : Système d'information des marchés Agricoles (SIMA), Niger
https://dataviz.vam.wfp.org/economic_explorer/prices

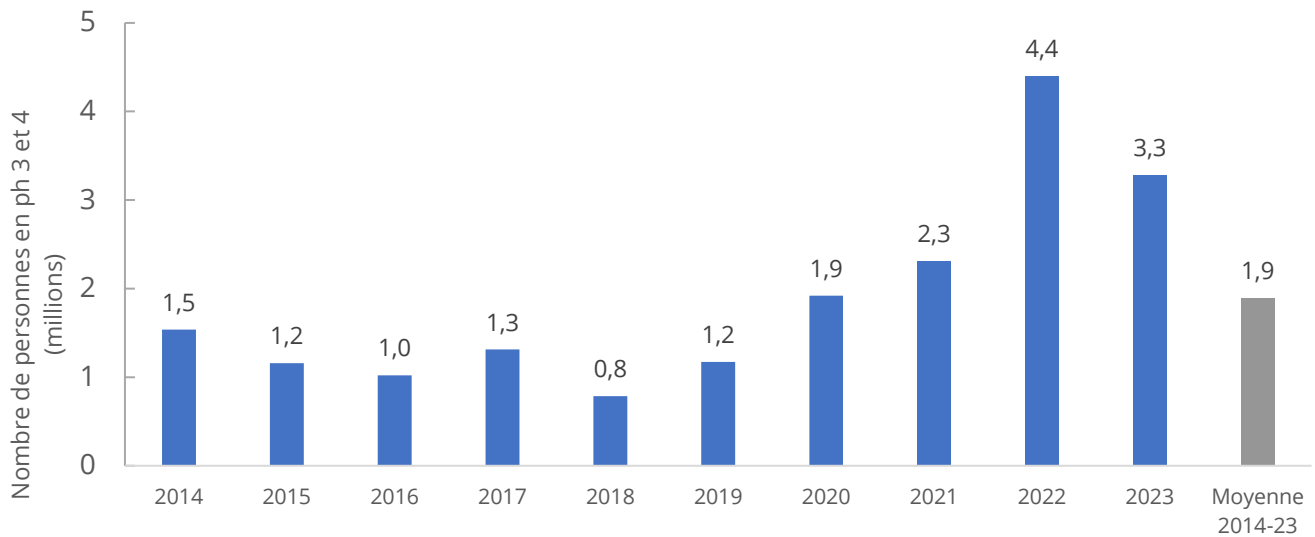
¹¹ Source : Famine Early Warning Systems Network, Niger Food Security outlook, <https://fews.net/fr/west-africa/niger>

¹² Source : Réseau de Prévention des Crises Alimentaires : <https://www.food-security.net/datas/niger/>

¹³ Source: OCHA, Plan de réponse Humanitaire 2023,

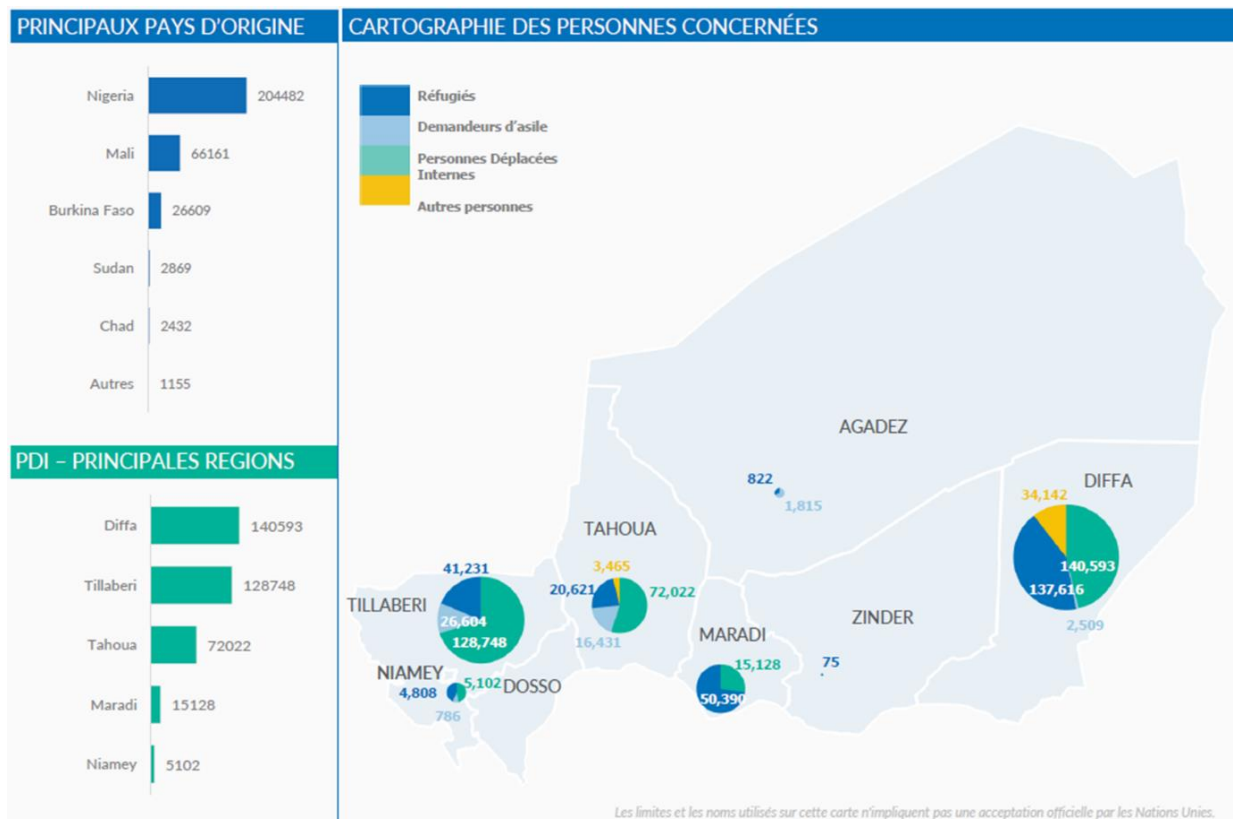
https://www.humanitarianresponse.info/sites/www.humanitarianresponse.info/files/documents/files/ner_hrp_2023_09_032023.pdf

Figure 1 : Nombre de personnes en insécurité alimentaire aiguë pendant la période de soudure (phase 3 et 4 du Cadre Harmonisé - mars 2023)



Un des facteurs d'insécurité alimentaire est le déplacement forcé, qui touche à la fois les populations nigériennes déplacées au sein du Niger et les réfugiés ayant fui les violences dans les pays voisins. A la date du 31 janvier 2023 le Niger accueillait plus de 361 000 réfugiés et demandeurs d'asile, dont 69 % proviennent du Nigeria, 21 % du Mali, 5 % du Burkina Faso et 5 % d'autres pays ainsi que 361 593 déplacés internes¹⁵.

Carte 2 : Personnes en déplacement forcé au Niger - mars 2023 (UNHCR Niger)



Au Niger les réfugiés peuvent être groupés en trois grandes catégories :

- 1) Les **réfugiés maliens** qui ont fui vers le Niger depuis 2012 en raison du conflit en cours au Mali. Dans la région de Tillabéri, la majorité d'entre eux vivent dans des zones semi-rurales (Ouallam, Ayorou, Abala) sur des sites urbanisés - à la frontière du Mali et d'autres résident à Niamey. Dans la région de Tahoua, les exactions des groupes armés non étatiques sur les populations sont les causes de mouvements des populations. Les réfugiés maliens précédemment installés dans la ZAR (*Zone d'accueil des réfugiés*) d'Intikane (département de Tillia) sont en perpétuels mouvements secondaires dans les villages d'accueil des communes de Tillia, Tassara Tahoua Commune 2 et Tchintabaraden après la fermeture de cette ZAR.
- 2) Les **anciens réfugiés nigériens** présents depuis 2013, dont le nombre a considérablement augmenté au cours de la dernière décennie en raison de l'insurrection de Boko Haram. Ils sont installés dans le camp de Sayam-Forage dans la région de Diffa (sud-est du Niger) dans les villages d'accueil sites spontanés de la même région ainsi que dans les départements de Diffa, Goudoumaria, Bosso, Maine Soroa et N'Guigmi.
- 3) Les **nouveaux réfugiés nigériens** de 2019 (2ème semestre) dont certains relocalisés dans les villages d'opportunités (Garin Kaka, Dan Dadji Makaou et Chadakori) et d'autres résidant encore dans les villages d'accueil de la région de Maradi. Toujours à Maradi, de nouveaux réfugiés nigériens ont été enregistrés dans le département de Madarounfa.

A ces réfugiés nigériens de Maradi, en fin 2021 sont venus s'ajouter d'autres dans la région de Tahoua, précisément dans la commune de Bangui du département de Madaoua.

ASSISTANCE ACTUELLE | PAM et UNHCR

PAM. Le PAM apporte une assistance alimentaire aux réfugiés, PDI et populations hôtes vivant à proximité de sites de déplacement dans la cadre de son activité « Réponse aux crises prolongées » (« *protracted crisis* »). Cette activité tombe sous l'objectif stratégique 1 de son Programme stratégique de pays (PSP) 2020-2024¹⁴, qui vise à assurer que *les personnes touchées par une crise, y compris les réfugiés, les personnes déplacées internes, les membres des communautés d'accueil et les rapatriés dans les régions ciblées, [soient] en mesure de satisfaire leurs besoins alimentaires et nutritionnels de base pendant et après une crise.*

En 2022, dans le cadre de l'activité *Réponse aux crises prolongées* le PAM Niger a fourni une assistance alimentaire inconditionnelle (en vivres ou en cash) à 559 000 personnes, dont 117 390 réfugiés (21 %), 329 810 déplacés internes (59 %), 33 540 retournés (6 %) et 78 260 (14 %) populations hôtes. Cela représente 13 % des 4,2 millions de personnes assistées au total par le PAM Niger en 2022 à travers ses programmes d'urgence et de résilience.

UNHCR. La réponse du UNHCR est basée sur une approche communautaire et diversifiée selon les flux. Plus de 700 000 personnes sont en déplacements forcés¹⁵ dans les différentes régions du pays, dont 43 % sont

¹⁴ PAM, PSP - Niger (2020-2024), https://executiveboard.wfp.org/document_download/WFP-0000108577

¹⁵ Source : UNHCR, Personnes relevant de la compétence du UNHCR, janvier 2023, <https://data.unhcr.org/en/documents/details/98687>

des réfugiés et demandeurs d'asile, 52 % des déplacés internes et 5 % d'autres personnes concernées, toutes relevant de la compétence du UNHCR.

Tableau 5 : Personnes concernées relevant de la compétence du UNHCR

Région	Personnes concernées
Diffa	314 915
Zinder	75
Maradi	65 497
Agadez	2 598
Tahoua	112 539
Tillabéri	194 740
Niamey	10 891
Total	701 255

Globalement le UNHCR assiste les nouveaux arrivés en fournissant une assistance holistique, comprenant une protection et des solutions globales, y compris la protection contre les exploitations et abus sexuels (PSEA), l'éducation, avec une attention particulière aux femmes, aux enfants et aux autres personnes ayant des besoins spécifiques. Cette stratégie est guidée par une approche Nexus grâce à des projets d'urbanisation et des opportunités de renforcement des moyens d'existence.

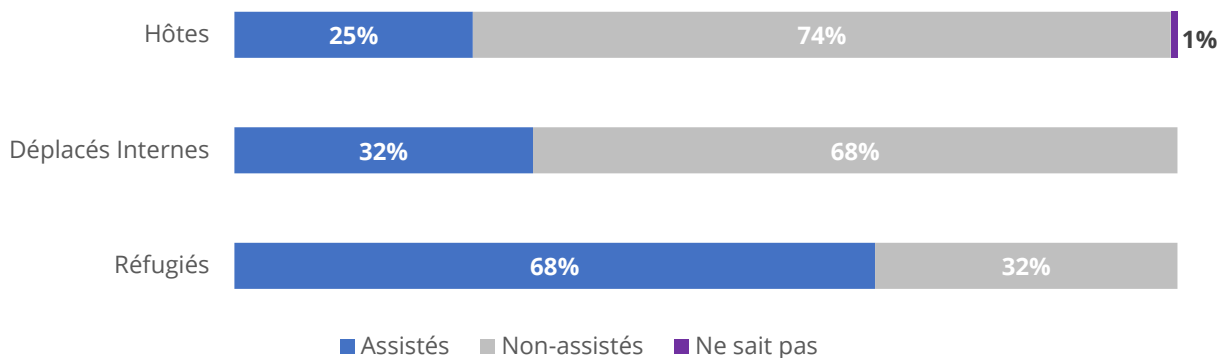
3. Résultats

Les résultats décrits ci-dessous sont issus de l'enquête auprès des ménages et des discussions de groupe. Tout résultat quantitatif provient de l'enquête auprès des ménages, sauf où précisé.

DÉMOGRAPHIE | Caractéristiques des ménages

Proportion des bénéficiaires parmi les enquêtés. Parmi les réfugiés enquêtés, 68 % sont également bénéficiaires de l'assistance alimentaire du PAM (activité « crises prolongées »), alors que 32 % des PDI enquêtés et 25 % de la population hôte enquêtée le sont.

Figure 2 : Bénéficiaires de l'assistance du PAM (activité « crises prolongées »)



Caractéristiques du chef de ménage (CDM). Les ménages enquêtés sont pour la plupart dirigés par des hommes. La communauté hôte relève la plus grande proportion de CDM hommes (82 %). Les déplacés internes ont un CDM homme dans 70 % des cas alors que cette proportion chute à 52 % chez les réfugiés. Parmi les déplacés internes le CDM est illettré dans la majorité des cas (57 %) ; ces proportions sont inférieures parmi les réfugiés (54 %) et la population hôte (44 %).

Entre 24 % et 30 % des ménages sont polygames, avec la polygamie plus fréquente chez les ménages réfugiés que chez les PDI.

Taille du ménage. La taille moyenne d'un ménage réfugié est de 6 personnes tandis qu'elle est de 7 personnes parmi les déplacés internes et les communautés hôtes. Dans certaines strates, notamment les populations hôtes et les PDI à Tahoua et Maradi, cela atteint 8 ou 9.












Composition du ménage. En moyenne 42 % des ménages réfugiés ont une femme enceinte ou allaitante. Cette fréquence est encore plus élevée chez les déplacés (49 %) et les hôtes (46 %).

Des personnes âgées (ayant plus de 60 ans) sont présentes dans 19 % des ménages des réfugiés, 24 % des déplacés internes et 30 % des hôtes.

La quasi-totalité des ménages à des enfants de moins de 18 ans (92 % des ménages réfugiés, 96 % des déplacés internes et 95 % des populations hôtes).

Les ménages ayant des enfants en bas âge (de moins de 5 ans) sont respectivement de 63 % des réfugiés, 72 % des PDI et 69 % parmi les hôtes.

Tableau 6 : Principales caractéristiques des ménages (*CDM : chef de ménage)

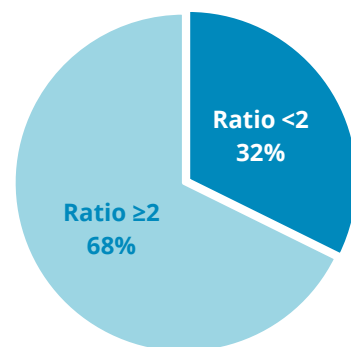
	RÉFUGIÉS	DÉPLACÉS INTERNES	HÔTES	MOYENNE GLOBALE ¹⁶
 CDM* homme	 52%	 70%	 82%	68%
 CDM illettré(e)	54%	57%	44%	52%
 CDM polygame	30%	24%	27%	27%
 Taille moyenne de ménage	6	7	7	6,7
 Ménage avec femme enceinte ou allaitante	42%	49%	46%	46%
 Ménage avec membre âgé (+60 ans)	19%	24%	30%	24%
 Ménage avec enfants (<18 ans)	92%	96%	95%	94%
 Ménage avec jeunes enfants (<5 ans)	63%	72%	69%	68%

Ratio de dépendance. Le ratio de dépendance démographique, qui exprime le nombre de personnes au sein du ménage incapables de travailler (telles que les enfants de moins de 18 ans, les personnes âgées de plus de 59 ans, les malades chroniques ou ayant un handicap) par rapport au nombre de personnes valides et en âge de travailler (ayant de 18 à 59 ans), révèle un fort taux de dépendance dans les trois catégories de population. Un ratio de dépendance bas signifie que la population productive est suffisamment nombreuse par rapport aux inactifs pour les entretenir facilement sur le plan économique. A l'inverse, un ratio de dépendance élevé indique une forte pression économique sur la population productive, qui doit assurer la subsistance d'inactifs proportionnellement nombreux.

Figure 3 : Ratio dépendance démographique

En moyenne, 68 % des ménages ont un ratio de dépendance supérieur ou égale à 2, c'est-à-dire que pour chaque adulte en âge de travailler, il y a au moins deux personnes dépendantes.







Il faut noter que cet indicateur se base purement sur l'âge et les critères des membres du ménage présentés ci-dessus mais il ne reflète pas la contribution réelle des personnes aux moyens d'existence du ménage.



¹⁶ La moyenne globale est calculée comme la moyenne arithmétique des valeurs des trois types de populations.

PROTECTION | Handicap, protection de l'enfance, sécurité

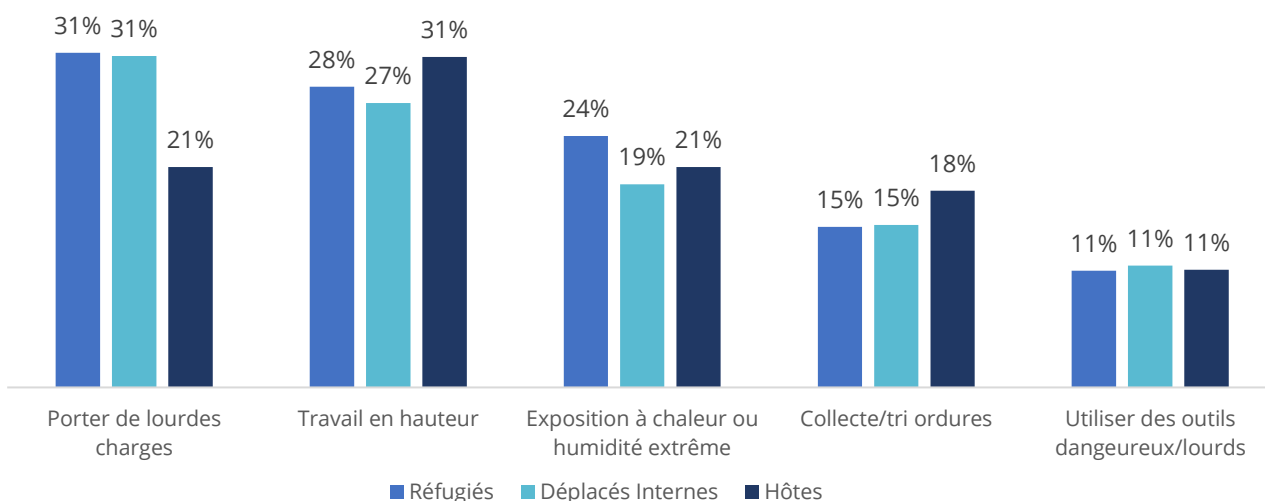
Tableau 7 : Ménages ayant des membres avec handicap ou maladies chroniques

	RÉFUGIÉS	DÉPLACÉS INTERNES	HÔTES	MOYENNE GLOBALE
	 12%	 14%	 13%	13%
	18%	20%	23%	20%
	25%	28%	32%	28%

Handicap. Le taux de ménages ayant un membre avec handicap est similaire dans les trois catégories de population (environ 13 %). Nous remarquons que la population hôte a une fréquence plus élevée de personnes ayant une maladie chronique (23 % par rapport à 18 % des réfugiés et 20 % des déplacés internes), probablement à cause de leur plus grande proportion de personnes âgées (+60 ans).

Emploi des enfants. Parmi les ménages ayant des enfants d'âge scolaire (entre 5 et 17 ans), environ un enfant sur trois (31 %) travaille pour subvenir aux besoins du ménage parmi les trois types de population. Cela atteint 47 % parmi les réfugiés à Tahoua et 42 % parmi les réfugiés à Maradi (villages d'opportunité et villages d'accueil).

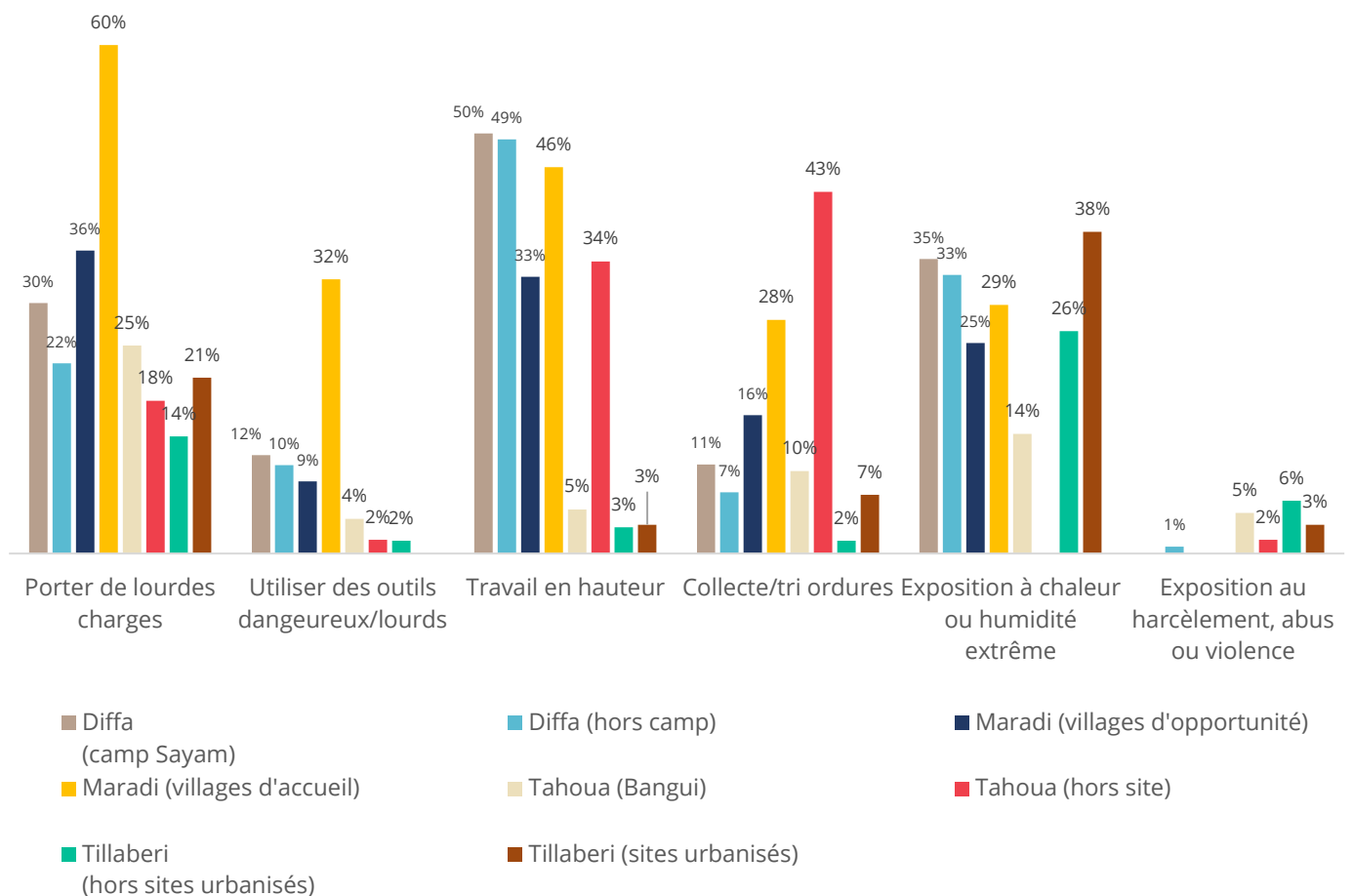
Figure 4 : Emploi des enfants-exposition à des facteurs contraignants



Parmi les enfants qui travaillent, la proportion de ceux qui travaillent plus de 14 heures par semaine est de 23 % parmi les réfugiés, 25 % parmi les déplacés internes et 20 % parmi les communautés hôtes. Dans la région de Tahoua, cela dépasse 40 % dans certaines strates.

L'emploi des enfants implique souvent de porter des charges lourdes (pour 31 % des enfants réfugiés et déplacés internes, et 21 % des enfants de la population hôte), de travailler en hauteur (pour 28 % des réfugiés, 27 % des déplacés internes et 31 % des enfants de la population hôte), de travailler en conditions de chaleur ou humidité extrêmes (respectivement pour 24 % des enfants réfugiés, 19 % des enfants déplacés internes et 21 % des enfants hôtes), de collecter ou de trier des ordures (pour 15 % des enfants des réfugiés et déplacés internes et 18 % des enfants de la population locale) ainsi que d'utiliser des outils dangereux ou de l'équipement lourd (11 % des cas pour tous les types de population).

Figure 5 : Emploi des enfants-exposition à des facteurs contraignants par strate



Sécurité et sûreté. Les principales préoccupations concernant le lieu de vie (que ce soit le camp, site, village ou ville) s'orientent, en ordre d'importance, sur les vols domestiques, les menaces et les agressions.

A cela, il faut ajouter que 11 % des réfugiés logés hors camp à Diffa craignent les abus sexuels et d'autres formes de violence sexiste. La criminalité est également plus fréquemment aperçue à Diffa parmi les réfugiés hors camp (11 %) par rapport aux autres strates.

Figure 6 : Principales préoccupations de la population enquêtée

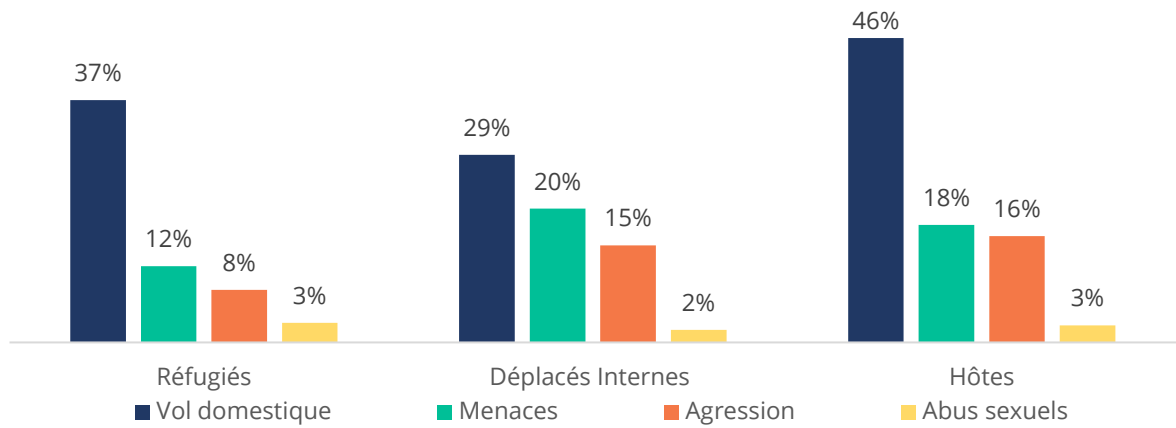


Figure 7 : Principales préoccupations des réfugiés

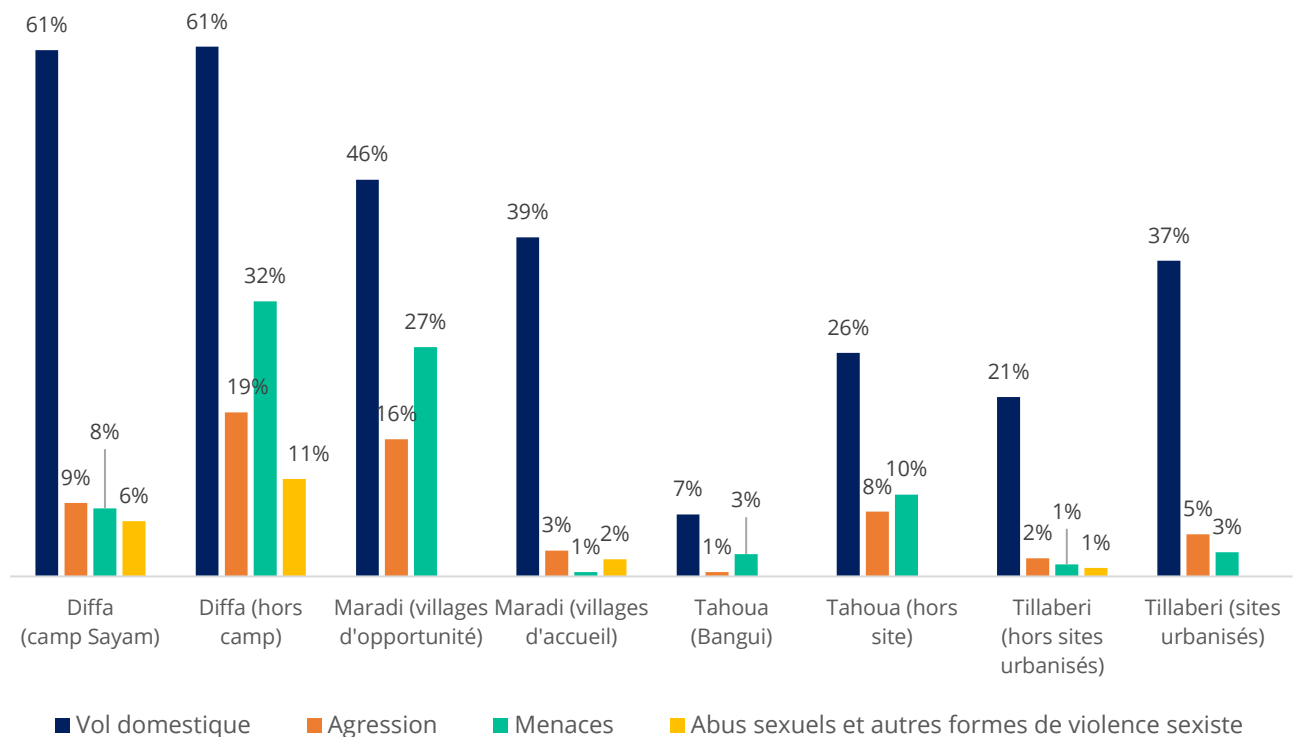


Figure 8 : Principales préoccupations des déplacés internes

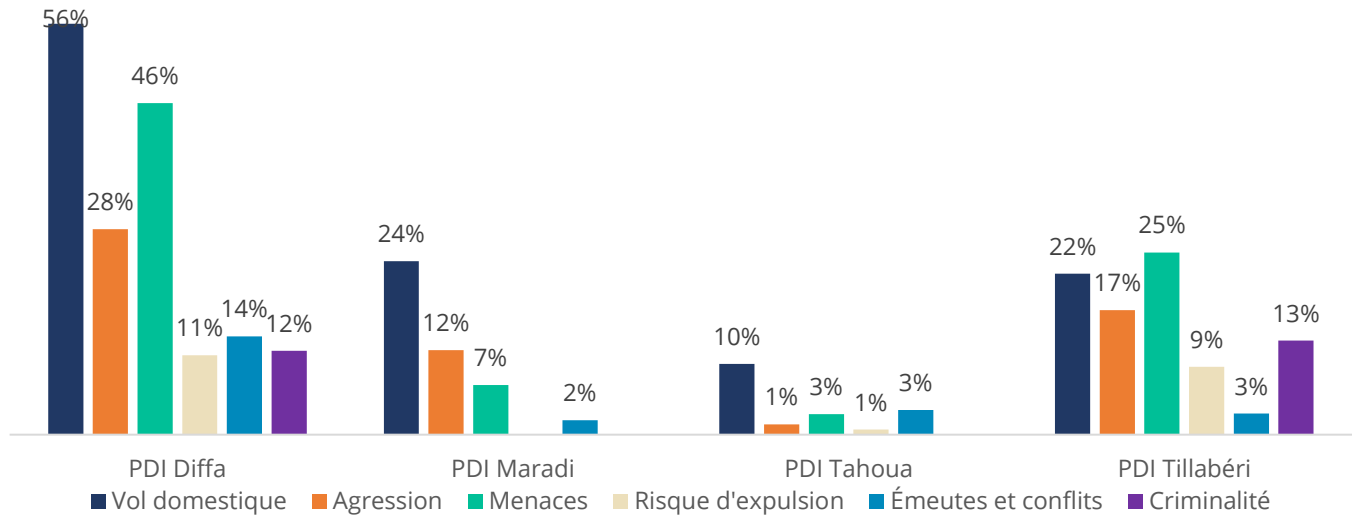
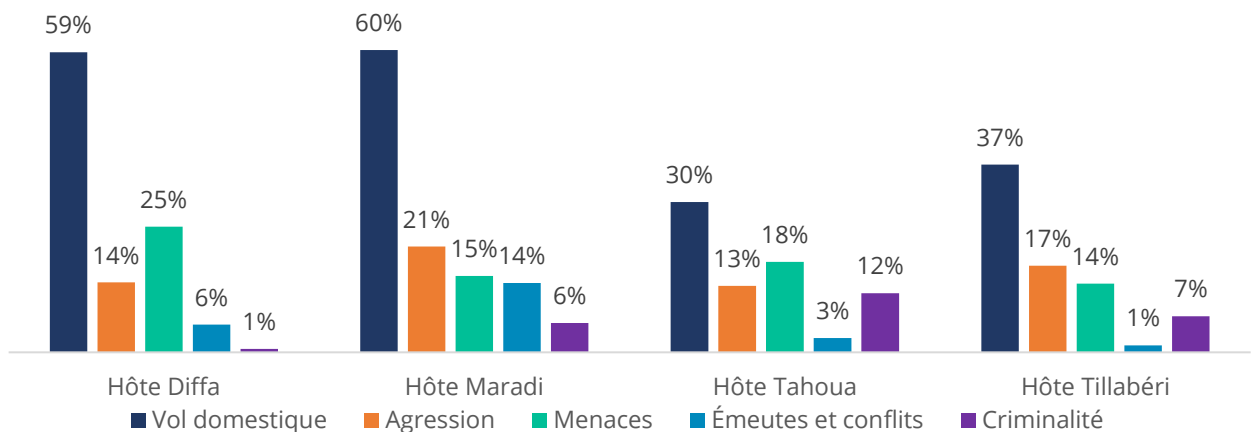


Figure 9 : Principales préoccupations des hôtes



Les problèmes de braquage contre les personnes vulnérables pendant les distributions sont reportés seulement par une minorité des ménages (respectivement par 3 % des réfugiés, 7 % des déplacés internes et 8 % de la population hôte), et ce problème est ressenti davantage par les réfugiés hors camp à Diffa (12 %) et par ceux hors site à Tahoua (13 %).

Parmi les ménages dont les membres ont été braqués, une proportion importante perçoit ce problème comme récurrent, particulièrement parmi les déplacés internes : presque la moitié d'entre eux (46 %) déclare subir des braquages fréquents.

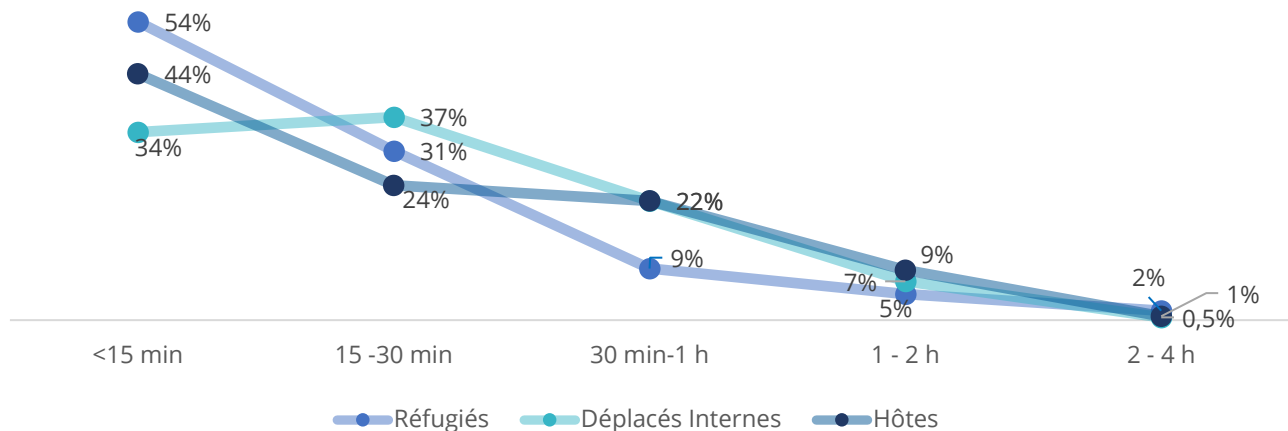
Lors des discussions de groupe, de manière générale, les femmes se sont montrées préoccupées par les violences basées sur le genre (VBG), par l'insécurité en dehors des sites, par les enlèvements, par les accidents et les menaces des animaux sauvages (comme elles sont impliquées dans la collecte du bois ou cueillette des produits forestiers dans les espaces ouverts), alors que les hommes sont plutôt concernés par les problèmes liés à l'insécurité, les enlèvements. L'existence des cas de VBG a été signalée dans 62 % des discussions de groupe avec les communautés hôtes, 40 % des discussions avec les déplacés internes et 36

% des discussions avec les réfugiés. Les violences domestiques ont été mentionnées par un tiers des groupes des femmes et par moins d'un groupe d'hommes sur dix.

Distance du lieu de distribution alimentaire du PAM. Lorsque les ménages se rendent aux points de distribution de l'assistance alimentaire, ils s'exposent à des risques d'attaque qui augmentent en fonction de la distance au point de distribution.

Le point de distribution de l'assistance alimentaire se trouve souvent à une distance parcourable à pied en moins de 15 minutes (pour 54 % des réfugiés, 34 % des déplacés internes et 44 % des hôtes). Cette distance passe de 15 à 30 minutes pour 31 % des réfugiés, 37 % des déplacés internes et 24 % des hôtes¹⁷. Très peu de ménages déclarent avoir à parcourir plus d'une heure pour aller au site de distribution.

Figure 10 : Distance du lieu de distribution



Coexistence entre les groupes. Les relations entre les différents types de populations sont dans l'ensemble jugées harmonieuses par les communautés rencontrées (retour positif dans 88 % des discussions de groupe) et encore plus par les leaders communautaires et les autorités locales (réactions positives dans 94 % des interviews d'informateurs clés).

On note toutefois qu'un groupe de discussion sur dix a mentionné la méfiance entre les différents groupes liée à l'insécurité, ce qui souligne à quel point les communautés ont été traumatisées par les attaques qui ont conduit à leur déplacement, ainsi que la perception que des membres des groupes armés sont infiltrés parmi les populations déplacées.

Les conflits liés à l'accès aux ressources naturelles ont davantage été mentionnés que ceux entre les différents groupes de populations (réfugiés, PDI, populations hôtes) – en particulier les conflits liés à l'accès aux points d'eau et ceux entre agriculteurs et éleveurs pour l'accès aux parcelles de terres, les premiers pour pratiquer l'agriculture et les deuxièmes pour faire paître les animaux. Ces conflits sont courants au Niger et ne se limitent pas aux zones de déplacement. Lors des discussions avec les informateurs clés, les leaders communautaires et les autorités locales ont mentionné des solutions axées sur le renforcement de la

¹⁷ Dans cette représentation graphique, ainsi que dans certaines des suivantes, la somme n'est pas égale à 100 car les chiffres ont été arrondis à l'unité supérieure.

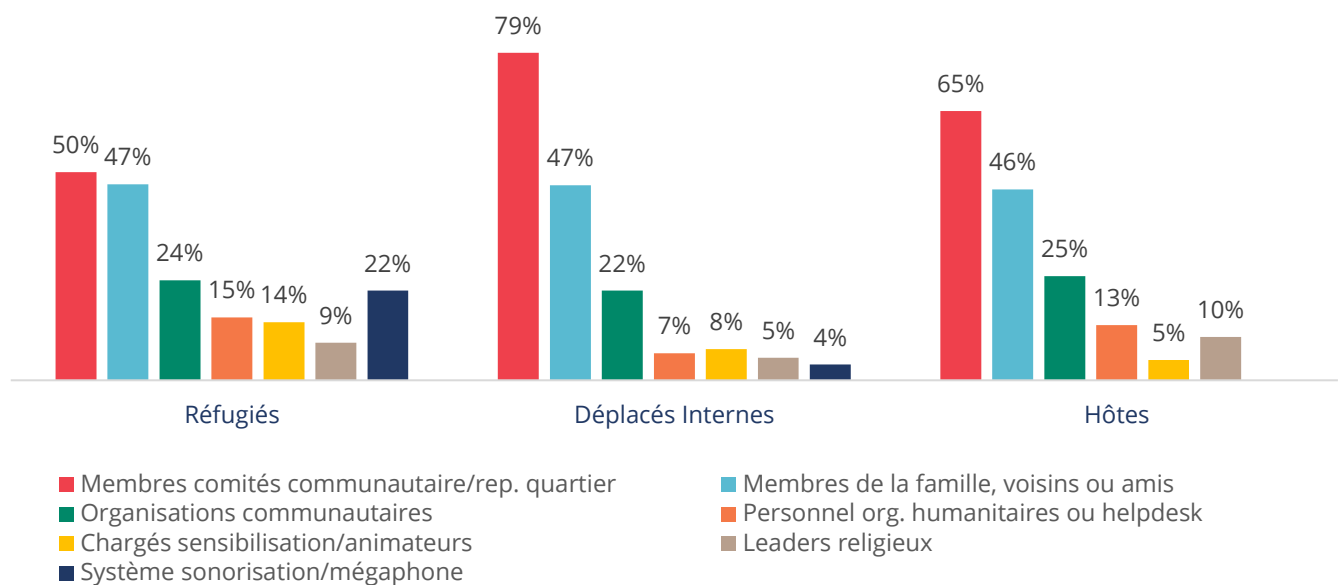
sensibilisation à la coexistence pacifique et sur une meilleure communication et coordination entre les différents groupes. La création de couloirs de passage pour les animaux a été également proposée, ainsi qu'une augmentation des activités génératrices de revenus (AGR) pour les jeunes, afin de diminuer la pression sur les ressources. Une augmentation du nombre des points d'eau a été aussi proposée pour diminuer l'encombrement sur ceux existants.

REDEVABILITÉ | Informations clés et mécanismes de retour d'information

L'objectif des engagements en matière de redevabilité envers les populations affectées est de faciliter la participation des différentes communautés aux programmes humanitaires en veillant à ce que les processus de conception, de mise en œuvre, de suivi et d'évaluation des programmes soient informés et reflètent les points de vue des personnes affectées, y compris des plus vulnérables telles que celles ayant une maladie ou un handicap, ainsi que les enfants.

Information sur l'assistance. Il ressort de l'enquête que les membres des comités communautaires ou représentants de quartier, les membres de la famille, les voisins ou les amis et les organisations communautaires sont les trois principaux canaux d'information sur l'assistance pour tous les types de population, néanmoins dans des proportions différentes comme le montre le graphique ci-dessous.

Figure 11 : Sources d'information sur l'assistance



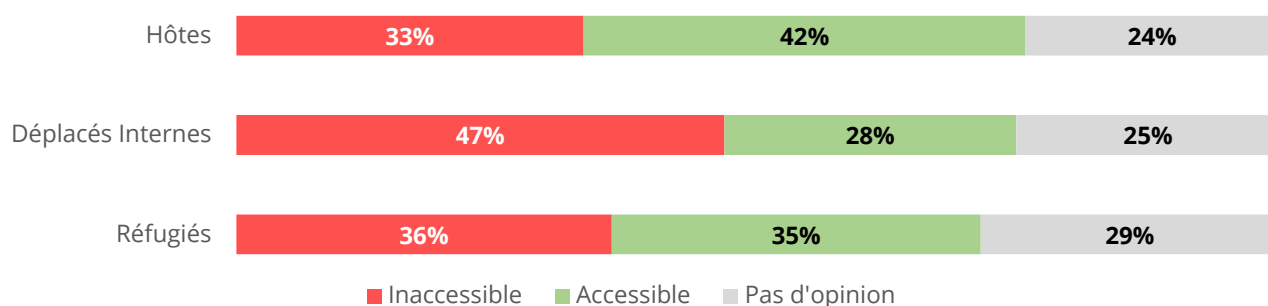
Pour les réfugiés, les membres des comités communautaires ou représentants de quartier, les membres de la famille, voisins ou amis, et les organisations communautaires constituent les sources d'information les plus fréquemment utilisées, avec des proportions respectives de 50 %, 47 % et 24 %. Il faut noter que pour les réfugiés, les mégaphones et le système de sonorisation sont aussi des moyens importants de communication (22 %).

Pour les ménages déplacés internes et populations hôtes, les membres des comités communautaires ou représentants de quartier sont les principaux vecteurs de communication (pour 79 % des déplacés internes et 65 % des hôtes) – de manière plus marquée que chez les réfugiés. La famille et les amis représentent le deuxième vecteur de communication le plus important pour les déplacés internes (47 %) et les hôtes (46 %), et les organisations communautaires le troisième (pour 22 % des déplacés internes et 25 % des hôtes).

Mécanismes de retour de l'information en vue de la redevabilité envers les populations affectées :

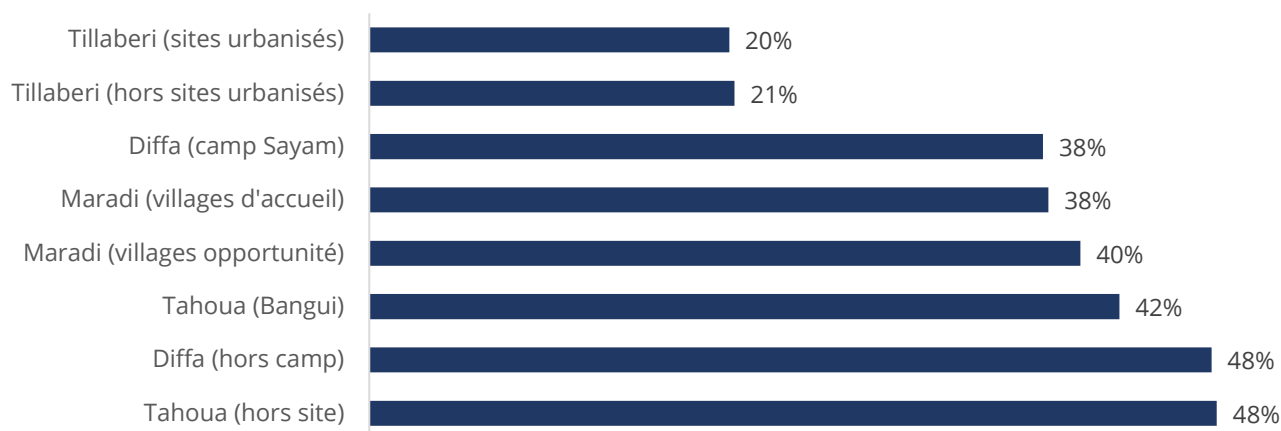
En cas de besoin de renseignement, préoccupations, ou si les bénéficiaires souhaitent fournir des commentaires ou des plaintes concernant l'assistance, les canaux les plus utilisés sont les leaders communautaires (pour respectivement 40 % des réfugiés, 50 % des PDI et 54 % de la communauté hôte) et les comités de plainte pour toutes les catégories de population (respectivement 38 % des réfugiés, 40 % des PDI et 36 % de la communauté hôte).

Figure 12 : Accessibilité des mécanismes de retour de l'information



Les mécanismes de retour d'information ne sont pas toujours accessibles aux ménages et à leurs membres. Pour les réfugiés la situation varie considérablement selon les strates : ce sont particulièrement les ménages hors site à Tahoua et Diffa qui ont le moins accès à des mécanismes de retour d'information (48 %), suivi par ceux du camp Bangui à Tahoua (42 %) et ceux des villages d'opportunité à Maradi (40 %).

Figure 13 : Réfugiés déclarant de ne pas avoir accès aux mécanismes de retour de l'information existants



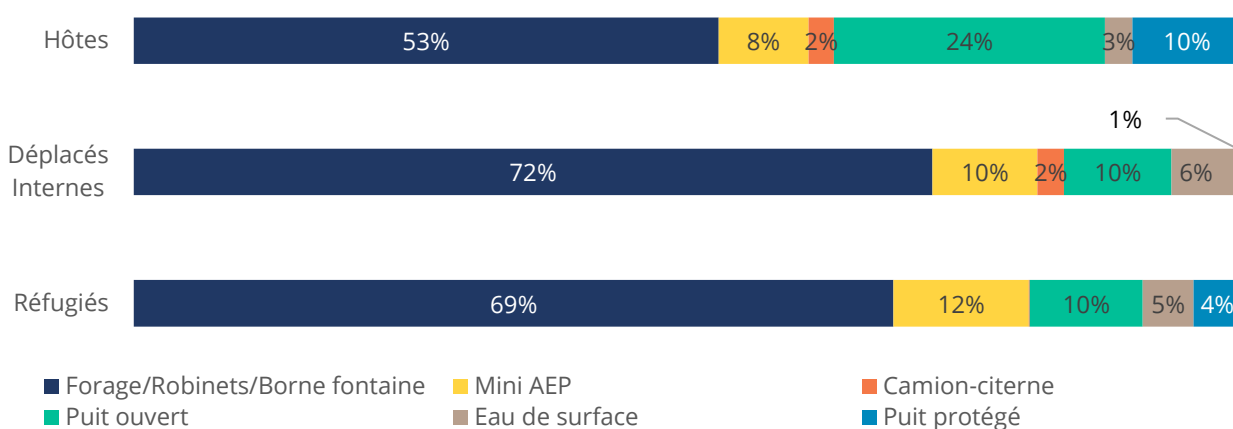
Les ménages ont fait part des défis qu'ils ont pour accéder aux mécanismes de retour d'information. Souvent ils ne sont pas conscients de la disponibilité de ces systèmes (45 % des réfugiés et PDI et 40 % des hôtes). En outre, les barrières d'accès pour les enfants sont importantes (19 % des réfugiés, 25 % des PDI et 27 % des hôtes) et le fait d'être illettré rend difficile l'accès aux mécanismes de retour de l'information (pour 10 % des réfugiés, 12 % des PDI et 9 % des hôtes). Le manque de confiance dans ces mécanismes a été également mentionné comme un défi (par environ 9 % des ménages de tout type de population).

ACCÈS AUX SERVICES SOCIAUX DE BASE | Eau et Assainissement

Eau. La consommation d'eau par ménage par jour est en moyenne de 25 litres par personne par jour pour les réfugiés, de 23 litres par personne par jour pour les déplacés internes et de 27 litres par personne par jour pour les hôtes, ce qui est au-dessus de la norme minimale requise pour la survie de 15 litres/jour/personne¹⁸.

Pour toutes les catégories de population et sites de réfugiés, la principale source d'eau pour la cuisine, pour boire et pour l'hygiène personnelle est le forage (ou le robinet ou la borne fontaine). Cependant, la population hôte a moins souvent accès à l'eau du forage/robinets/borne fontaine, ressortant comme celle pus défavorisée.

Figure 14 : Source d'eau potable



La majorité des interviewés accèdent à une source d'eau pour le ménage en moins de dix minutes de marche à pied (73 % des réfugiés, 52 % des déplacés internes et 67 % des hôtes). D'autres 24 % des réfugiés, 33 % des déplacés internes et 24 % des hôtes mettent entre 10 et 30 minutes pour arriver à la source d'eau et seulement une minorité mettent plus d'une heure ou plus de marche (1 % des réfugiés, 5 % des déplacés internes et 3 % des hôtes).

L'eau n'est pas suffisante selon 22 % des réfugiés, 30 % des déplacés internes et 15 % des hôtes enquêtés. Les raisons varient en fonction du statut du ménage : les réfugiés ressentent en large mesure l'insuffisance

¹⁸ Selon les standards humanitaires SPHERE.

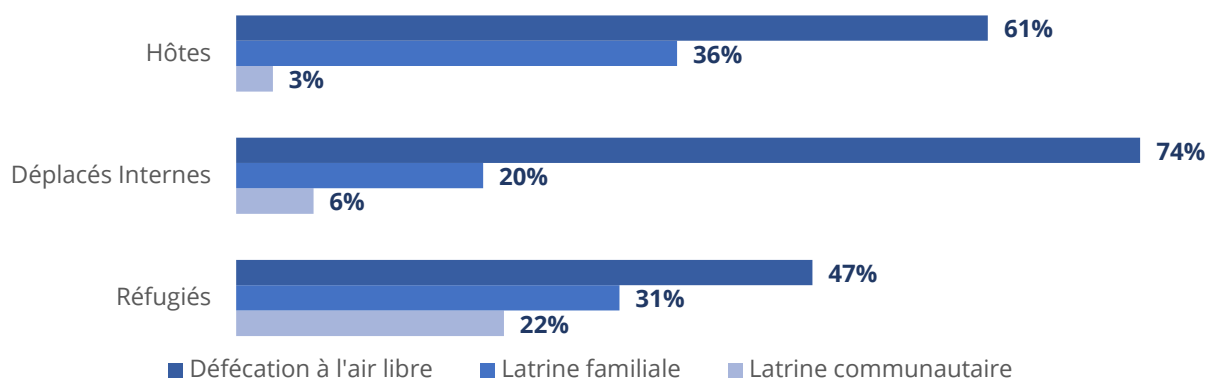
des jerricans et des seaux pour transporter l'eau (81 %, contre 62 % pour les déplacés internes et pour la population hôte). Les déplacés internes sont, par contre, les plus affectés par l'éloignement des sources d'eau (57 % des PDI disent que la source d'eau est trop éloignée, contre 32 % des réfugiés et 44 % des hôtes). Le manque de moyens de transport pour aller chercher l'eau est plus ressenti par la population hôte (44 %) par rapport aux déplacés internes (39 %) et aux réfugiés (35 %). L'âge et le mauvais état de santé sont un empêchement pour une minorité des interviewés, notamment 8 % des réfugiés, 7 % des déplacés internes et 4 % de la population hôte. Le temps d'attente à la borne fontaine ou au puit est également plus ressenti comme difficulté pour accéder à l'eau par les hôtes (37 %), par rapport aux déplacés internes (29 %) et réfugiés (16 %). Tous les résultats sont recueillis dans le tableau ci-dessous.

Tableau 8 : Insuffisance d'eau et causes ressenties par les ménages

	Réfugiés	Déplacés internes	Hôtes
INSUFFISANCE D'EAU POUR LE MÉNAGE	22%	30%	15%
<u>RAISONS</u>			
INSUFFISANCE JERRICANS	81%	62%	62%
ÉLOIGNEMENT SOURCE D'EAU	32%	57%	44%
MANQUE DE MOYENS DE TRANSPORT	35%	39%	44%
TEMPS D'ATTENTE A LA SOURCE D'EAU	16%	29%	37%
ÂGE/ÉTAT SANTÉ MEMBRES DU MENAGE	8%	7%	4%

Assainissement. La défécation à l'air libre reste la modalité d'assainissement la plus fréquente, particulièrement chez les déplacés internes et la communauté hôte, malgré toutes les conséquences négatives sur la santé (spécialement des enfants) et sur l'environnement, ainsi qu'en termes de sécurité (surtout pour les femmes). Ceci concerne notamment 47 % des réfugiés, 74 % des déplacés internes et 61 % de la population hôte.

Figure 15 : Modalités d'assainissement

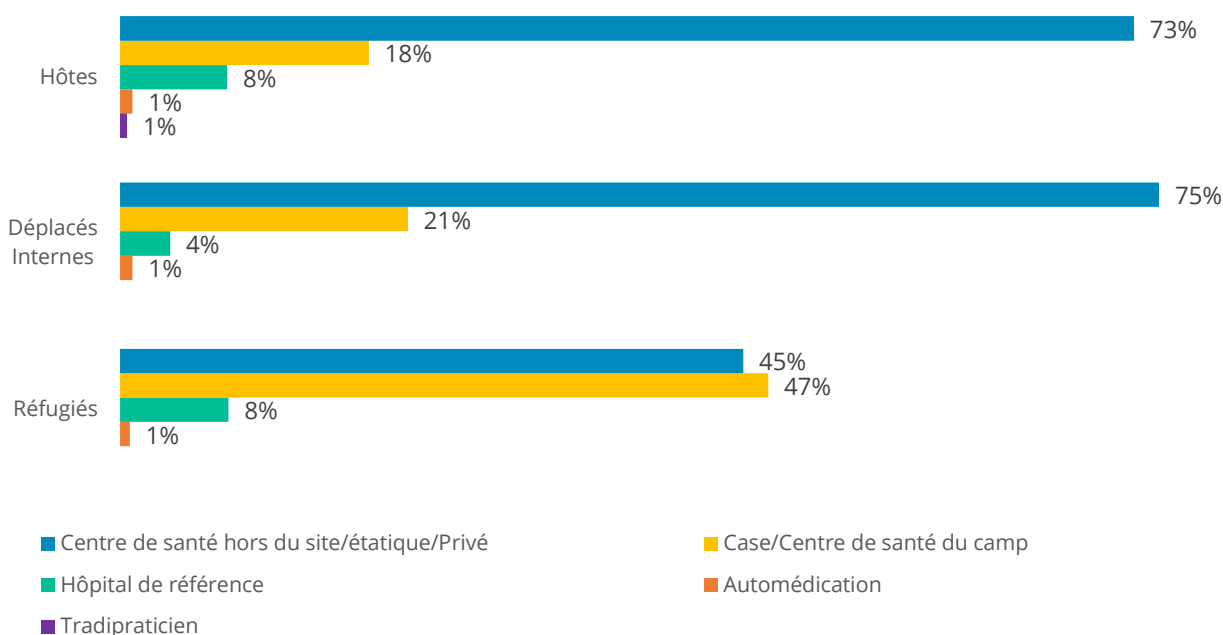


Les latrines familiales constituent la deuxième option (pour 31 % réfugiés, 20 % déplacés internes et 36 % de la population hôte), suivies par les latrines communautaires (utilisées par 22 % des réfugiés, 6 % des déplacés internes et 3 % de la population hôte).

Parmi ceux qui ont accès à une latrine familiale, le ménage est dans la majorité des cas le seul utilisateur (pour respectivement 66 % des réfugiés, 75 % des déplacés internes et 73 % des hôtes).

ACCÈS AUX SERVICES SOCIAUX DE BASE | Santé - Nutrition

Soins de santé. Pour toutes les catégories de population, la source principale de soins est les centres de



santé hors des sites/camps (étatiques ou privés). Pour les réfugiés, cela est suivi de très près par les cases/centres de santé situés sur les sites. On note qu'un nombre non négligeable de PDI et populations hôtes accèdent également au cases/centres de santé situés dans les sites/camps de réfugiés (18 % pour les hôtes et 21 % pour les PDI). Figure 16 : Modalités des soins

Femmes. La grande majorité des femmes enceintes se rendent dans une formation sanitaire pour les consultations prénatales (respectivement 94 % des réfugiés, 90 % des déplacés internes et 93 % parmi la

population hôte). Parmi celles qui ne s'y sont pas rendues, les principales raisons évoquées ont été le manque d'argent, la méfiance envers les formations sanitaires et le manque de moyens de transport.

Parmi les femmes qui ont accouché, la majorité s'est rendue dans une de ces formations sanitaires pour les consultations post-natales, bien que moins souvent par rapport à quand elles étaient enceintes (pour respectivement 85 % des réfugiées, 76 % des déplacées internes et 84 % des femmes de la population hôte).

Enfants. La situation de la santé des enfants de moins de cinq ans est assez homogène parmi les trois types de population. Les nourrissons sont souvent amenés en consultation, mais plus fréquemment par les ménages hôtes (85 %) que par les réfugiés (76 %) et les déplacés internes (63 %).

Vit A. La vitamine A, importante pour la vue et la croissance, est administrée dans les centres de santé et dispositifs sanitaires. Seulement une minorité des enfants parmi les interviewés a pu montrer le certificat aux enquêteurs (respectivement 37 % des réfugiés, 26 % des déplacés internes et 38 % des hôtes), tandis que les 43 % des réfugiés, 42 % des déplacés internes et 44 % des hôtes se souviennent l'avoir reçue de mémoire. Ces proportions sont bien en dessous des cibles de couverture de la supplémentation en vitamine A pour les enfants réfugiés entre 6 et 59 mois du UNHCR-SPHERE¹⁹.

Vermifuge. Au cours des six mois précédant l'enquête le vermifuge a été administré aux enfants de moins de cinq ans plus fréquemment chez les hôtes (72 %) que chez les réfugiés (69 %) et les déplacés internes (56 %), des proportions en dessous des cibles de déparasitage du UNHCR-SPHERE pour les réfugiés (75 %).

Vaccin contre la rougeole. Les épidémies de rougeole sont fréquentes au Niger. La dernière a touché plus de 14 100 personnes et en a tué 32 en 2022. Quarante districts sanitaires sur les 72 du pays ont atteint le seuil épidémique en 2022, à cause d'un manque de vaccins²⁰. Les visites de terrain ont confirmé que seulement une proportion limitée des enfants avait été vaccinée contre la rougeole : les enquêteurs ont pu vérifier à travers les cartes vaccinales que 36 % des enfants étaient vaccinés parmi les réfugiés, 23 % parmi les déplacés internes et 37 % parmi les hôtes. Quarante-et-un pour cent des réfugiés, 42 % des déplacés internes et 45 % hôtes ont déclaré d'avoir vacciné les enfants contre la rougeole, mais sans que les enquêteurs puissent le vérifier, des proportions en dessous des cibles de couverture vaccinale anti-rougeole pour les enfants entre 9 et 59 mois du UNHCR-SPHERE pour les réfugiés (95 %).

Mesure du Périmètre Brachial (PB). Le suivi de la croissance des enfants pour le dépistage de la malnutrition se fait normalement au niveau communautaire ou dans les formations sanitaires selon le contexte, à l'aide du ruban gradué en mm pour mesurer le PB. Les résultats montrent que le dépistage est plus fréquent chez les réfugiés et les populations hôtes que chez les PDI (61-62 % des enfants réfugiés et hôtes ont été dépistés au cours des 30 jours précédant l'enquête, contre seulement 45 % pour les PDI). Ces résultats suggèrent que la population déplacée interne est celle moins suivie du point de vue médical et nutritionnel.

Les résultats des dépistages signalés par les interviewés révèlent des taux de malnutrition aigüe modérés plus élevés chez les enfants réfugiés (13%) et PDI (11%) que chez les hôtes (7 %). En revanche, on note des

¹⁹ Source : Enquête standardisée élargie UNHCR – sens pour les populations de réfugiés. Module 2: Anthropométrie et santé- Guide pratique, version 3 (2018). https://www.unhcr.org/sens/wp-content/uploads/sites/155/2021/01/UNHCR_SENS_Module_2_ANTHROSANTE_v3_FR.docx

²⁰ Source: UNICEF : Niger Humanitarian Situation Report No.3. Reporting Period January -December 2022.

taux de malnutrition aigüe sévères (MAS) signalés similaires entre les trois groupes (allant de 3 à 4 %). Le taux de malnutrition aigüe globale (MAG) signalé est au-dessus du seuil d'alerte de l'OMS pour les contextes d'urgence (10 %) pour tous les groupes, allant de 10 % chez les hôtes à 15 % chez les PDI et 16 % chez les réfugiés.

Tableau 9 : Indicateurs de santé et nutrition chez les enfants de moins de 5 ans

	Réfugiés	Déplacés Internes	Hôtes
NOURRISSON AMENÉ EN CONSULTATION	76%	63%	85%
VIT. A ADMINISTRÉE (CARTE)	37%	26%	38%
VIT. A ADMINISTRÉE (MÉMOIRE)	43%	42%	44%
VERMIFUGE ADMINISTRÉ	69%	56%	72%
VACCIN CONTRE LA ROUGEOLE (CARTE)	36%	23%	37%
VACCIN CONTRE LA ROUGEOLE (MÉMOIRE)	41%	42%	45%
DÉPISTAGE CONTRE LA MALNUTRITION EFFECTUÉ (ENFANTS 6-59 mois)	61%	45%	62%
TAUX DE MALNUTRITION AIGÜE MODÉRÉE (MAM) (<i>cas signalés</i>)	13%	11%	7%
TAUX DE MALNUTRITION AIGÜE SÉVÈRE (MAS) (<i>cas signalés</i>)	3%	4%	3%
TAUX DE MALNUTRITION AIGÜE GLOBALE (MAG) (<i>cas signalés</i>)	16%	15%	10%

Les indicateurs de santé et de malnutrition signalés lors de la JAM montrent la nécessité de continuer et intensifier le soutien au secteur de la santé et de la nutrition dans le pays. Lors des interviews avec les experts du secteur de la santé (tels que les chefs des Centres de Santé Intégrés -CSI- et les médecins), ceux-ci ont partagé des mesures à prendre pour renforcer les services de santé axées sur :

- L'augmentation en personnel de santé qualifié ainsi que le renforcement continu des capacités des agents de santé ;
- Une accrue ponctualité des engagements financiers planifiés ;
- Une plus grande disponibilité des produits pharmaceutiques ;
- Une amélioration des lieux de travail du personnel de la santé ;
- La dotation d'ambulances pour les évacuations et les transferts pour les CSI ;
- La disponibilité d'énergie électrique dans les lieux de travail.

ACCÈS AUX SERVICES SOCIAUX DE BASE | Éducation

La majorité des enfants en âge scolaire (entre 5 et 17 ans) ne vont pas à l'école nationale (72 %). Cette situation est particulièrement alarmante chez les PDI, chez qui 82 % des enfants ne sont pas scolarisés ; et est également très inquiétante chez les populations hôtes (69 %) et les réfugiés (65 %).

Les deux principales raisons de non-scolarisation pour tous les types de population sont le fait que les parents préfèrent envoyer les enfants à l'école coranique (surtout à Diffa) et le fait que les enfants n'ont jamais été scolarisés et ne peuvent donc pas intégrer les écoles locales, même s'il y en a. Cette préférence pour les écoles coraniques au détriment du système d'éducation nationale doit être explicitement adressé lors de la formulation de la réponse programmatique.

Figure 17 : Scolarisation des enfants entre 5-7 ans

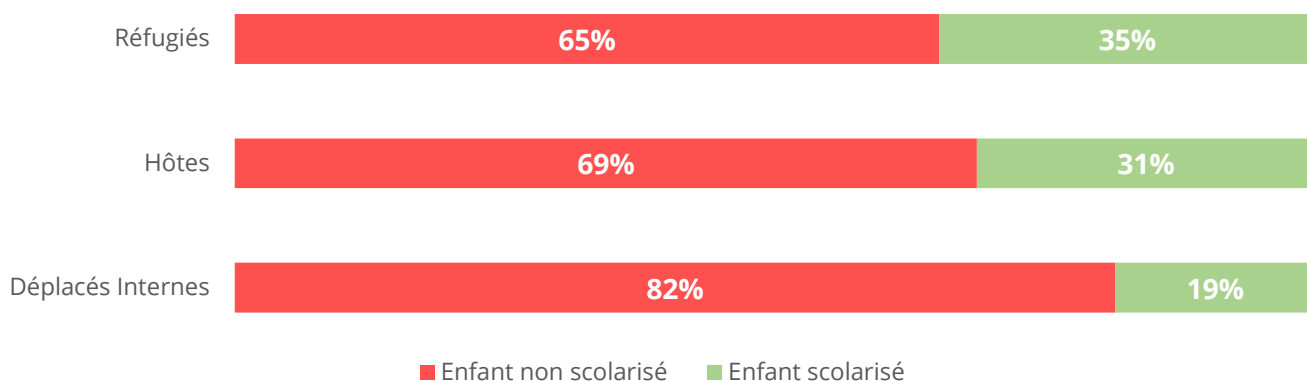


Figure 18 : Raisons principales du taux de non-scolarisation

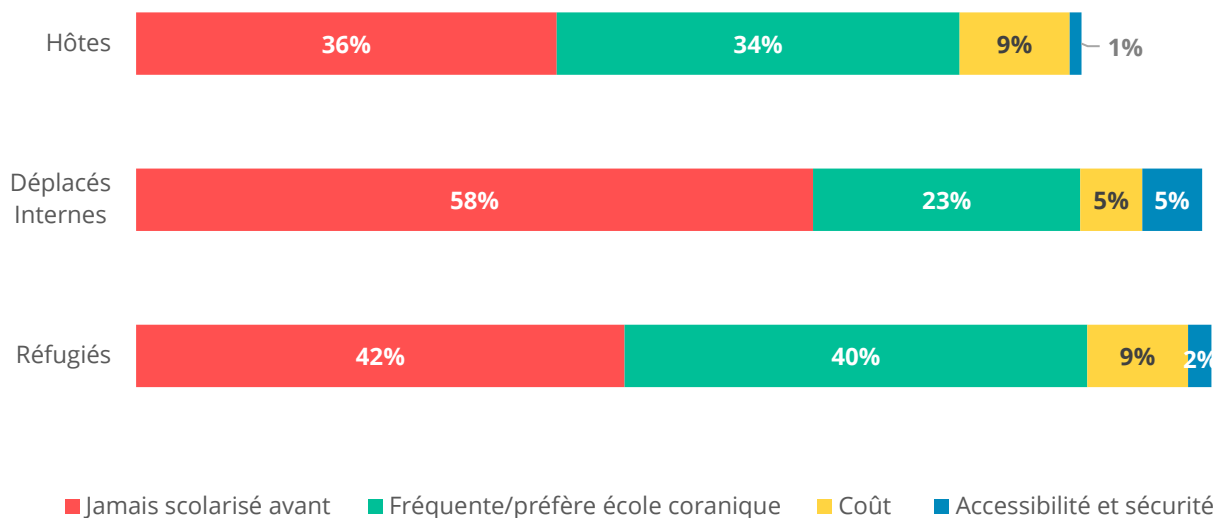
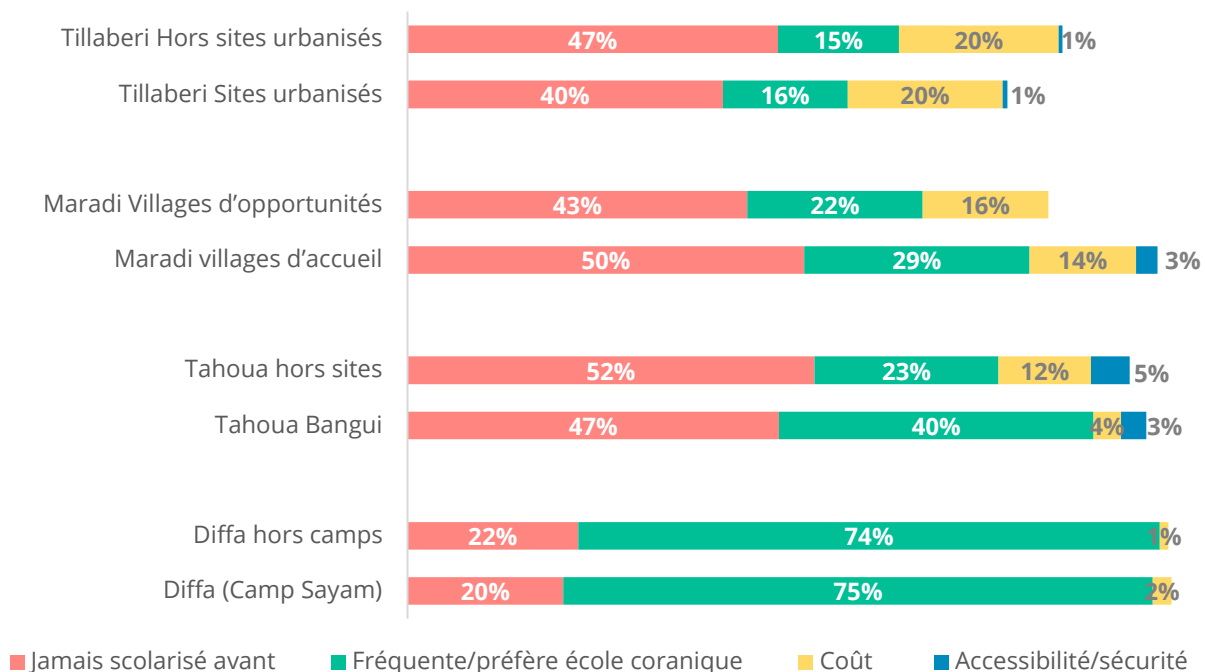


Figure 19 : Raisons principales du taux de non-scolarisation chez les réfugiés



Selon les experts en éducation interviewés (tels que les directeurs d'école) les principaux défis liés à l'accès à l'éducation dans les écoles nationales sont :

- Le manque d'enseignants qualifiés ;
- La nécessité de renforcer les capacités des enseignants sur l'enseignement des enfants traumatisés ;
- L'insuffisance des salles de classes, de fournitures et de manuels scolaires ;
- L'insécurité persistante et la nécessité de mieux sécuriser les établissements ;
- L'insuffisance de l'alimentation scolaire disponible à travers les cantines scolaires ; et
- Les abandons scolaires.

ACCÈS AUX SERVICES SOCIAUX DE BASE | Habitat

Seule une minorité des ménages considère que leurs conditions des logements sont bonnes, en particulier chez les PDI : seuls 6 % des PDI estiment vivre dans des logements en bonne conditions, contre 16 % des réfugiés et 15 % des hôtes. L'exception sont les sites urbanisés de Tillabéri, où plus de la moitié des réfugiés considèrent que leur logement est en bonne conditions. Les ménages réfugiés sont hébergés dans des logements d'appoint souvent mis en place par le UNHCR, en fonction des lieux et des besoins.

Statut d'occupation du logement. La majorité des ménages sont soit propriétaires soit hébergés gratuitement ; seulement 1 à 3 % sont locataires.

Taille du logement. La taille moyenne des logements, sans compter la cuisine et les toilettes, est de 2 pièces pour la population hôte et 1,5 pièces pour la population réfugiée et déplacée - un espace restreint étant donné que la taille moyenne des ménages est de 7 pour les PDI et hôtes et de 6 pour les réfugiés.

Matériel de construction des murs. Les logements sont réalisés en majorité en terre/banco, ou bois/paille ou tissu/ bâches. Certains ménages dans le camp de Sayam Forage (Diffa), sites urbanisés et villages d'accueil (Tillabéri) habitent dans des maisons en briques en terre compressée (*Interlocking Stabilised Soil Bricks- ISSB*) qui sont plus écologiques et économiques.



Site urbanisé de réfugiés d'Abala, région de Tillabéri

Les logements des réfugiés sont plus souvent constitués de terre (38 %) ou en paille/bois (31 %). Seulement 10 % des réfugiés habitent dans des tentes et 9 % dans des maisons de briques.

Les déplacés internes sont souvent hébergés dans des maisons faites en bois/paille (42 %), ou en terre (23 %) ou dans des tentes (19 %).

La majorité de la population hôte habite dans des maisons en terre/banco (62 %) et moins souvent en paille/bois (25 %).

Matériel de construction des toits. Comme pour les murs des maisons, les toits sont plus souvent en terre pour les réfugiés (36 %) ; faits des matériaux provisoires comme des bâches ou du tissu (37 %) ou en paille/bois (34 %) pour les déplacés internes ; et en banco pour la population hôte (60 %).

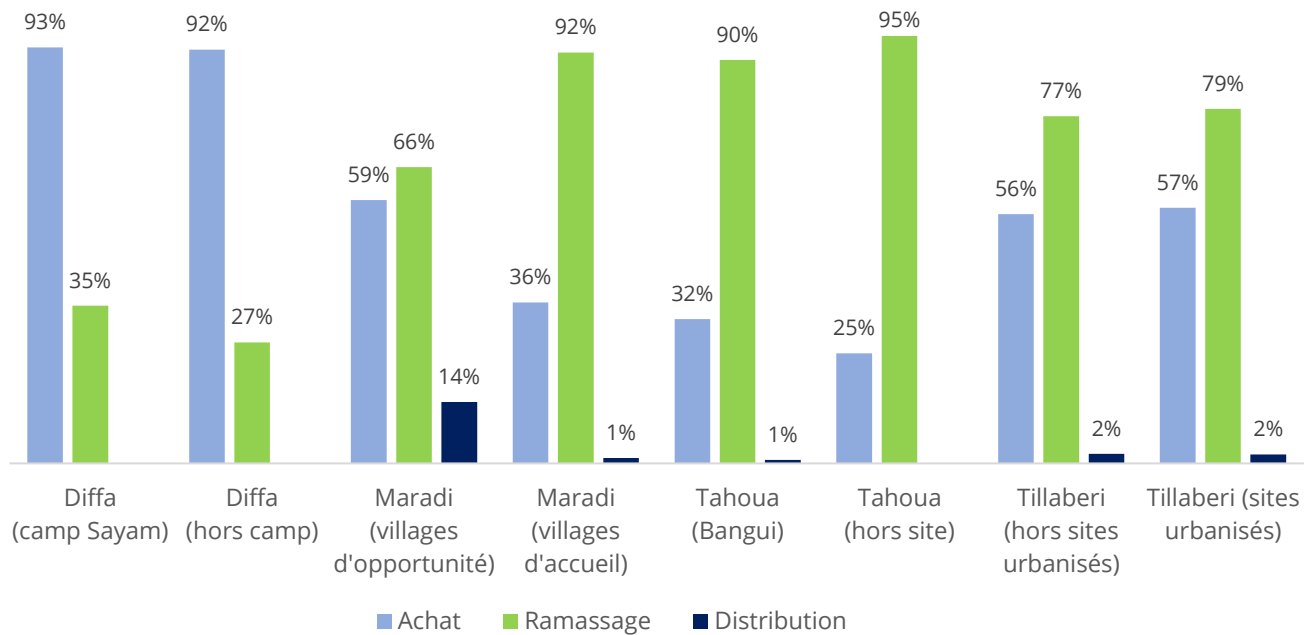


Site urbanisé de réfugiés, Ouallam, région de Tillabéri

ACCÈS AUX SERVICES SOCIAUX DE BASE | Energie

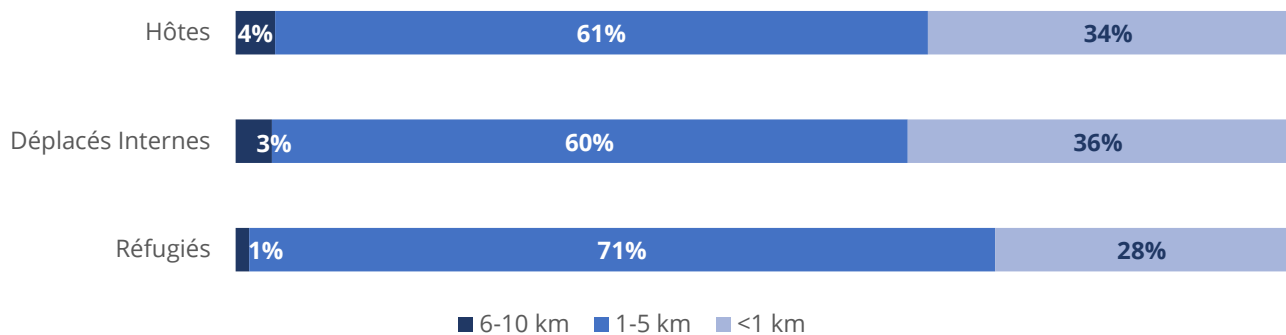
Energie pour la cuisine. Presque tous les ménages (plus de 89 %) utilisent du bois de chauffe pour préparer les repas. Selon les lieux, le bois est acheté ou ramassé dans la brousse, souvent par les femmes. Dans la région de Diffa, presque tous les réfugiés (entre 92 % et 93 %) achètent le bois, probablement en raison du manque de forêts aux alentours, tandis que dans la région de Tahoua (entre 90 % et 95 %) et dans les villages d'accueil de Maradi (92 %) presque tous les réfugiés s'approvisionnent en bois en le ramassant dans la brousse. L'approvisionnement en gaz pour la cuisson a lieu uniquement dans les villages d'opportunité de Maradi (14 %).

Figure 20 : Source d'énergie pour la cuisson chez les réfugiés



La majorité des ménages doivent marcher entre 1 et 5 km pour s'approvisionner en bois (ou toute autre source de combustible pour la cuisine). Seul un ménage sur trois se déplace à moins d'un km (28 % des réfugiés, 36 % des déplacés internes et 34 % de la population hôte). La collecte de bois de chauffe est ressortie comme une préoccupation principale des femmes en matière de sécurité, lors des discussions de groupe.

Figure 21 : Distance pour accéder à l'énergie pour cuisiner

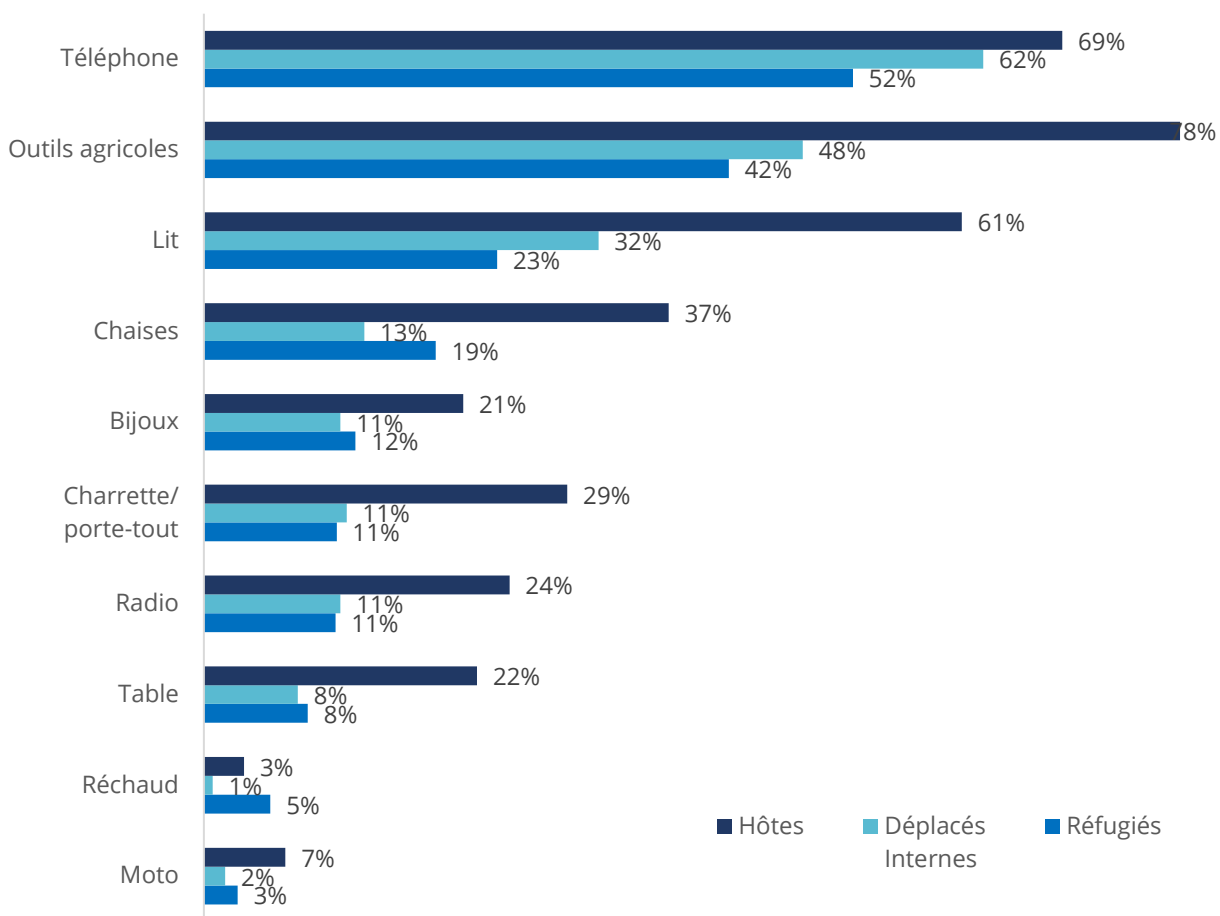


Energie pour l'éclairage. La majorité des ménages utilisent des lampes torches (à pile ou rechargeables) pour éclairer leur logement. Seulement une minorité ont accès à l'électricité (8 % des hôtes, 2 % des réfugiés et 1 % des déplacés internes).

Possession de biens. La population hôte possède plus d'objets, outils de travail, moyens de transport et de communication que les réfugiés et déplacés internes.

Soixante-dix-neuf pour cent des ménages hôtes ont un téléphone portable contre 62 % des déplacés internes et 52 % des réfugiés. Les outils agricoles sont possédés par 78 % de la population hôte mais par seulement 42 % des réfugiés et 48 % des déplacés internes.

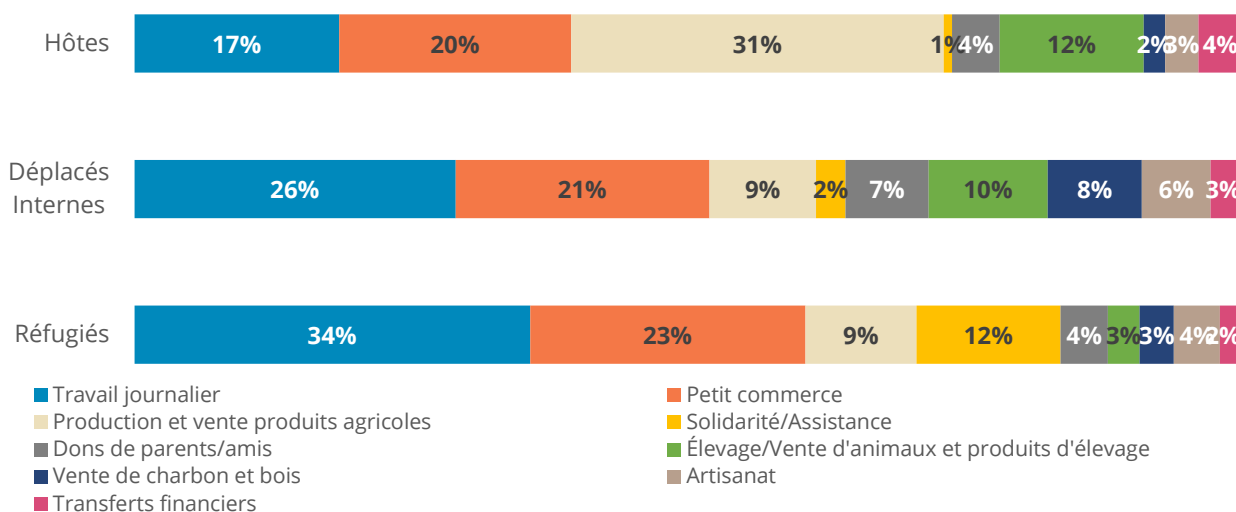
Figure 22 : Possession des biens



REVENUS ET MOYENS D'EXISTENCE | Sources et niveaux de revenus

Les principales sources de revenu sont le petit commerce, le travail journalier, l'agriculture et l'élevage. Leur importance varie en fonction du type de population.

Figure 23 : Principales sources de revenu au cours des 30 jours précédant l'enquête



Au cours des 30 jours précédant l'enquête, la **population hôte** s'est appuyée plus fréquemment sur l'agriculture et la vente des produits agricoles et maraîchers (31 %) par rapport aux réfugiés et déplacés internes (9 %). Le petit commerce (20 %), le travail journalier rémunéré en espèces (17 %) et l'élevage et la vente des animaux et leurs produits (12 %) sont les autres principales sources de revenu de la population hôte.

Les ménages **réfugiés** s'appuient principalement sur le travail journalier (34 %) et le petit commerce (23 %), mais aussi sur l'assistance qu'ils reçoivent des organisations humanitaires (12 %). L'agriculture est leur principale source de revenu pour ceux de Bangui-Tahoua (19 %) ainsi que pour les ménages du camp Sayam de Diffa (16 %). L'élevage est la première source de revenu pour les réfugiés hors site de Tahoua (20 %), une zone notamment pastorale. Quant aux **déplacés internes**, ils s'appuient davantage sur le travail journalier (26 %), le petit commerce (21 %) et l'élevage (10 %). Lors des discussions de groupe, les femmes ont mentionné la vente de bois, les travaux domestiques et la couture comme sources de revenu, alors que les hommes ont souligné l'importance de la main d'œuvre salariée, l'élevage et l'agriculture.

Le revenu moyen mensuel des ménages varie en fonction de leur statut : les réfugiés ont le revenu le plus bas, 24 000 FCFA (38,4 \$²¹), provenant de leur source de revenu principale ; et de 35 384 FCFA (56,6 \$) comptabilisant la contribution de toutes les sources de revenus de tous les membres du ménage.

En considérant la taille moyenne de six personnes pour les ménages **réfugiés**, une personne réfugiée vit donc sur 5 897 FCFA, c'est à dire 9,4 \$.

²¹ Taux d'échange 1\$US= 625 FCFA au 30 novembre 2022.

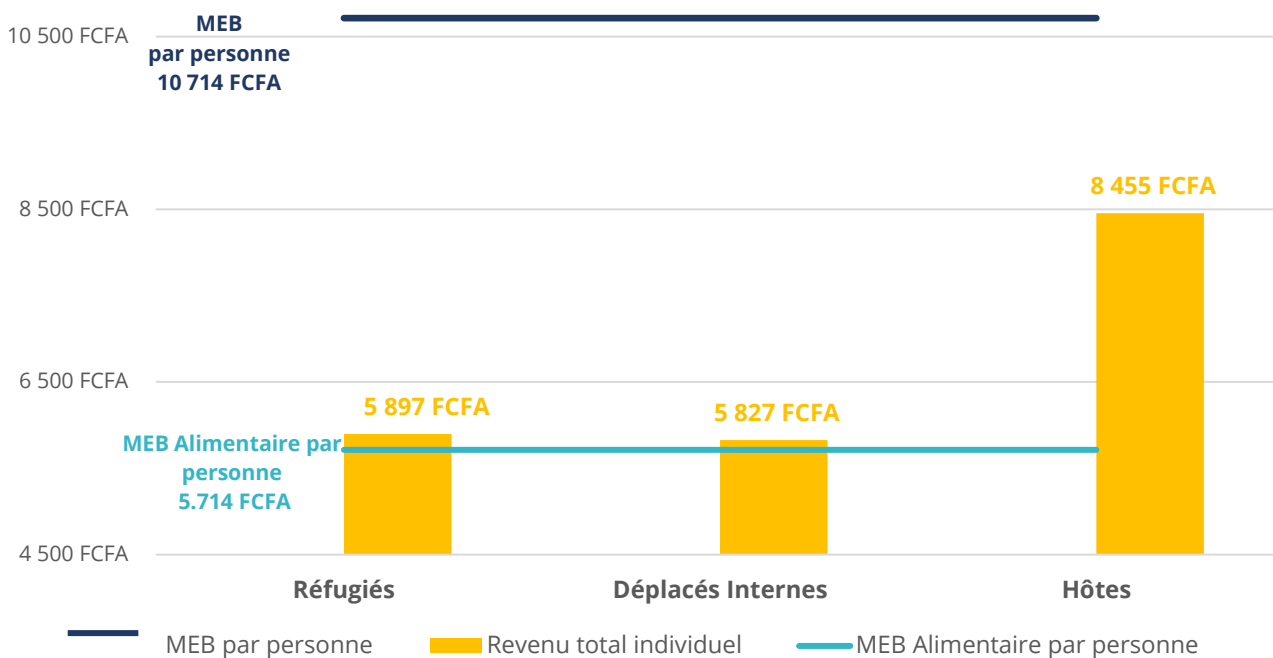
Les ménages **déplacés internes** gagnent chaque mois en moyenne 26 069 FCFA (41,7 \$) grâce à leur source de revenu principale et 40 786 FCFA (62,2 \$) provenant des sources de revenu de tous les membres du ménage. Avec une taille de ménage moyenne de sept membres, une personne déplacée vit en moyenne avec 5 827 FCFA par mois (environ 9 \$).

La **population hôte**, grâce à sa plus grande stabilité sur le territoire, bénéficie du revenu moyen le plus élevé, qui est de 40 482 FCFA (64,7 \$) provenant de sa source de revenu principale, et de 59 184 FCFA (94,6 \$) des sources de revenu de tous les membres du ménage. Avec une taille moyenne du ménage de sept personnes, une personne hôte vit en moyenne avec 8 455 FCFA par mois (13,5 \$).

Tableau 10 : Revenus moyens des ménages

	Réfugiés	Déplacés internes	Hôtes
REVENU MENSUEL ISSU DE LA PRINCIPALE ACTIVITÉ (par ménage)	24 000 FCFA	26 069 FCFA	40 482 FCFA
REVENU TOTAL MENSUEL, ISSU DE TOUTES LES ACTIVITÉS ET TOUS LES MEMBRES (par ménage)	35 384 FCFA	40 786 FCFA	59 184 FCFA
REVENU TOTAL MENSUEL PAR PERSONNE	5 897 FCFA	5 827 FCFA	8 455 FCFA

Figure 24 : Comparaison entre le revenu individuel mensuel, le MEB et le MEB alimentaire*



*Les explications du MEB et MEB alimentaire se trouvent plus bas

REVENUS ET MOYENS D'EXISTENCE | Défis des moyens d'existence

Lors des discussions de groupe, les principales difficultés relatives aux activités génératrices de revenu identifiées sont le faible retour économique des activités, le manque d'opportunités de diversification des revenus ainsi que l'accès limité au crédit pour booster les activités, et le manque de clientèle pour acheter la production agricole ou artisanale destinée à la consommation locale (petite maroquinerie). En outre, la dégradation de la situation sécuritaire et les aléas climatiques sont également des difficultés souvent mentionnées.

Dans les discussions de groupe, les membres des communautés ont indiqué qu'ils avaient besoin du soutien suivant pour renforcer leurs moyens d'existence et leur autonomie : l'accès aux fonds de démarrage (mentionné dans 65 % des discussions de groupe), aux formations professionnelles (58 %), aux intrants productifs (50 %), aux opportunités génératrices de revenus (48 %), au bétail (30 %) et à la terre (28 %).

L'enquête ménage a aussi souligné que les principaux défis en matière de moyens d'existence sont l'accès aux facteurs de production, notamment la terre, le travail et le capital. En effet, le manque de capital est le premier défi mentionné (pour 77 % des réfugiés, 80 % des déplacés internes et 68 % des hôtes), suivi par le manque d'opportunités d'emploi (pour 46 % des réfugiés, 41 % des déplacés internes et 36 % des hôtes) et suivi par l'accès limité à la terre (pour 32 % des réfugiés, 30 % des déplacés internes et 23 % des hôtes).

La section suivante analyse les principaux défis rencontrés dans les domaines de l'agriculture et de l'élevage.

Agriculture

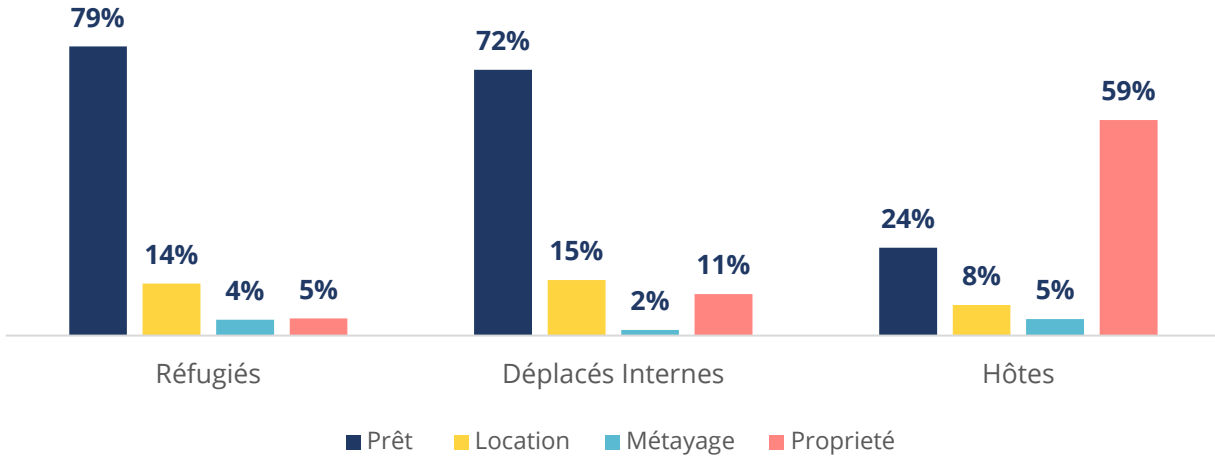
Accès à la terre. Bien que l'agriculture soit une des principales sources de revenu, seulement 31 % des ménages réfugiés et 34 % des déplacés internes ont accès à la terre, alors que la proportion de la population hôte ayant accès à la terre est de 79 %. Les ménages hôtes sont les seuls à être souvent propriétaires des parcelles : 41 % des ménages hôtes sont propriétaires de champs agricoles, contre seulement 2 % des réfugiés et 6 % des PDI. Parmi les hôtes propriétaires, 18 % ont acheté leurs champs et 41 % en ont hérité.

L'accès à la terre semble davantage problématique pour les réfugiés hors site de Tahoua et pour ceux logés dans les sites urbanisés de Tillabéri, où respectivement 93 % et 92 % des ménages déclarent de ne pas avoir accès à la terre pour pratiquer l'agriculture. En effet, les populations locales ont occupé toutes les terres qui sont proches de la ville. Les terres éloignées sont inaccessibles à cause de l'insécurité.

Les ménages réfugiés et déplacés internes utilisent majoritairement des champs qui leur ont été prêtés gratuitement (79 % des réfugiés et 72 % des PDI), souvent grâce à la facilitation de la Chefferie traditionnelle, les propriétaires terriens, COFOCOM, les mairies, UNHCR et ses partenaires.

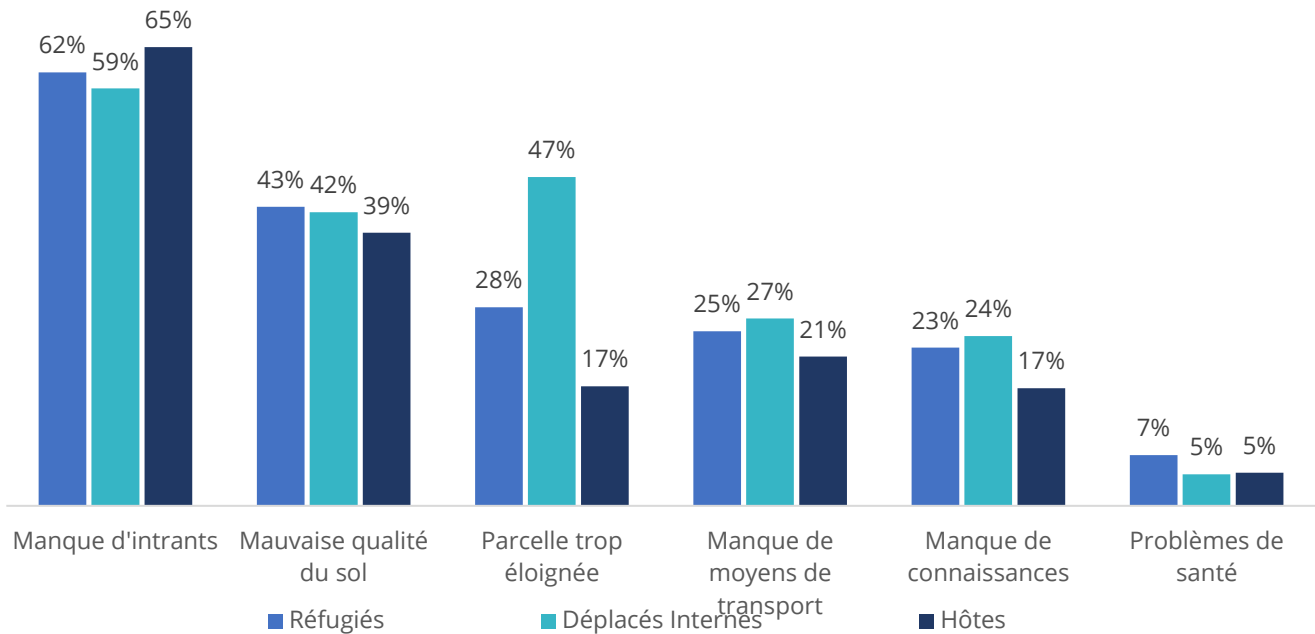
Seulement une minorité des ménages louent des parcelles (14 % des réfugiés, 15 % des déplacés internes et 8 % de la population hôte) ou pratiquent le métayage (accès à la terre en échange du partage des produits récoltés avec les propriétaires) : 4 % des réfugiés, 2 % des déplacés internes et 5 % de la population hôte).

Figure 25 : Statuts des terres exploitées



Les principales contraintes qui empêchent les ménages d'augmenter leur production agricole et ainsi mieux couvrir les besoins alimentaires sont, en ordre d'importance, le manque d'intrants agricoles (pour 62 % des réfugiés, 59 % des déplacés internes et 65 % de la population hôte), la pauvreté des sols (pour 43 % des réfugiés, 42 % des déplacés internes et 39 % de la population hôte) et la distance des champs (pour 28 % des réfugiés, 47 % des déplacés internes et 17 % de la population hôte), vraisemblablement liée au manque de moyens de transport, surtout pour les déplacés internes.

Figure 26 : Principaux facteurs contraignants l'augmentation de la production agricole



Les discussions de groupe ont confirmé que le manque d'accès à la terre pour des activités agricoles – en partie en raison de la situation sécuritaire –, le manque d'intrants agricoles, les difficultés d'irrigation des cultures, les ennemis de cultures et l'appauvrissement des sols les empêchent d'augmenter la production agricole.

Figure 27 : Principaux facteurs contraignants l'augmentation de la production agricole des réfugiés

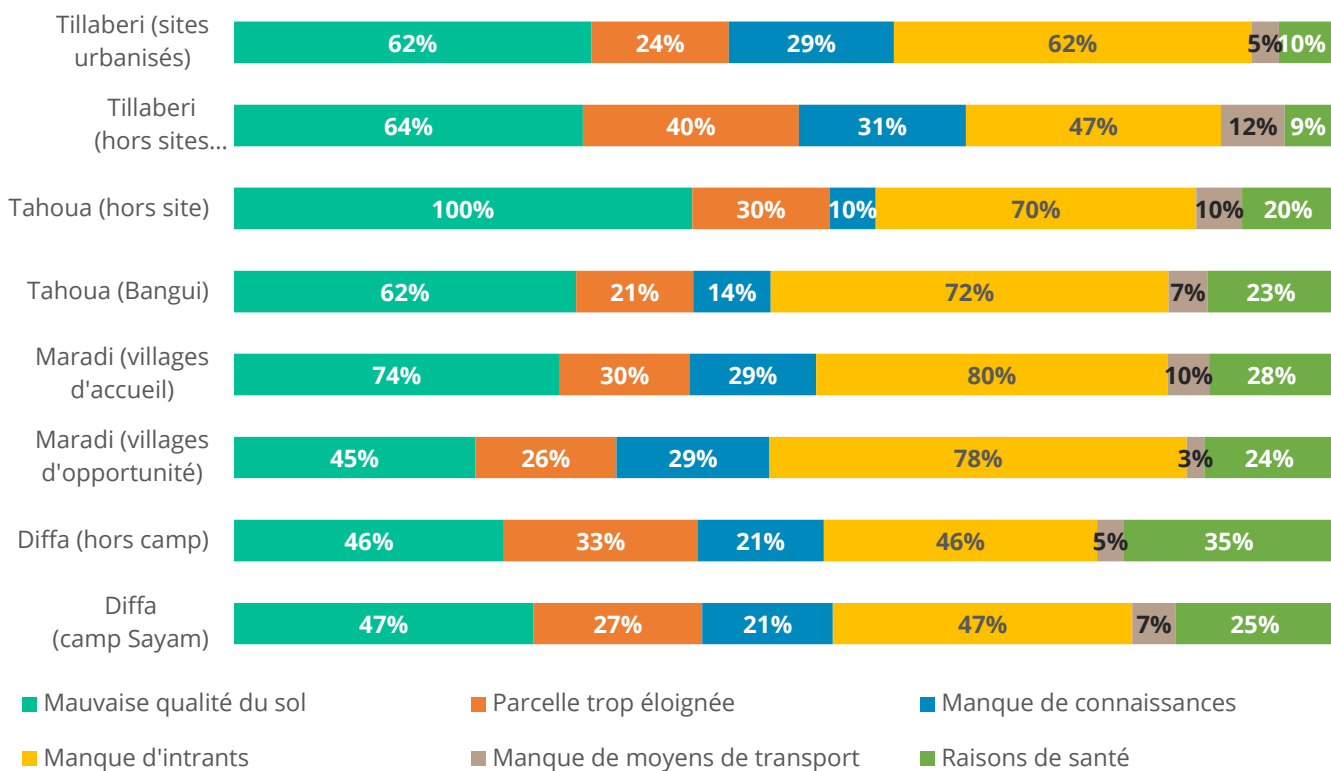


Figure 28 : Principaux facteurs contraignants l'augmentation de la production agricole des PDI

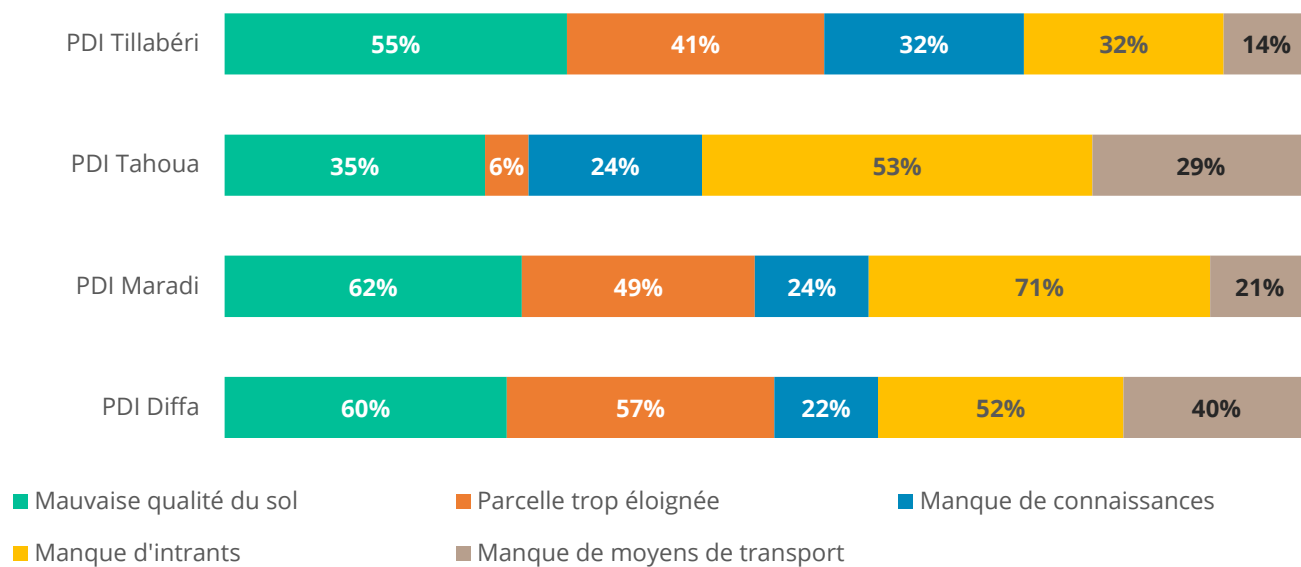
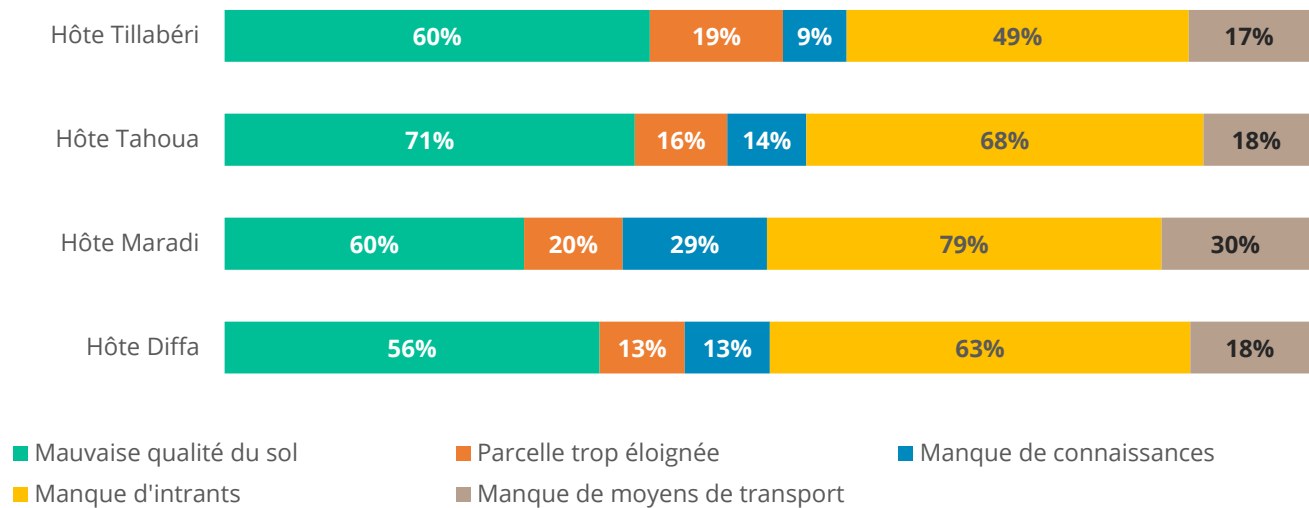


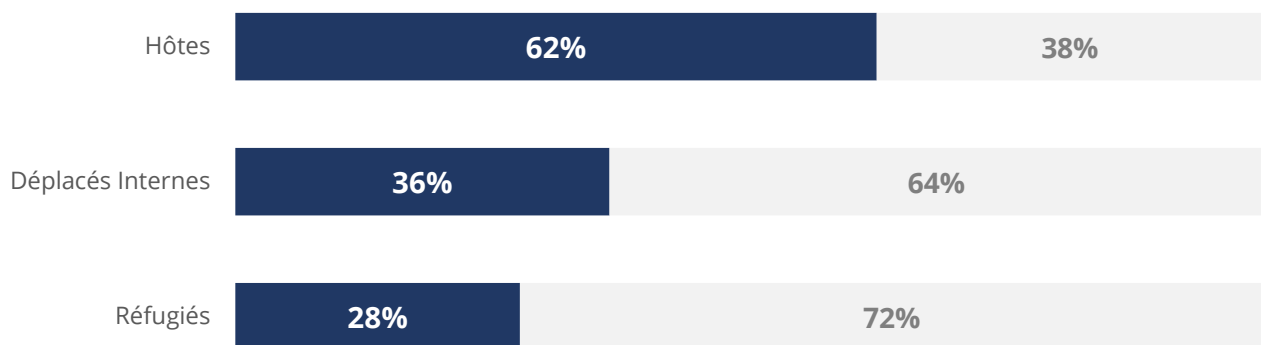
Figure 29 : Principaux facteurs contraignants l'augmentation de la production agricole des hôtes



Élevage

L'élevage est davantage pratiqué par la population hôte (62 %) que par les déplacés internes (36 %) et les réfugiés (28 %). Parmi les réfugiés, l'élevage est plus fréquemment pratiqué à Tahoua (hors site) et à Tillabéri (hors sites urbanisés) (41 % des ménages).

Figure 30 : Ménages ayant des animaux d'élevage



Les principales contraintes liées à la pratique de l'élevage sont similaires entre les trois groupes de population :

- Le manque d'argent pour la reconstitution de leur cheptel (pour 56 % des réfugiés, 58 % des déplacés internes et 50 % des hôtes) ;
- Déficit fourrager (pour 38 % des réfugiés, 40 % des déplacés et 47 % des hôtes) ;
- Le manque d'accès au pâturage (pour 31 % des réfugiés, 30 % des déplacés internes et 26 % des hôtes).

REVENUS ET MOYENS D'EXISTENCE | Stratégies d'adaptation basées sur les moyens d'existence (LCS-FS)

Lors des discussions de groupe, toutes les communautés rencontrées ont fait part qu'au-delà de l'assistance reçue, les revenus des activités économiques sont insuffisants pour couvrir les besoins essentiels. Pour essayer de les couvrir, les ménages font appel à des stratégies d'adaptation souvent négatives, en affectant à la fois leur alimentation et leurs moyens d'existence. Par exemple, les ménages sont parfois forcés de vendre leurs biens domestiques et/ou productifs, ou leurs propriétés, ou de recourir à des comportements qui vont au détriment de leurs moyens d'existence.

L'indicateur utilisé pour évaluer dans quelle mesure les ménages adoptent diverses stratégies de survie négatives afin de répondre à leurs besoins essentiels est le *Livelihood Coping Strategy Index - Food Security* (LCS-FS) ou indice de stratégie de survie pour les besoins essentiels²². Le LCS-FS identifie les stratégies de survie adoptées par les ménages afin de répondre à leurs besoins essentiels et classe les ménages selon les stratégies de survie adoptées les plus sévères (voir l'encadré ci-contre pour le classement des stratégies dans le cadre de la JAM).

Dans cette JAM, le LCS-FS est utilisé comme le premier des trois indicateurs principaux pour mesurer la vulnérabilité des ménages (voir section plus bas sur le cadre analytique de mesure de la vulnérabilité), selon l'approche des besoins minimum ou *Essential Needs Approach* (ENA). Les deux autres indicateurs utilisés sont le FCS-FS et l'ECMEN.

Au cours des 30 jours précédant l'enquête, la majorité des ménages enquêtés ont utilisé des stratégies d'adaptation des moyens d'existence négatives pour couvrir leurs besoins alimentaires et essentiels (56 % des réfugiés, 60 % des déplacés internes et 61 % de la population hôte). Le recours aux stratégies d'adaptation est assez similaire parmi les trois types de population, comme montré dans le graphique suivant.

Stratégies de stress

- Dépenser ses économies,
- Vendre des biens/équipements de la maison,
- Vendre plus d'animaux que d'habitude.

Stratégies de crise

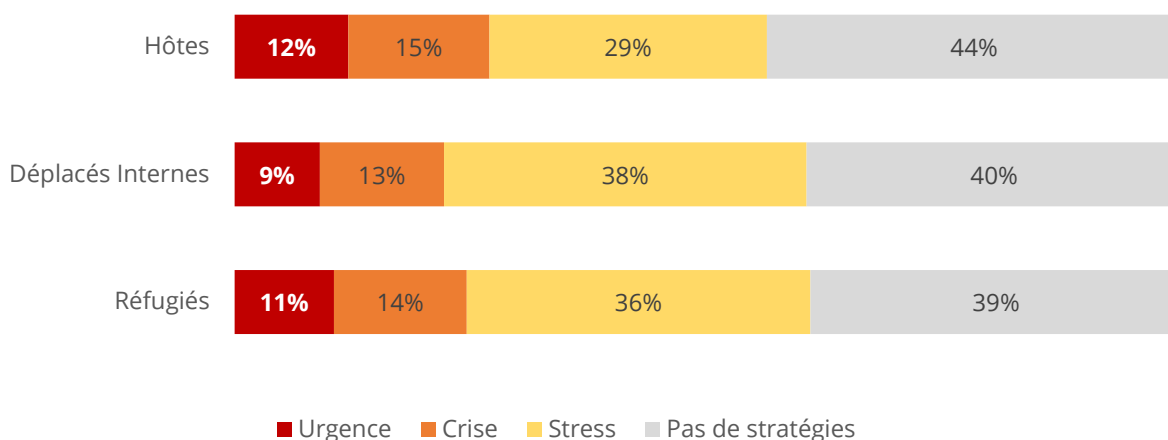
- Vendre des actifs productifs ou des moyens de transport productifs,
- Retirer les enfants de l'école,
- Réduire les dépenses non-alimentaires en matière de santé et d'éducation.

Stratégies d'urgence

- Vendre de manière non durable le bétail ou des femelles/les animaux restants,
- Vendre une maison ou un terrain,
- Mendier.

²² Pour des plus amples informations sur cet indicateur veuillez consulter le guide d'orientation ENA au lien: <https://docs.wfp.org/api/documents/WFP-0000138832/download/>

Figure 31 : Proportion de ménages ayant recouru aux différents types de stratégies d'adaptation



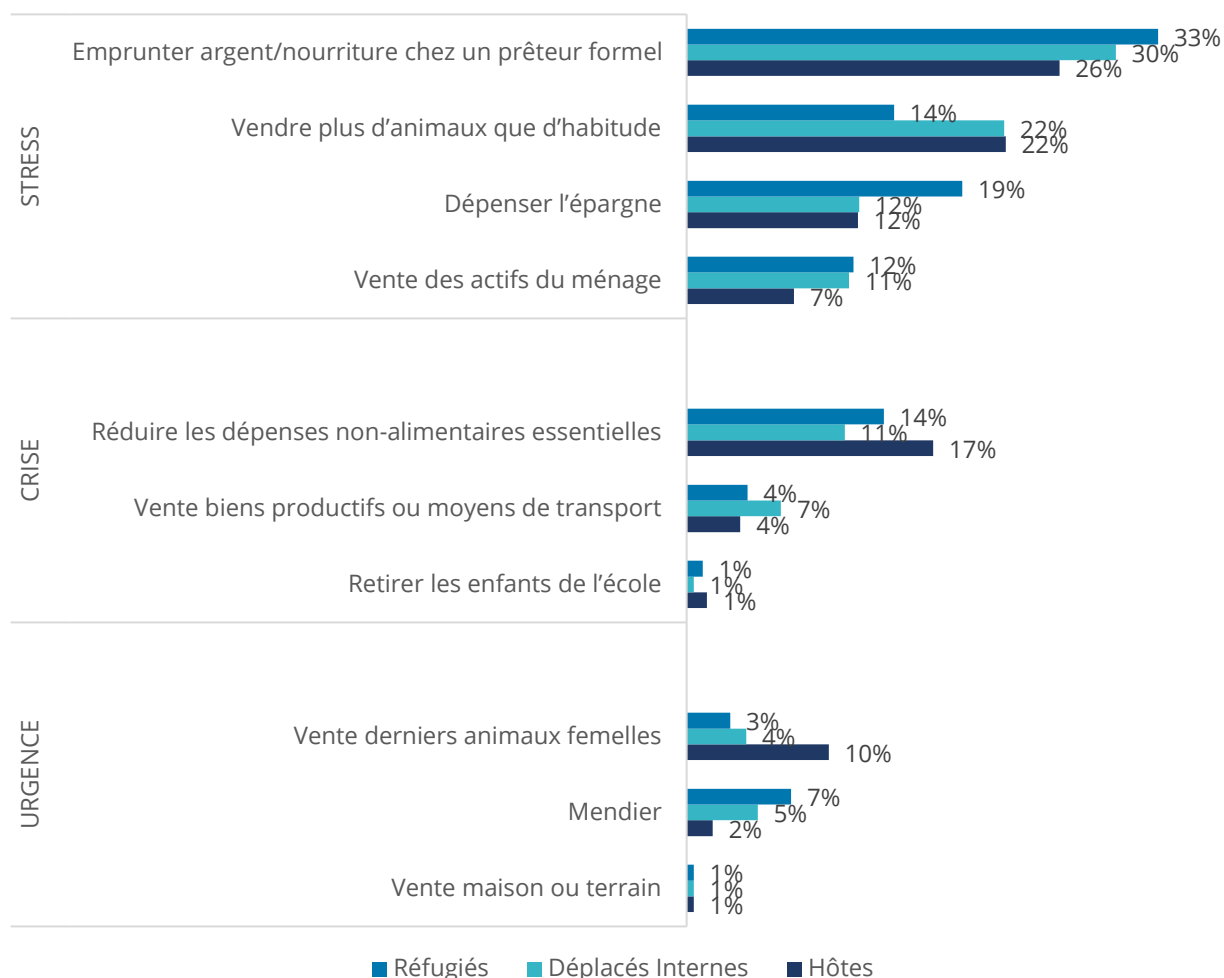
Les **stratégies de stress**, qui sont les moins nuisibles pour les moyens d'existence, sont les plus utilisées. Parmi cette catégorie de stratégies, l'emprunt de nourriture ou d'argent auprès d'un prêteur formel étant la stratégie la plus fréquente pour tous les types de ménages (33 % des réfugiés, 30 % des déplacés internes et 26 % de la population hôte). Les ménages ont également vendu plus d'animaux que d'habitude, ce qui en général porte les vendeurs à brader leurs animaux à des prix désavantageux pour le vendeur (14 % des réfugiés et 22 % des déplacés internes et de la population hôte). Souvent les ménages ont aussi utilisé leurs épargnes pour acheter de la nourriture, une pratique qui épuise les ressources du ménage (et réduit leur capacité à faire face à des chocs), et à laquelle 19 % des réfugiés, et 12 % des déplacés internes et des hôtes ont eu recours.

Parmi les **stratégies de crise**, la réduction des dépenses non-alimentaires essentielles, telles que les frais de scolarité et de santé, a été une stratégie à laquelle 14 % des réfugiés, 11 % des déplacés internes et 17 % des hôtes ont fait recours.

Les **stratégies d'urgence** les plus fréquentes ont été la vente des derniers animaux reproductifs (femelles) (pour 3 % des réfugiés, 4 % des déplacés internes et 10 % des hôtes) et la mendicité (7 % des réfugiés, 5 % des déplacés internes et 2 % des hôtes), une pratique qui expose les personnes à de possibles risques de violence et harcèlement.

Cependant les ménages réfugiés ont été plus susceptibles d'emprunter de l'argent ou de la nourriture chez un prêteur formel et de dépenser les épargnes par rapport aux PDI et hôtes au cours des 30 jours précédant l'enquête. En revanche, les hôtes ont réduit plus fréquemment leurs dépenses non-alimentaires essentielles par rapport aux réfugiés et PDI. Ils ont également recouru à la vente des derniers animaux femelles plus souvent des réfugiés et PDI (mais ils sont aussi plus souvent propriétaires d'animaux d'élevage par rapport aux autres types de population).

Figure 32 : Stratégies d'adaptation basées sur les moyens d'existence



Les consultations communautaires ont également confirmé que la mendicité pour accéder à la nourriture serait plus répandue parmi les réfugiés (évoqué dans 29 % des discussions de groupe avec des réfugiés) par rapport aux déplacés internes (20 % des discussions), et les communautés hôtes (pas du tout mentionné). Comme le montre la figure 35 ci-dessous, l'enquête de ménages montre que pour les PDI, la mendicité est plus pratiquée à l'arrivée des ménages sur le site, puis elle baisse progressivement avec le temps. En revanche, il ne semble pas y avoir de corrélation entre durée de déplacement et prévalence de la mendicité parmi les réfugiés.

Le recours aux stratégies d'adaptation **varie selon la durée du déplacement**, comme montré dans les deux graphiques suivants. Cependant, l'évolution n'est pas linéaire et diffère entre les PDI et les réfugiés. Ainsi, alors qu'on note une baisse du recours aux stratégies d'urgence avec le temps chez les PDI et les réfugiés, il y a plutôt une augmentation du recours à ces stratégies à partir du 7ème mois, suivi d'une baisse à nouveau.

Chez les PDI, on note une légère amélioration en termes de recours global aux stratégies d'adaptation – avec 35 % des ménages n'ayant recours à aucune stratégie négative au cours de trois premiers mois contre 40 %

après 24 mois sur le site. Chez les réfugiés en revanche, on note une dégradation, avec le pourcentage des ménages n'ayant recours à aucune stratégie passant de 20 % à 40 %.

Chez les deux catégories de population, on note que les ménages ont surtout recours aux stratégies de stress (moins graves) dans les trois premiers mois, et que le recours aux stratégies de crises (plus graves) augmentent à partir de 4ème mois – lorsqu'ils ont épuisé les stratégies de stress (notamment dépenser l'épargne et vendre des biens ménagers) et qu'ils reçoivent moins d'assistance (la plupart des ménages ont reçu l'assistance multisectorielle RRM pendant les premiers mois).

Figure 34 : Proportion de ménages ayant recouru aux différents types de stratégies d'adaptation selon la durée sur le site

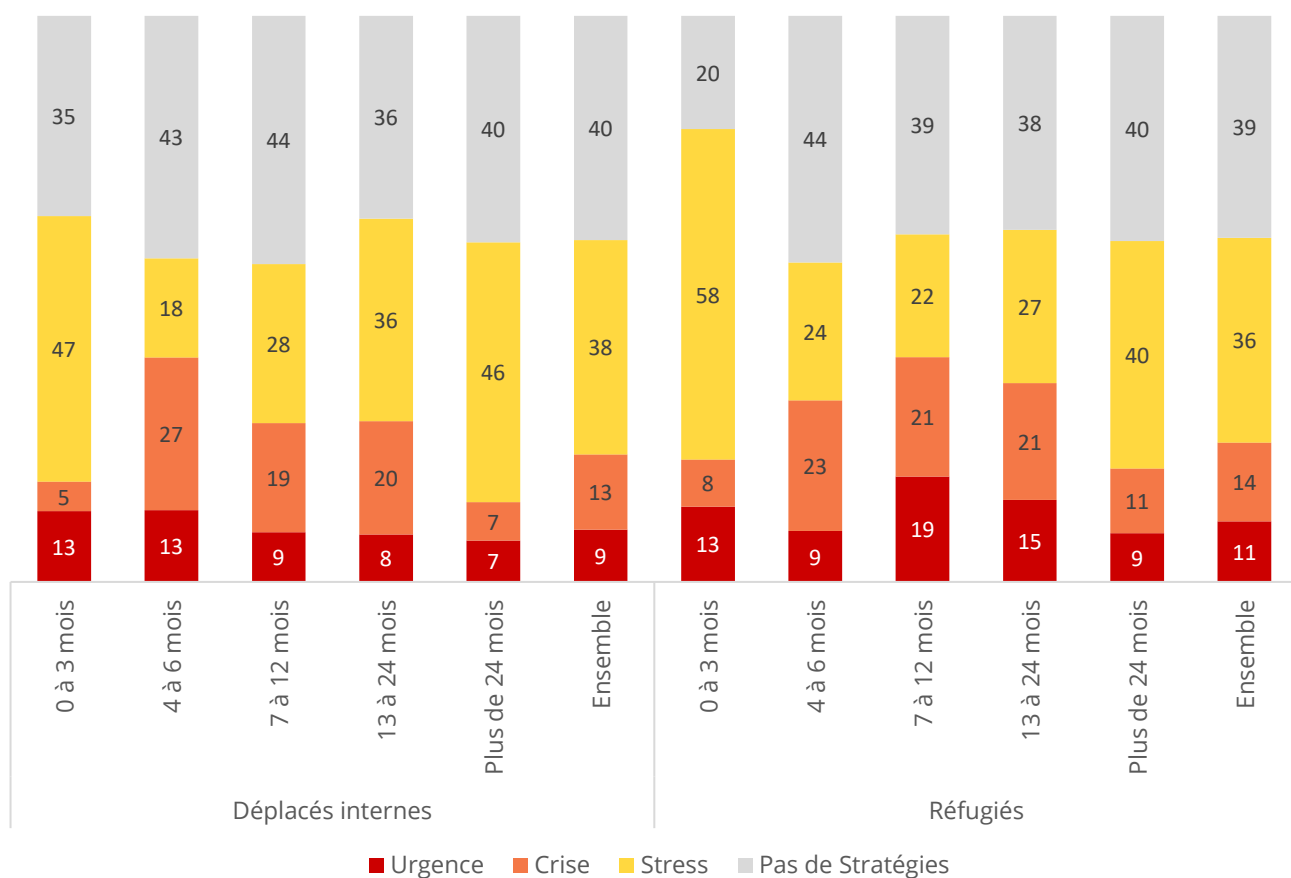
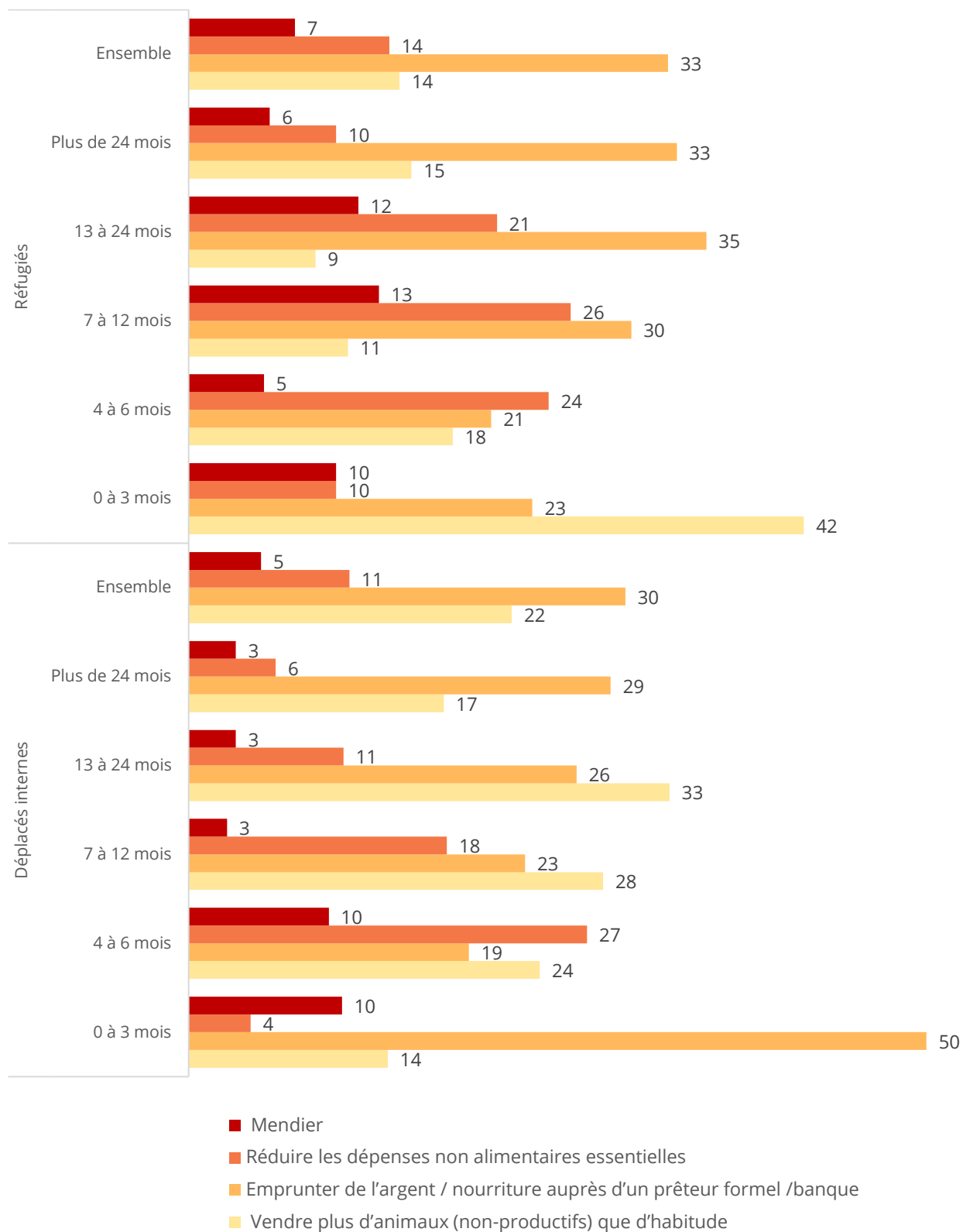


Figure 35 : Principales types de stratégies d'adaptation utilisées selon la durée sur le site



SÉCURITÉ ALIMENTAIRE | Score de Consommation Alimentaire (FCS)

La consommation alimentaire est mesurée à l'aide du Score de Consommation Alimentaire (*Food Consumption Score- FCS*), un indicateur qui évalue l'accessibilité de la nourriture des ménages et qui inclue à la fois les dimensions de diversité et de fréquence de consommation alimentaire. Dans cette JAM, le FCS est utilisé comme le deuxième des trois indicateurs principaux pour mesurer la vulnérabilité des ménages en plus du LCS-FS et de l'ECMEN.

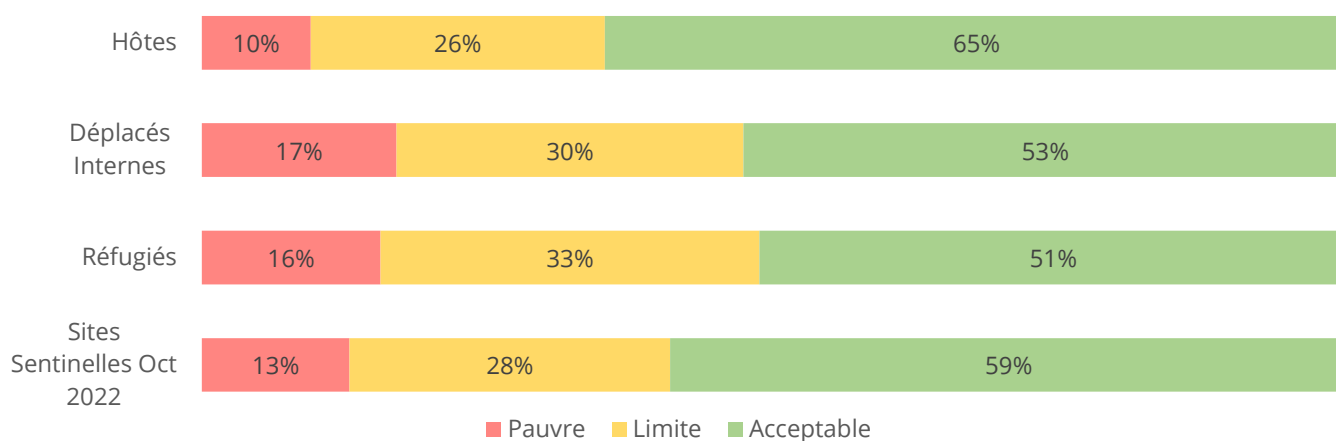
Le FCS fait référence à la consommation alimentaire du ménage durant les sept jours ayant précédé l'enquête²³. Le score est compris entre 0 et 112. Un score élevé indique une plus grande diversité et une consommation plus fréquente d'alimentation.

Au Niger les seuils de 28 et 42 sont utilisés pour déterminer les trois classes de consommation alimentaire des ménages (ces seuils sont ajustés pour les pays ayant des régimes alimentaires riches en huile et en sucre, comme c'est le cas du Niger).

- **Pauvre : FCS ≤ 28**
- **Limite : 28 < FCS ≤ 42 et**
- **Acceptable : FCS > 42.**

Les résultats montrent qu'en moyenne, 16 % des réfugiés, 17 % des déplacés internes et 10 % de la population hôte ont une consommation alimentaire pauvre. Il est intéressant de noter que les taux d'insécurité alimentaire chez les PDI et réfugiés sont similaires à celui parmi la population générale, tel que mesuré par l'enquête nationale de sécurité alimentaire (l'enquête Sites Sentinelles conduite en octobre 2022, soit quelques semaines avant l'enquête JAM).

Figure 33 : Score de Consommation Alimentaire (FCS)



²³ Le ménage transmet le nombre des jours de consommation de chaque groupe d'aliment lors des sept jours qui ont précédé l'enquête. Le poids de chaque groupe alimentaire multiplié par les jours de consommation fournit la valeur du score. Pour plus amples informations sur cet indicateur veuillez consulter le lien suivant :

<https://resources.vam.wfp.org/data-analysis/quantitative/food-security/food-consumption-score>

La proportion des ménages ayant une consommation alimentaire pauvre est plus élevée chez les réfugiés dans la région de Tillabéri, où respectivement 33 % des ménages hors des sites urbanisés et 42 % dans les sites urbanisés ont une consommation alimentaire pauvre. La proportion des ménages ayant une consommation alimentaire limite, c'est à dire qui peut empirer et basculer en « pauvre » en cas de difficulté prolongée ou de choc imprévu, est de 33 % des réfugiés, 30 % des déplacés internes et 26 % de la population hôte.

Figure 34 : Score de Consommation Alimentaire des réfugiés

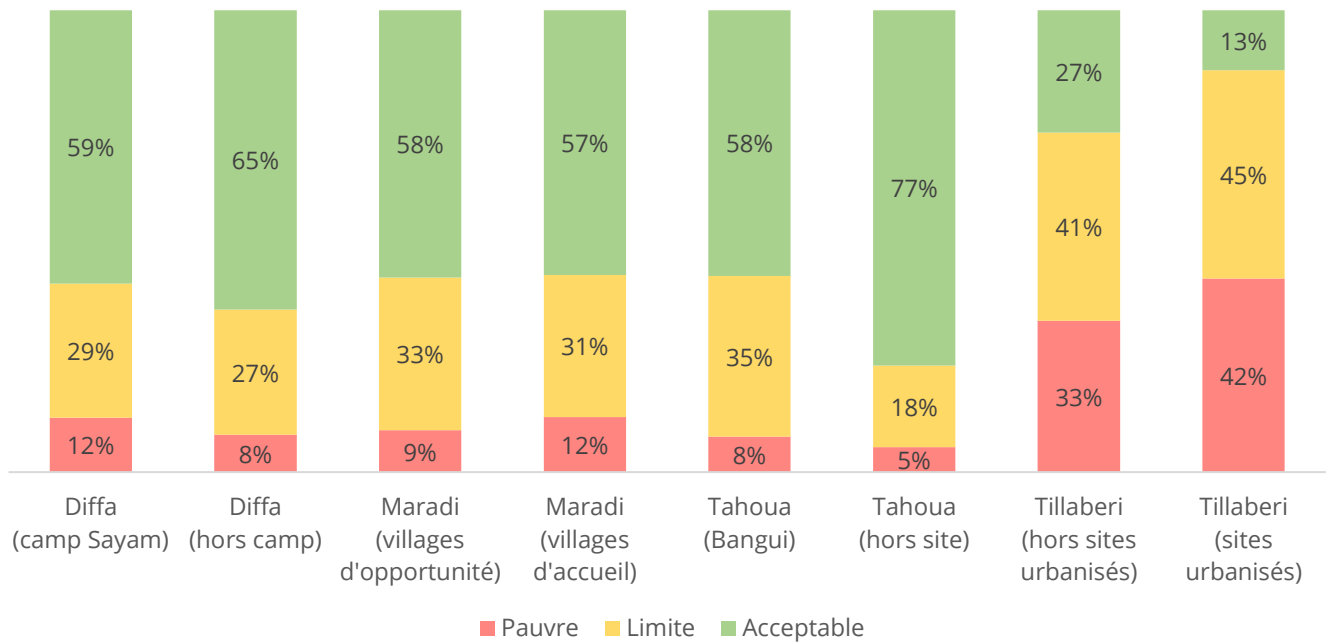


Figure 35 : Score de Consommation Alimentaire des déplacés internes

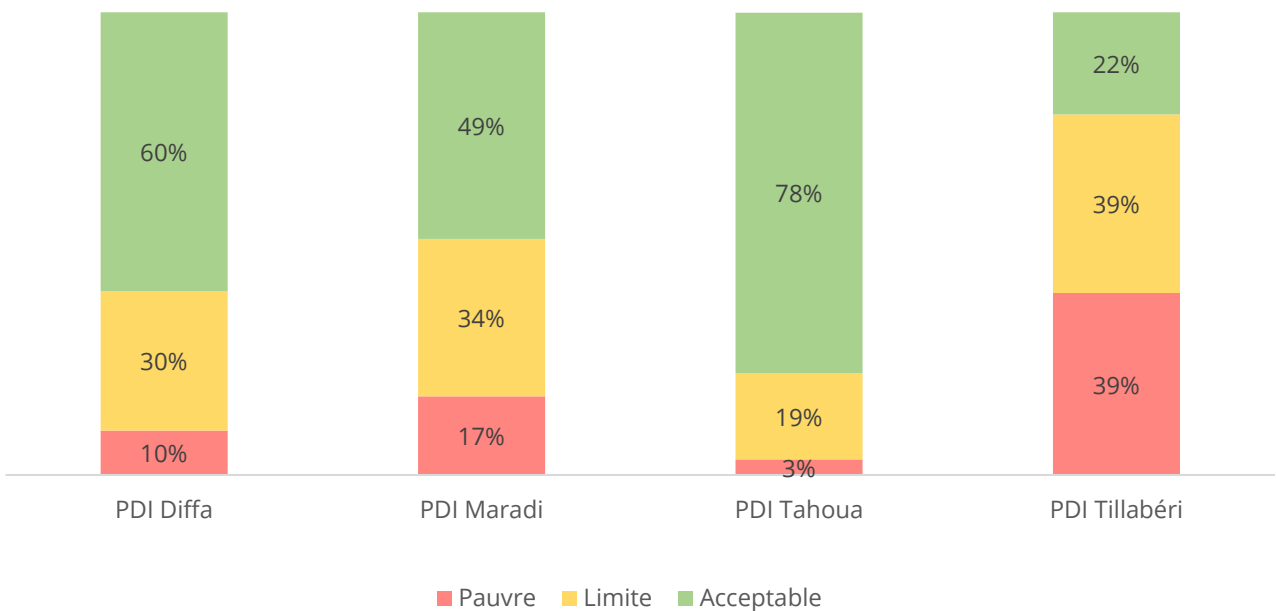
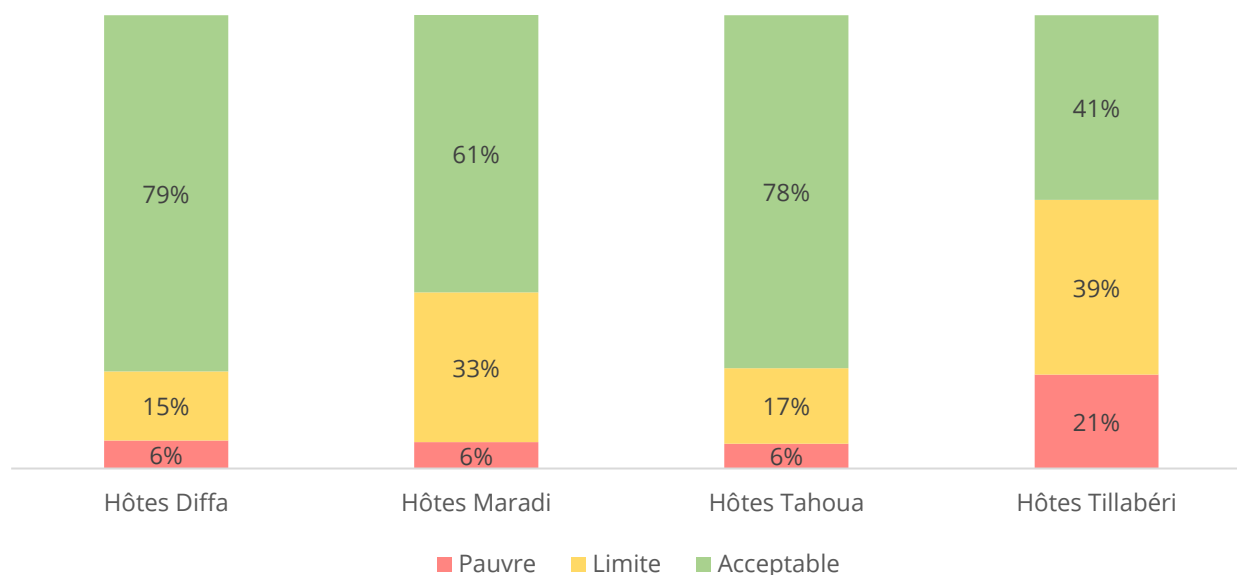


Figure 36 : Score de Consommation Alimentaire des hôtes



En outre, une analyse de la consommation en aliments riches en Vitamine A, protéines et fer héminique a été conduite, afin de relever des carences potentielles de ces éléments nutritifs essentiels. Cette analyse a été réalisée grâce au Score de Consommation Alimentaire-nutrition ou *Food Consumption Score-Nutrition* (FCS-N)²⁴.

Vit A. Les aliments riches en vitamine A, tels que les abats, les légumes et fruits à chair orange, essentiels pour le fonctionnement du système immunitaire et pour la vision, sont consommés tous les jours par plus des deux tiers des ménages, notamment par 78 % des réfugiés, 77 % des déplacés internes et 82 % de la population hôte. Seule une faible proportion (entre 2 et 3 %) n'en consomme jamais.

Tous les groupes de ménages consomment des aliments riches en vitamine A en moyenne six jours par semaine.

Aliments riches en protéines. Les aliments riches en protéines, tels que les légumineuses, le lait et les produits laitiers, la viande, le poisson et les œufs, sont consommés tous les jours par seulement 45 % des réfugiés, 46 % des déplacés internes et 59 % de la population hôte. Cependant ils sont consommés entre un et six jours par semaine par 48 % des réfugiés, 44 % des déplacés internes et 37 % ménages de la population hôte.

Les ménages réfugiés et déplacés internes consomment des aliments riches en protéines en moyenne cinq jours par semaine, alors que les ménages hôtes en moyenne six jours par semaine. **Aliments riches en fer héminique**²⁵. La majorité des ménages (59 % des réfugiés, 60 % des déplacés internes et 53 % de la

²⁴ Pour des plus amples informations sur le FCS-N veuillez consulter le lien suivant :

http://documents.wfp.org/stellent/groups/public/documents/manual_guide_proced/wfp277333.pdf

²⁵ Le fer héminique le mieux absorbé se trouve exclusivement dans les protéines animales, à différence du fer non-héminique qui peut se trouver dans les fruits, légumes, légumineuses et dans les œufs.

population hôte) déclarent n'avoir pas consommé d'aliments riches en fer héminique (tels que la viande, les abats et organes et le poisson et fruits de mer) lors des sept jours précédant l'enquête.

La situation est préoccupante surtout chez les réfugiés de Tillabéri, où 71 % des ménages hors sites urbanisés et 81 % des ménages des sites urbanisés n'ont pas consommé d'aliments riches en fer héminique pendant les sept jours précédant l'enquête.

Tableau 11 : Aliments nutritifs consommés tous les jours (au cours des 7 jours précédant l'enquête)

	Réfugiés	Déplacés internes	Hôtes	Moyenne globale
Vit A	78%	77%	82%	79%
Protéines	45%	46%	59%	50%
Fer héminique	2%	2%	4%	2%

SÉCURITÉ ALIMENTAIRE | Diversité alimentaire (DDS)

La diversité alimentaire des ménages a également été évaluée à travers le Score de Diversité Alimentaire des Ménages (*Dietary Diversity Score- DDS*),²⁶ qui regroupe les aliments en 16 grands groupes (tels que les céréales, racines et tubercules blancs, légumes et tubercules riches en vitamine A, etc.) que le ménage a consommé au cours des 24 heures précédant l'enquête.

Une minorité de la population (entre 11 et 13 %) a consommé moins de quatre groupes d'aliments dans les dernières 24 heures, ce qui montre une relativement bonne diversité alimentaire. L'exception sont les sites urbanisés de Tillabéri, où cela concernait 18 % des ménages, dénotant une plus faible diversité alimentaire dans ces sites.

Tableau 12 : Diversité alimentaire des ménages (DDS)

	Réfugiés	Déplacés internes	Hôtes
1 groupe d'aliments	1%	1%	1%
2 groupes d'aliments	2%	2%	3%
3 groupes d'aliments	8%	10%	7%
4 groupes d'aliments	17%	16%	14%
≥ 5 groupes d'aliments	72%	72%	75%

²⁶ Pour avoir des plus amples informations sur cet indicateur développé par la FAO veuillez consulter le lien suivant : <https://www.fao.org/3/i1983f/i1983f.pdf>

Plus de sept ménages sur dix (respectivement 72 % des réfugiés et déplacés internes et 75 % de la population hôte) ont consommé au moins cinq groupes d'aliments dans les 24 heures précédentes à l'enquête.

SÉCURITÉ ALIMENTAIRE | Sources des aliments

Pour les trois groupes de population, les marchés sont la principale source d'aliments (achats en espèce ou à crédit). Certains aliments, tels que le sucre, la viande, le poisson et les œufs sont achetés presque uniquement à crédit, alors que tous les autres sont achetés en espèces. Dans un contexte de hausse généralisée des prix alimentaires au Niger, dans la région et dans le monde depuis 2022, cette dépendance a un effet négatif direct sur le pouvoir d'achat des ménages – notamment les plus vulnérables qui ont tendance à dépendre plus des marchés étant donné qu'ils ont moins de propre production.

La population hôte tire une plus grande proportion de leur alimentation de la propre production, ayant un meilleur accès à la terre que les populations déplacées.

L'assistance alimentaire est aussi une source importante de nourriture pour les réfugiés et déplacés internes : 13 % des céréales consommées par les réfugiés et 7 % de celles consommées par les PDI viennent de l'assistance alimentaire (en vivres ou cash). La part de l'assistance dans la consommation des ménages est beaucoup plus importante chez certains groupes, en particulier chez les réfugiés à Bangui (Tahoua), où elle représente 56 % des céréales, 60 % des légumineuses et 75 % des huiles/grasses consommées.

Figure 37 : Sources des aliments des réfugiés

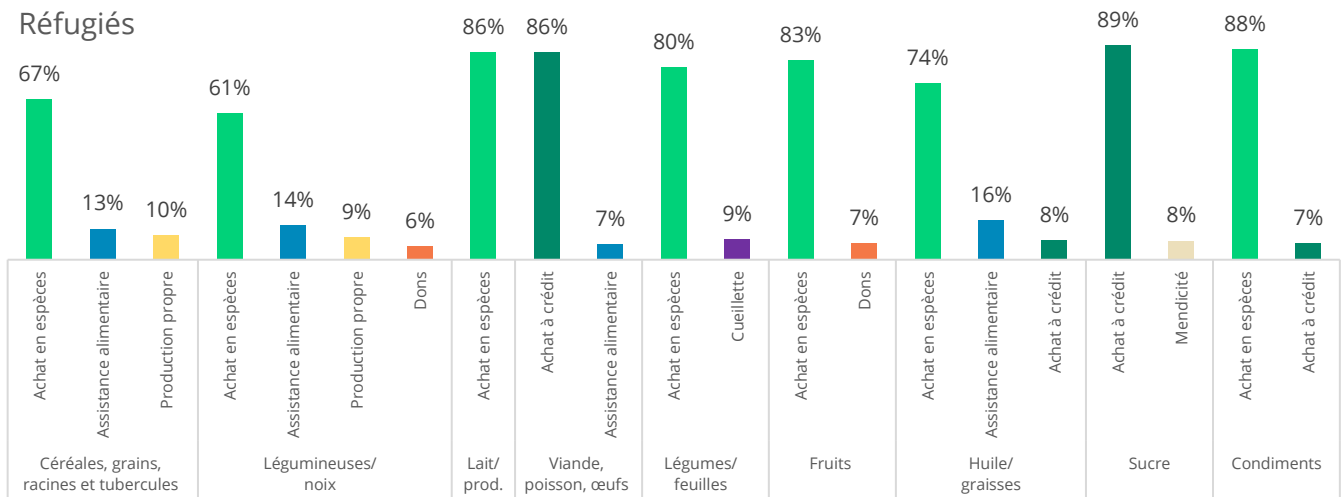


Figure 38 : Sources des aliments des déplacés internes

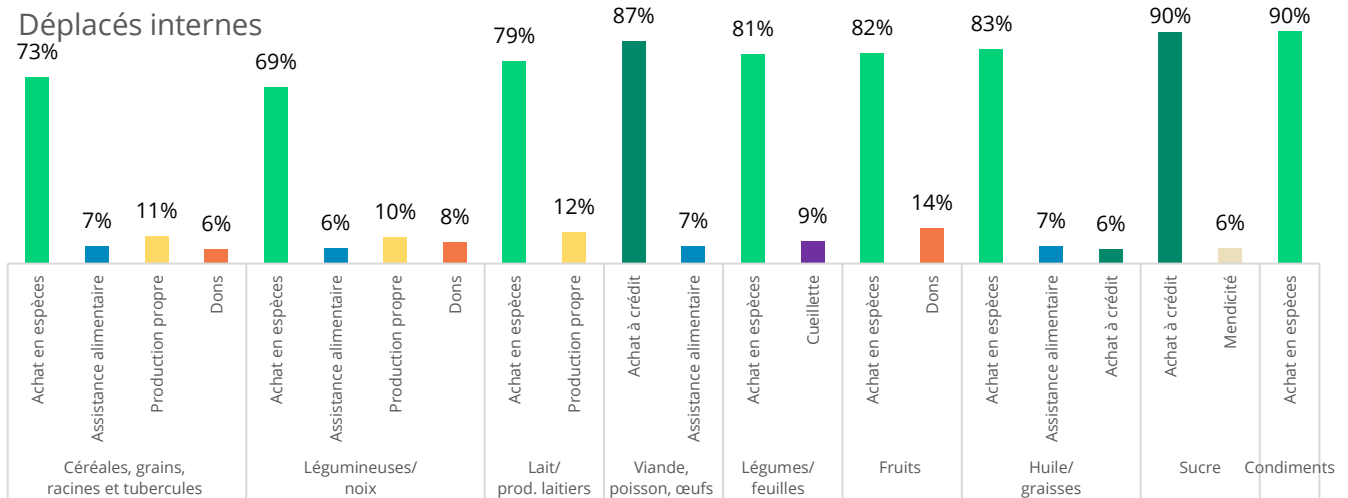
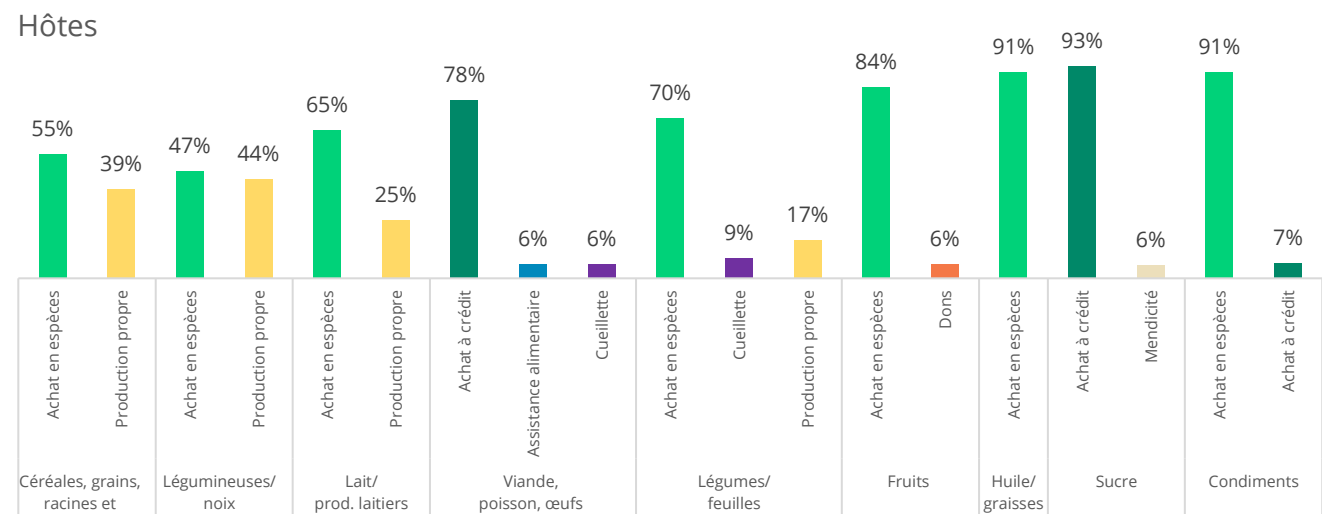


Figure 39 : Sources aliments des hôtes



SÉCURITÉ ALIMENTAIRE | Stratégies d'adaptation basées sur l'alimentation (rCSI)

L'indice des Stratégies d'adaptation réduit basé sur l'alimentation (*reduced-Coping Strategy Index -rCSI*) est un indicateur qui estime la sévérité et le niveau de stress des ménages sur base des stratégies d'adaptation négatives liées à l'alimentation, adoptées au cours des sept jours précédant l'enquête. Un score élevé indique un fort recours aux stratégies négatives, et donc une forte insécurité alimentaire²⁷.

Les ménages sont classés en trois catégories :

- **Stable** : recours minimal ou nul à ces stratégies
- **Sous pression** : usage plus fréquent à des stratégies de plus en plus sévères
- **Crise/urgence** : recours fréquent aux stratégies sévères.

Stratégies basées sur l'alimentation

- Consommation l'aliments moins préférés car moins chers,
- Empreint de nourriture,
- Diminution des quantités consommées pendant les repas,
- Diminution de la consommation des adultes au profit de celle des enfants,
- Diminution du nombre des repas pris par jour.

Le rCSI moyen est plus élevé pour les réfugiés (9,2) que pour les déplacés (8,5) et les hôtes (6,0), ce qui confirme les résultats ci-dessous.

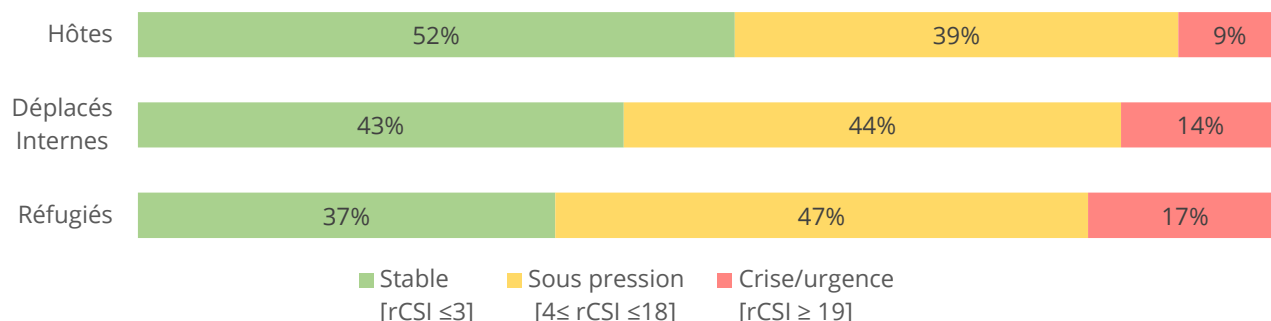
Tableau 13 : rCSI moyen

	Réfugiés	Déplacés internes	Hôtes	Sites Sentinelles (Octobre 2022)
rCSI moyen	9,2	8,5	6,0	3,1

Les résultats montrent aussi que les réfugiés ont le plus haut taux de ménages en situation de crise (17 %), suivis des PDI (14 %) et enfin des populations hôtes (9 %). Dans le camp de réfugiés de Sayam Forage à Diffa, presque un tiers des ménages (34 %) sont en crise et/ou urgence.

Presque la moitié des réfugiés (47 %), 44 % des déplacés internes et 39 % de la population hôte sont sous pression.

Figure 40 : Répartition des ménages selon le rCSI



²⁷ Le PAM est en train de mettre à jour les lignes guide du rCSI. Le lien suivant fournit la dernière version publiée du manuel : https://documents.wfp.org/stellent/groups/public/documents/manual_guide_proced/wfp211058.pdf

Lors des discussions de groupe, le faible pouvoir d'achat a été mentionné comme la cause principale des difficultés d'accès à la nourriture dans 90 % des discussions de groupe avec des déplacés internes, 64 % des discussions avec des réfugiés et 31 % des discussions avec des communautés hôtes. En effet, les faibles revenus, mais également la situation sécuritaire qui affecte négativement les moyens d'existence et la cherté de la vie ne permettent pas de satisfaire leurs besoins alimentaires. Et quand la nourriture ne suffit pas, les ménages diminuent les portions alimentaires, ils prennent de l'argent à crédit pour acheter de la nourriture, ou ils comptent sur la solidarité communautaire jusqu'à mendier.



Discussion avec des communautés hôtes, lors des consultations communautaires

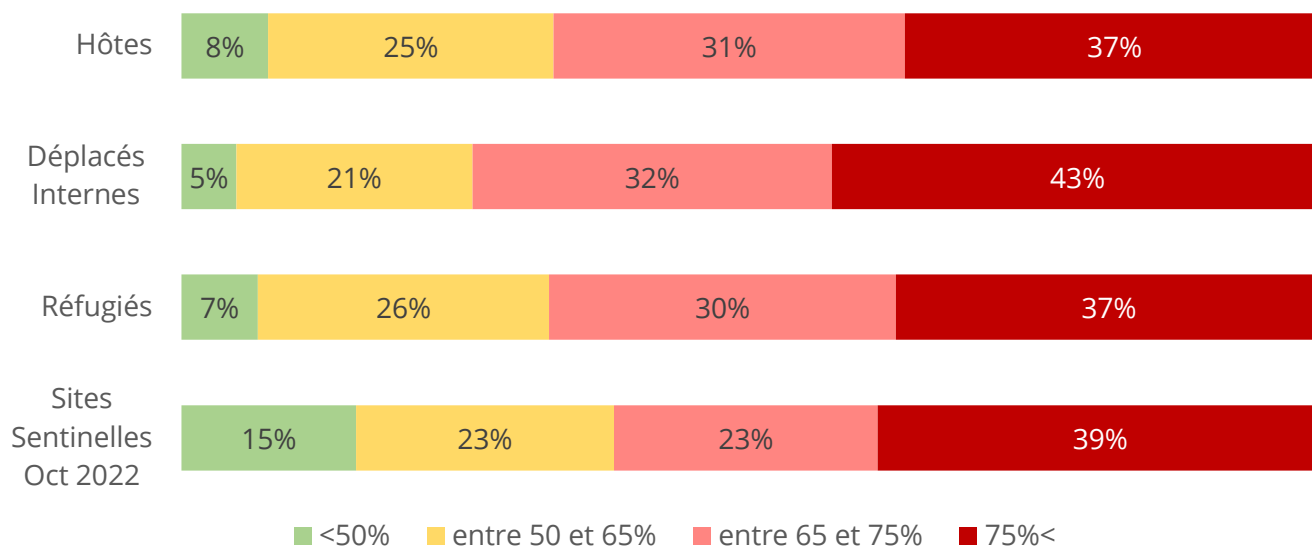
CAPACITÉ ÉCONOMIQUE | Part des dépenses alimentaires (FES)

La proportion des dépenses alimentaires (ou *Food Expenditure Share*, FES)²⁸ des ménages sur les dépenses totales au cours des 30 jours précédant l'enquête est également un indicateur de vulnérabilité économique d'une population : plus la part des dépenses alimentaires du ménage est importante, moins il a de ressources pour couvrir les besoins non alimentaires, ce qui reflète un niveau de vulnérabilité plus élevé. Quand la proportion des dépenses mensuelles pour la nourriture représente plus de 65 % des dépenses totales du ménage, ce dernier est considéré comme économiquement vulnérable.

Les différents types de population ont une proportion assez similaire de part des dépenses alimentaires : en moyenne, la nourriture représente 70 % des dépenses mensuelles pour les ménages réfugiés, 72 % pour les déplacés internes et 69 % pour la population hôte. Ces proportions sont assez importantes et ne laissent pas beaucoup de marge pour couvrir les autres besoins du ménage, tels que la santé, l'instruction, l'épargne ou les activités génératrices de revenu.

Parmi les trois types de population, les déplacés internes sont les plus vulnérables : 43 % des PDI allouent plus de 75 % de leurs dépenses à l'alimentation, contre 37 % des réfugiés et population hôte. Parmi les réfugiés, ceux de Tahoua hors site sont plus vulnérables, avec 61 % allouant plus de 75 % de leurs dépenses à l'alimentation.

Figure 41 : Part des dépenses alimentaires dans les dépenses totales du ménage



²⁸ Les dépenses alimentaires comprennent l'assistance alimentaire, l'autoproduction du ménage ainsi que les achats de nourriture (en espèces ou à crédit).

CAPACITÉ ÉCONOMIQUE | Épargnes et dettes

Épargne. La majorité des ménages ne possèdent pas d'épargne (c'est le cas pour 88 % des réfugiés, 92 % des déplacés internes et 89 % de la population hôte). Par contre, parmi ceux qui possèdent de l'épargne, le montant moyen est plus élevé chez la population hôte : 26 000 FCFA (41,6 \$), contre environ 14 000 FCFA (22,4 \$) pour la population déplacée et réfugiée.

Les réfugiés qui vivent hors des sites urbanisés à Tillabéri et Bangui (Tahoua) ont les montants d'épargnes les plus bas : respectivement de 6 254 FCFA (10 \$) et 7 841 FCFA (12,5 \$).

Tableau 14 : Valeurs moyens des épargnes des ménages

Réfugiés	Déplacés internes	Hôtes
13 643 FCFA (22 US\$)	13 980 FCFA (22 US\$)	25 960 FCFA (42 US\$)

Dettes. Une large majorité des ménages se sont endettés au cours des trois mois qui ont précédé l'enquête, que ce soit en espèces ou en nature (78% des réfugiés et PDI et 72 % des ménages hôtes). Pour les réfugiés, c'est dans les villages d'opportunité de Maradi que les ménages ont le plus de dettes (92 % des ménages), suivis par le camp de Sayam Forage à Diffa (88 %).

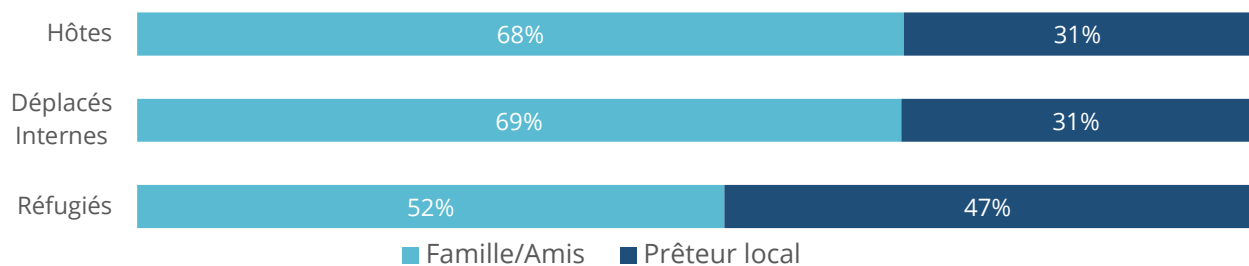
Le montant de la dette est plus élevé chez les hôtes : environ 39 600 FCFA contre 23 600 CFA chez les réfugiés et 32 500 CFA chez les déplacés internes. Cela peut s'expliquer par le meilleur accès au crédit, y compris informel (commerçants, famille, amis) par la population hôte par rapport aux réfugiés et déplacés internes.

Tableau 15 : Valeurs moyens des dettes des ménages

Réfugiés	Déplacés internes	Hôtes
23 621 FCFA (38 US\$)	32 563 FCFA (52 US\$)	39 614 FCFA (63 US\$)

Parmi ceux qui ont des dettes, la majorité ne les a pas encore remboursées (respectivement 91 %, 92 % et 89 % des réfugiés, déplacés internes et hôtes). La raison principale d'avoir contracté une dette pour les trois types de population est l'achat de nourriture.

Figure 42 : Source de crédit des ménages



Les ménages demandent de l'argent à crédit davantage aux amis ou à la famille, ce qui confirme l'importance du réseau social. Les prêteurs locaux constituent la deuxième option la plus fréquente, et est particulièrement prévalent chez les réfugiés.

CAPACITÉ ÉCONOMIQUE | MEB

Pour exprimer la capacité économique d'un ménage à couvrir ses besoins essentiels il est nécessaire d'utiliser un seuil monétaire qui exprime le coût de ces besoins. Suivant l'approche de *l'Essential Needs Analysis* (ENA)²⁹, le Panier de Dépenses Minimum ou *Minimum Expenditure Basket* (MEB)³⁰ est le seuil monétaire utilisé pour exprimer le coût moyen des charges mensuelles des ménages pour couvrir leurs besoins essentiels, tant alimentaires que non-alimentaires. Les biens pris en considération dans ce panier de dépenses minimum (MEB) comprennent un panier alimentaire (MEB alimentaire) et un panier de biens et services non alimentaires (MEB non alimentaire).

Le MEB utilisé dans cette analyse est celui approuvé par tous les acteurs humanitaires et étatiques au Niger, sous la coordination des clusters et du Multisectoral *Cash Working Group*. Au Niger, le MEB est calculé sur l'approche hybride (combinaison de l'approche basée sur les droits et l'approche basée sur les dépenses). Un MEB sectoriel a été calculé par chaque secteur/ cluster (sécurité alimentaire, éducation, santé, etc...) en identifiant les principaux postes de dépenses nécessaires à un ménage vulnérable au Niger pour remplir ses besoins essentiels dans ce secteur, chaque mois. Les prix locaux pour chacun de ces postes de dépenses ont été ensuite collectés et appliqués pour obtenir le coût du panier sectoriel.

Le MEB global comprend les secteurs suivants :

- Éducation
- Alimentation
- Eau, hygiène, assainissement (WASH)
- Logement
- Protection

Le MEB alimentaire comprend un panier alimentaire composé de céréales, légumineuses, huile et sel, couvrant 100% des besoins caloriques d'un ménage, ainsi que 100% de ses besoins en

Pour le panier alimentaire, les prix des denrées alimentaires ont été obtenues à travers le système d'information sur les marchés agricoles (SIMA), l'organisme national chargé de collecter les prix des

²⁹ Note d'orientation de l'ENA: [https://docs.wfp.org/api/documents/WFP-0000074197/download/? ga=2.41891681.2138307899.1677440556-1252039720.1675267876](https://docs.wfp.org/api/documents/WFP-0000074197/download/?ga=2.41891681.2138307899.1677440556-1252039720.1675267876)

³⁰ WFP Minimum Expenditure Baskets Guidance Note, décembre 2020 : <https://docs.wfp.org/api/documents/WFP-0000074198/download/>

principales denrées alimentaires (céréales, légumineuse, huile, etc..) sur les marchés dans l'ensemble du pays. Afin de prendre en compte la forte saisonnalité des prix alimentaires au Niger et s'assurer que le MEB alimentaire permet de couvrir les besoins des ménages même quand les prix sont à leur plus élevé, ce sont les prix pendant le pic de la période de soudure (aout) qui ont été utilisés pour le calcul du MEB alimentaire.

Tous les MEB sectoriels ont ensuite été compilés afin d'obtenir un MEB général qui couvre tous les secteurs, sous l'égide du *Cash Working Group*³¹. Le MEB a été validé en décembre 2021 et ensuite mis à jour en 2022 avec les prix actualisés³².

Pour l'année 2022, le MEB global mensuel par ménage (pour un ménage de sept personnes, qui est la taille moyenne d'un ménage au Niger), est de 81 300 FCFA (soit 11 614 FCFA par personne), et le MEB *alimentaire* est de 40 000 FCFA par ménage (soit 5 714 FCFA par personne).

Tableau 16 : Valeurs des MEB

MEB GLOBAL PAR MÉNAGE	81 300 FCFA par mois
MEB GLOBAL PAR PERSONNE	11 614 FCFA par mois
MEB ALIMENTAIRE PAR MÉNAGE	40 000 FCFA par mois
MEB ALIMENTAIRE PAR PERSONNE	5 714 FCFA par mois

³¹ Rapport de l'atelier sur le MEB :

https://www.humanitarianresponse.info/sites/www.humanitarianresponse.info/files/documents/files/ner_rapport_de_l_atelier_meb_final_0.pdf

³² Guide sur l'utilisation du MEB au Niger :

<https://www.humanitarianresponse.info/en/operations/niger/document/niger-guide-dutilisation-du-meb-avec-mise-%C3%A0-jour-meb-novembre-2022>

CAPACITÉ ÉCONOMIQUE | ECMEN

L'*Economic Capacity to Meet Essential Needs* (ECMEN)³³ est un indicateur créé par le PAM qui mesure la proportion des ménages dont la capacité économique est suffisante pour satisfaire leurs besoins essentiels (c'est-à-dire le panier de dépenses minimales (MEB)). Dans cette JAM, l'ECMEN est utilisé comme le troisième et dernier indicateur pour mesurer la vulnérabilité des ménages, en plus du FCS et du LCS-FS déjà présenté ci-dessus.

La capacité économique d'un ménage (ECMEN) est calculée en additionnant les dépenses totales réelles rapportés par un ménage lors de l'enquête (en espèces) avec la valeur rapportée de son autoproduction en nourriture (ex : céréales ou produits laitiers produits par le ménage) ; on soustrait de ce total les dépenses ou revenus « exogènes » du ménage, c'est à dire la ration reçue (si le ménage reçoit de l'assistance), et le montant des dépenses faites par le ménage à crédit. Le résultat du ECMEN est ensuite comparé avec la valeur du MEB.

Pour calculer l'ECMEN, toutes les valeurs (dépenses, revenus et MEB) par ménage sont convertis en valeur par personne. La formule de calcul de l'ECMEN est résumée dans le tableau ci-dessous.

Tableau 17 : Formule de calcul de l'ECMEN

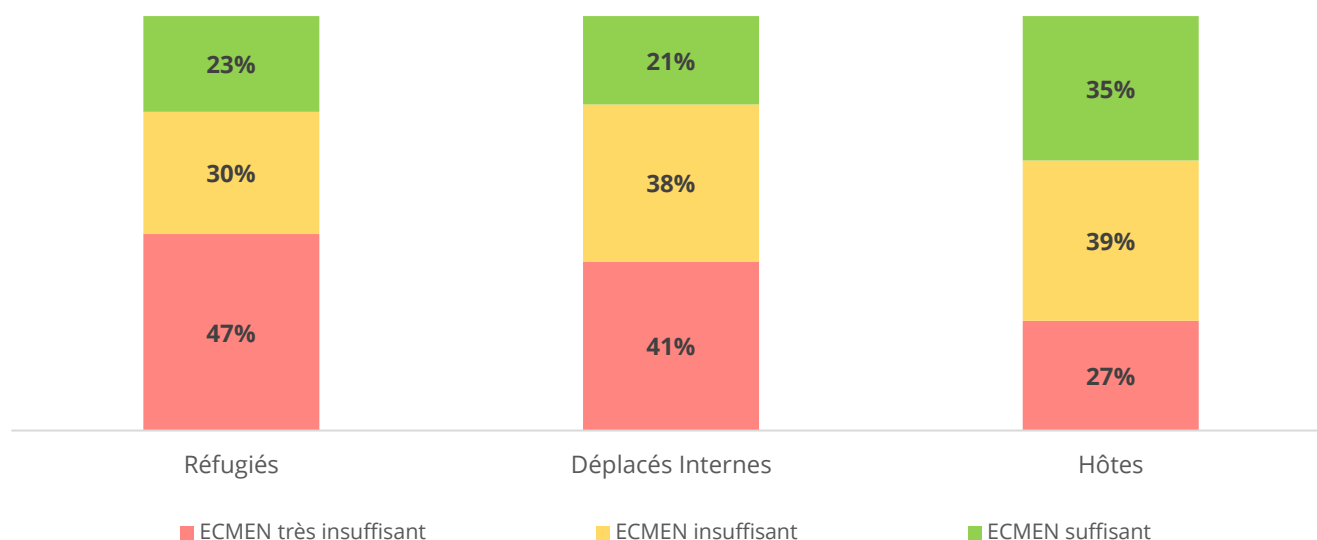
ECMEN	=	DÉPENSES	+	VALEUR AUTO	-	VALEUR	-	VALEUR	comparé	MEB
		TOTALES		PRODUCTION		DÉPENSES		DÉPENSES		
		(en		DE		EN		EN CRÉDIT		alimentaire
		espèces)		NOURRITURE		ASSISTANCE				et MEB
										total
		(par				(par				(par
		personne)				personne)				personne)

Lorsque les dépenses par personne (moins les revenus et dépenses « exogènes ») sont plus élevées que la valeur du MEB par personne, on estime que la capacité économique est suffisante pour couvrir les besoins essentiels. Lorsque les dépenses sont supérieures au MEB alimentaire mais inférieur au MEB total, la capacité de couvrir les besoins essentiels est insuffisante. Enfin, lorsque les dépenses sont inférieures au MEB alimentaire (et donc très inférieur au MEB total), on estime que le ménage a une capacité économique très insuffisante.

Les résultats montrent que les réfugiés ont une proportion plus élevée de ménages ayant une capacité économique de couvrir leurs besoins essentiels insuffisante (30 %) ou très insuffisante (47 %) par rapport aux PDI (38 % ont une capacité insuffisante et 41 % très insuffisante) et à la population hôte (39 % ont une capacité insuffisante et 27 % très insuffisante).

³³ Pour des plus amples informations sur le ECMEN veuillez consulter la note d'orientation au lien suivant : <https://docs.wfp.org/api/documents/WFP-0000145644/download/>

Figure 43 : Classes d'ECMEN par type de population (capacité économique à couvrir les besoins essentiels)



Réfugiés. D'importantes différences existent parmi les strates de réfugiés : dans les sites urbanisés de Tillabéri, à Bangui (Tahoua) et dans les villages d'opportunités de Maradi, environ 70 % des ménages ont une capacité très insuffisante, - contre seulement 16 % chez les réfugiés hors camp de Diffa. On remarque de manière générale que les réfugiés qui habitent dans les sites/camps ont une capacité économique inférieure par rapport à ceux vivant hors-sites.

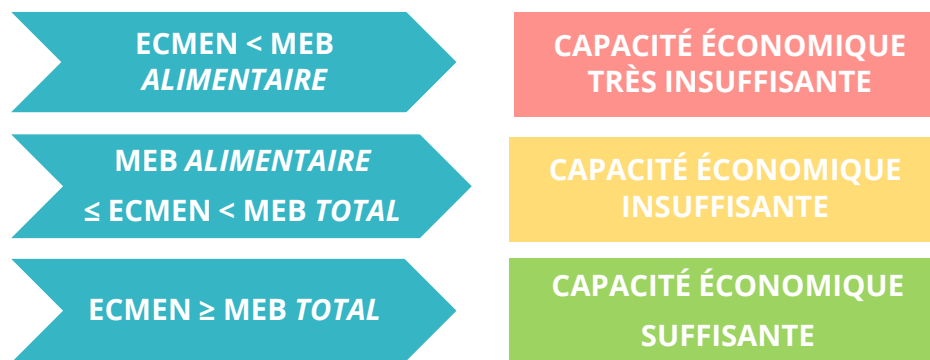
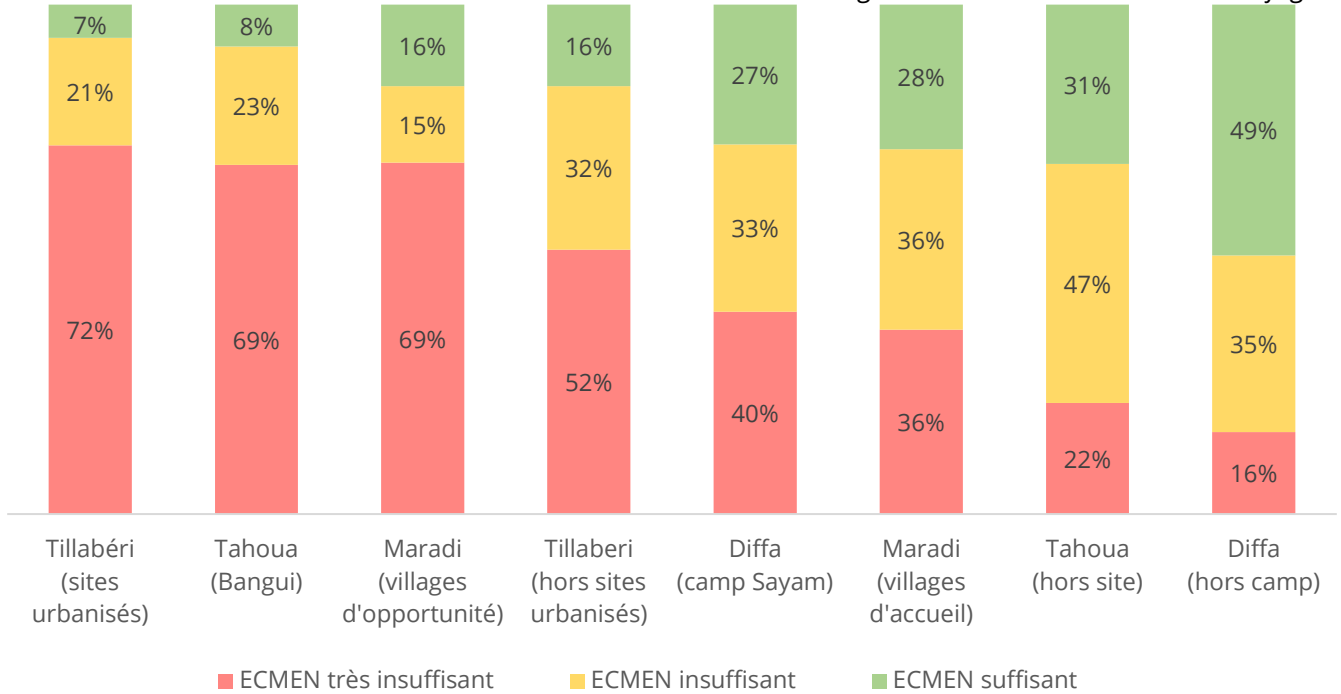
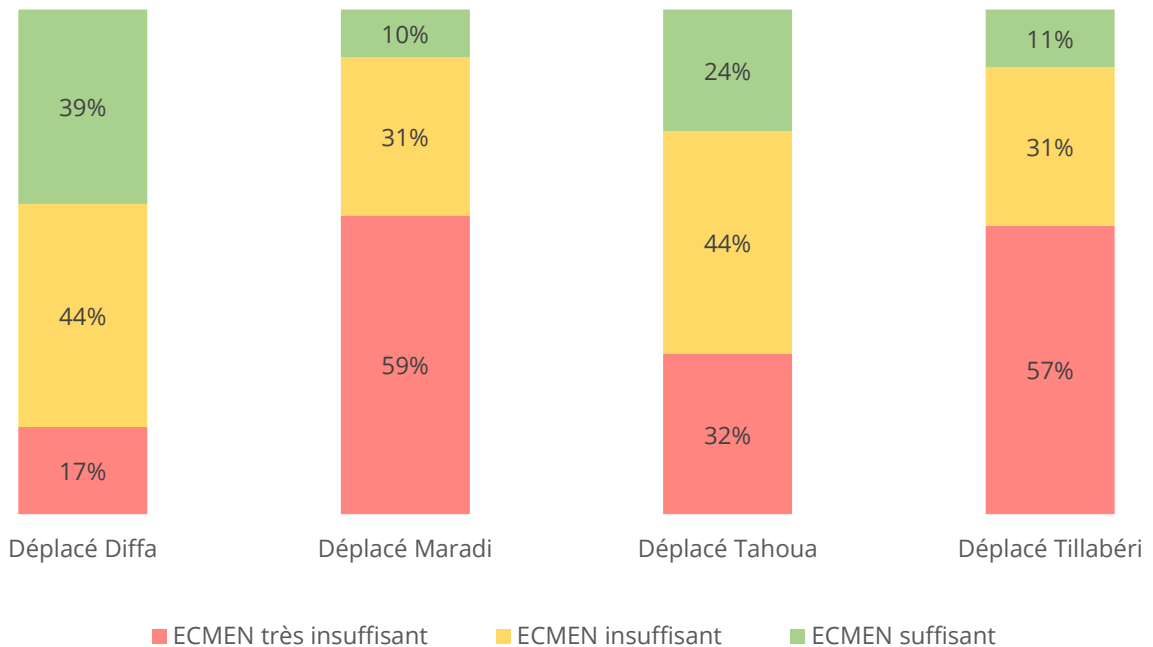


Figure 44 : Classes de l'ECMEN des réfugiés



Déplacés internes. La proportion de ménages ayant une capacité économique insuffisante ou très insuffisante est plus élevée chez les déplacés internes de Maradi (90 % dont 59 % très insuffisante) et Tillabéri (89 % dont 57 % très insuffisante) par rapport à ceux de Diffa (61 % dont 17 % très insuffisante) et de Tahoua (76 % dont 32 % très insuffisante).

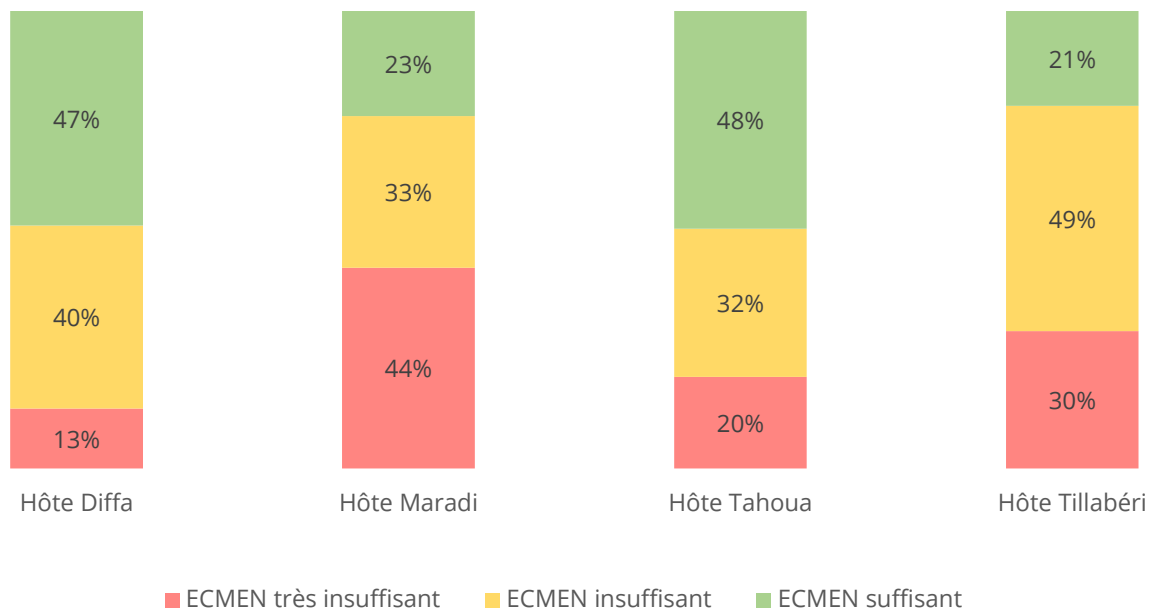
Figure 45 : Classes de l'ECMEN des déplacés internes



Population hôte. Parmi la population hôte, les ménages de Maradi et Tillabéri ont les proportions les plus élevées de ménages n'ayant pas de capacité économique suffisante à couvrir les besoins essentiels. Dans la région de Maradi 77 % des ménages a une capacité économique insuffisante, dont 44 % très insuffisante. A Tillabéri 79 % ont une capacité économique insuffisante, dont 30 % très insuffisante.

A Diffa et Tahoua environ la moitié de la population hôte (47 % et 48 %) a de la capacité économique pour couvrir les besoins essentiels, mais la majorité (53 % et 52 %) est caractérisée par une capacité économique insuffisante dont 13 % et 20 % très insuffisante.

Figure 46 : Classes de l'ECMEN des hôtes

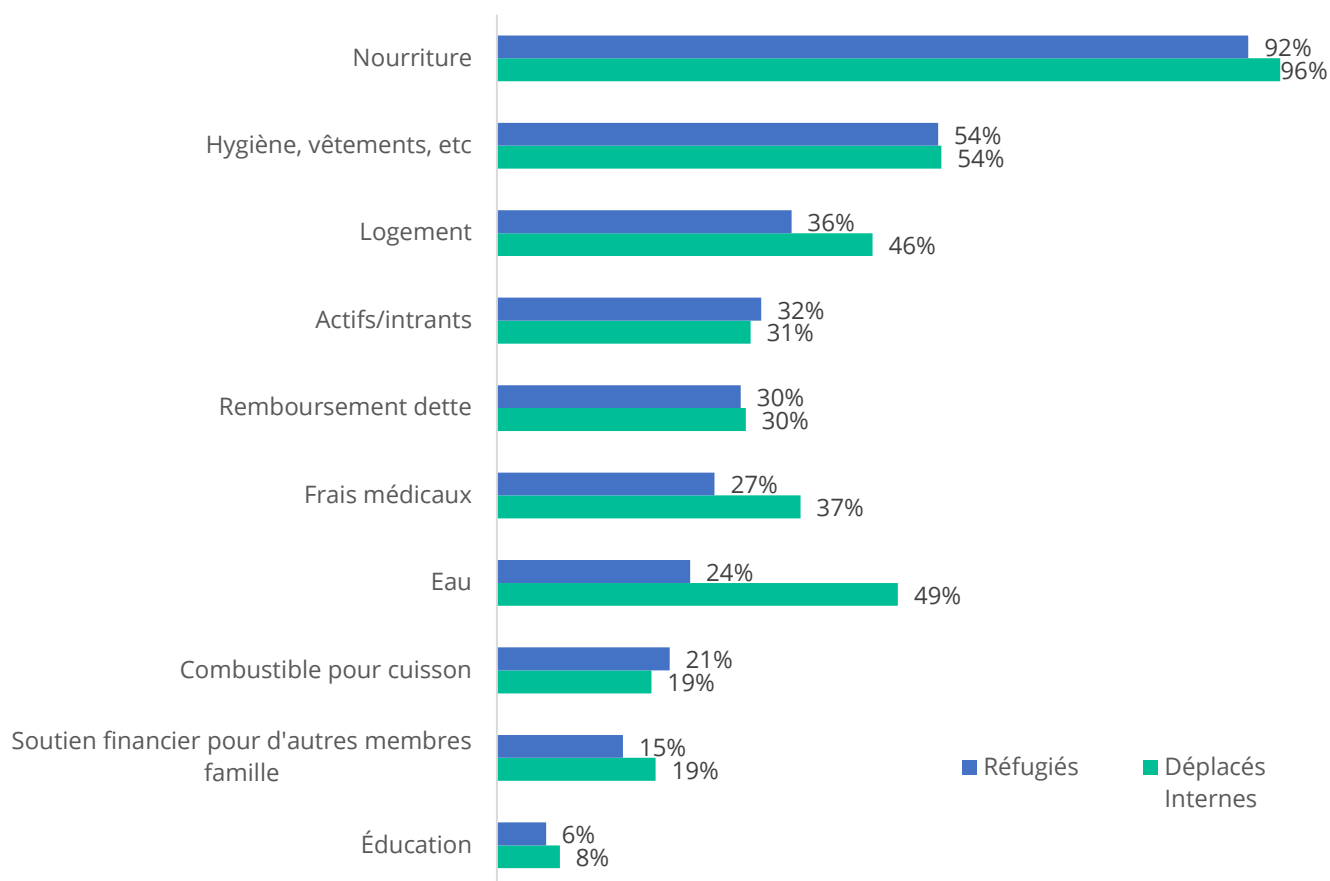


Besoins essentiels

Seulement 2 % des réfugiés et 1 % des déplacés internes disent parvenir à satisfaire **tous** leurs besoins essentiels. Presque tous les ménages déclarent que leurs besoins en nourriture ne sont pas satisfaits (92 % des réfugiés et 96 % des déplacés internes).

A peu près la moitié des ménages arrivent à s'acheter des vêtements, des chaussures ou des produits d'hygiène (**l'échantillon pour les populations hôtes n'était pas suffisant pour faire l'analyse**).

Figure 48 : % des ménages qui disent ne PAS arriver à couvrir leurs différents besoins essentiels



ANALYSE GLOBALE DE LA VULNÉRABILITÉ | Cadre analytique des besoins essentiels (ENA)

L'analyse de la vulnérabilité des ménages est basée sur un indicateur composite créé par le PAM selon l'approche des besoins essentiels (*Essential Needs Approach* (ENA))³⁴ qui prend en compte trois dimensions/indicateurs déjà présentés ci-dessus :

- 1) Le recours aux stratégies d'adaptions négatives liées aux moyens d'existence adoptées (LCS-FS)
- 2) La consommation alimentaire mesurée par le score de consommation alimentaire (FCS)
- 3) La capacité économique à couvrir leurs besoins essentiels (ECMEN).

La vulnérabilité globale de chaque ménage est déterminée par la combinaison de ces trois dimensions. Dans le contexte de la population étudiée, quatre classes de vulnérabilité ont été déterminées : ménages extrêmement vulnérables, très vulnérables, modérément vulnérables et non-vulnérables, comme illustré dans le tableau ci-dessous.

Tableau 18 : Élaboration de la vulnérabilité

ECMEN	LCS-FS	FCS	Vulnérabilité globale
En dessous du MEB Alimentaire	Stratégies d'Urgence		Extrêmement vulnérable
En dessous du MEB Alimentaire		Pauvre	Extrêmement vulnérable
Au-dessus du MEB/ Entre MEB alimentaire et MEB	Stratégies d'Urgence	Pauvre	Extrêmement vulnérable
En dessous du MEB Alimentaire			Très vulnérable
Au-dessus du MEB/ Entre MEB alimentaire et MEB	Stratégies d'Urgence		Très vulnérable
Au-dessus du MEB/ Entre MEB alimentaire et MEB		Pauvre	Très vulnérable
Entre MEB alimentaire et MEB	Pas de Stratégies/ Stratégies de Stress/Crise	Limite/acceptable	Modérément vulnérable
Au-dessus du MEB	Stratégies de Crise	Limite/acceptable	Modérément vulnérable
Au-dessus du MEB	Pas de Stratégies/ Stratégies de Stress	Limite	Modérément vulnérable
Au-dessus du MEB	Pas de Stratégies/ Stratégies de Stress	Acceptable	Non-vulnérable

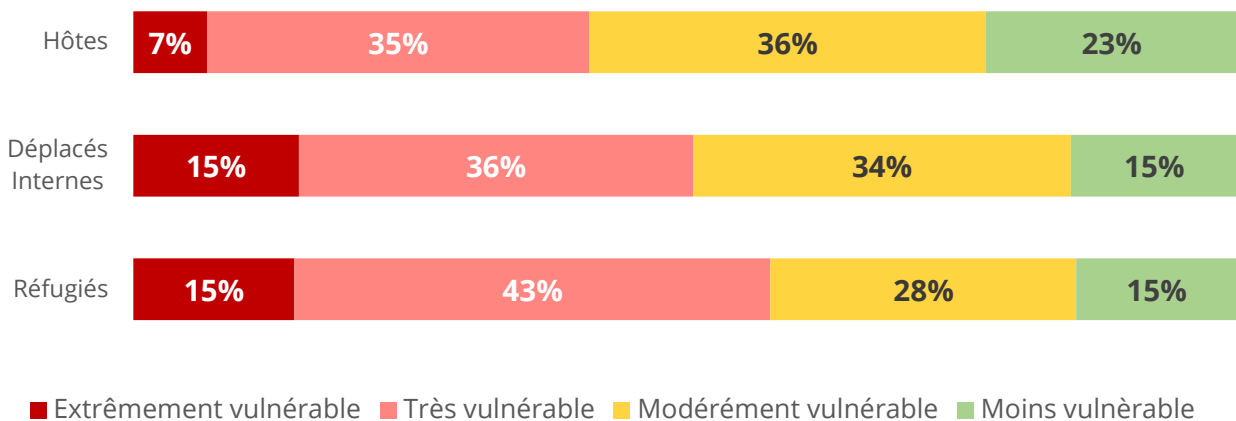
³⁴ Pour des plus amples informations sur cet indicateur veuillez consulter la note d'orientation de l'ENA au lien suivant : https://docs.wfp.org/api/documents/WFP-0000074197/download/?_ga=2.41891681.2138307899.1677440556-1252039720.1675267876

VULNÉRABILITÉ | Résultats de l'analyse ENA

Les **réfugiés** et les **PDI** ont un profil et niveau de vulnérabilité similaires, avec 15 % des ménages classés « extrêmement vulnérables » et 15 % classés « moins vulnérables ». Les réfugiés ressortent comme globalement légèrement plus vulnérables que les PDI du fait d'une plus haute proportion de ménages classés « très vulnérables » (43 % chez les réfugiés, contre 36 % chez les PDI). Pour les deux groupes, on note que plus de la moitié de la population est extrêmement ou très vulnérable (51 % pour les PDI et 58 % pour les réfugiés).

Si la **population hôte** représente comme moins vulnérable que les réfugiés et les PDI, le niveau de vulnérabilité reste très élevé, avec 42 % des ménages classés extrêmement ou très vulnérables.

Figure 49 : Vulnérabilité selon le type de population

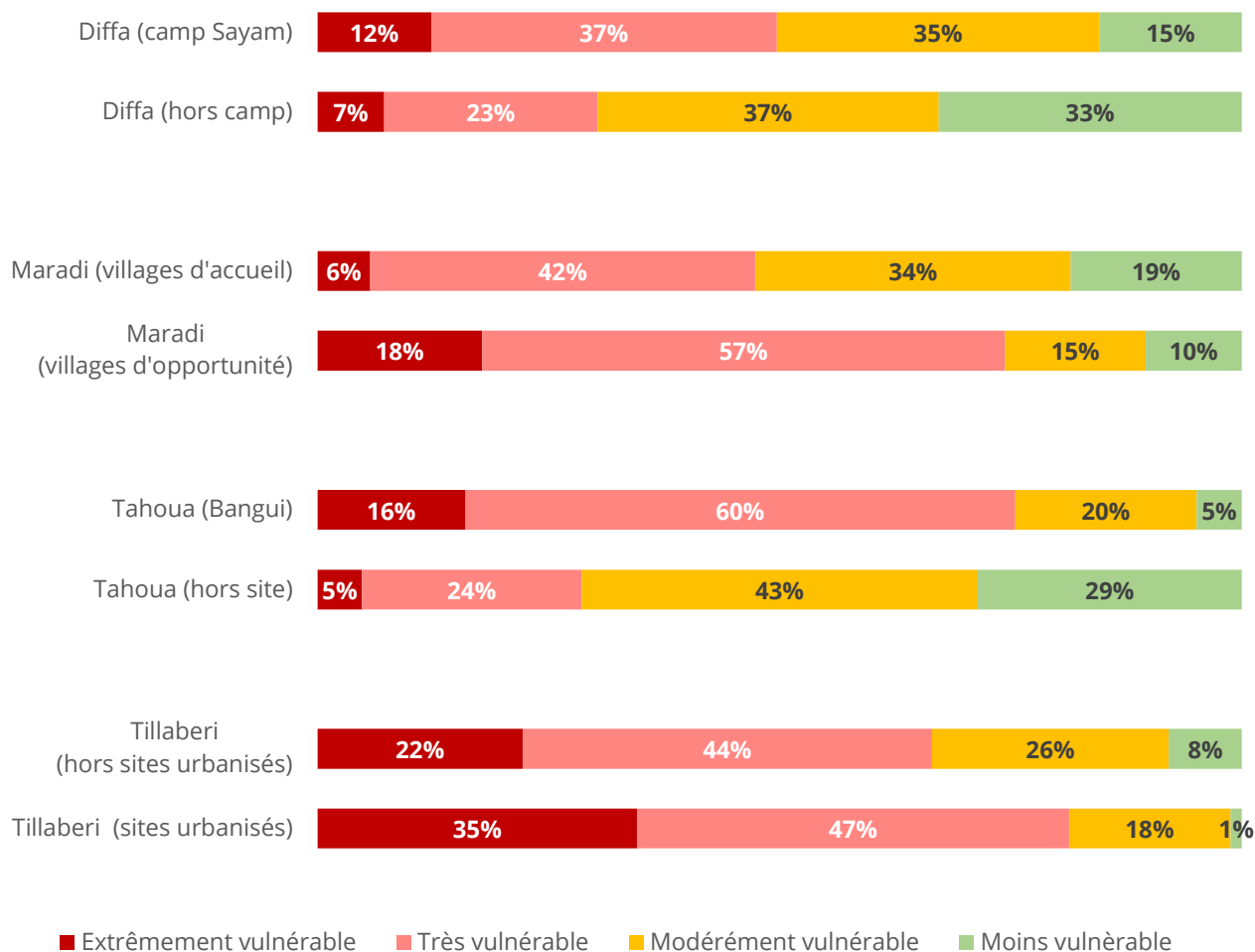


De manière générale, parmi les réfugiés, on note que la vulnérabilité est plus élevée parmi ceux résidant dans des camps/sites que parmi ceux vivant à proximité mais hors site. Ainsi, 82 % des ménages réfugiés maliens des sites urbanisés de **Tillabéri** sont classés extrêmement ou très vulnérables, contre 66 % parmi ceux logés hors site. De même à **Tahoua**, 76 % des réfugiés du site de Bangui sont extrêmement ou très vulnérables, contre 29 % des réfugiés hors site. A **Diffa**, 49% des réfugiés du camp de Sayam Forage sont extrêmement ou très vulnérables, contre 30 % des réfugiés hors camp. Enfin, à **Maradi**, 75 % des réfugiés des villages d'opportunités (dans lesquels les réfugiés ont été relocalisés de manière délibérée) sont extrêmement ou très vulnérables, contre 48 % des réfugiés des villages d'accueil (villages où les réfugiés s'installent spontanément).

Ce constat doit informer la stratégie programmatique des agences humanitaires – y compris mais pas uniquement- le UNHCR et le PAM. En effet, si ces résultats peuvent suggérer que les sites organisés/camps de réfugiés doivent continuer à recevoir un support accru étant donné le plus haut taux de vulnérabilité des ménages, ils peuvent aussi suggérer que l'approche site/ camp favorise la précarisation des ménages, en encourageant la dépendance à l'assistance humanitaire et décourageant le développement de moyens d'existences et l'intégration dans l'économie locale.

Les résultats pour Maradi sont particulièrement inquiétants et remettent en cause l'efficacité du modèle des villages d'opportunité, puisqu'ils suggèrent que les villages d'opportunités (qui bénéficient de plus d'assistance et d'appui en matière de moyens d'existence et d'opportunités économiques) offrent ou génèrent en réalité moins d'opportunités que les villages d'accueils (dans lesquels les réfugiés s'installent spontanément, et où ils reçoivent beaucoup moins d'appui).

Figure 50 : Vulnérabilité selon les strates des réfugiés



4. Application programmatique des résultats

CIBLAGE DE L'ASSISTANCE ALIMENTAIRE DU PAM | Approche

L'un des objectifs principaux de la JAM était de définir une méthode et des critères spécifiques pour refaire tout le ciblage des ménages bénéficiant de l'assistance alimentaire du PAM dans le cadre de son activité *Protracted Assistance* (Assistance aux crises prolongées).

Sur base du contexte (notamment la familiarité des populations ciblées avec l'approche du ciblage communautaire avec la méthode HEA, et le besoin d'assurer une certaine harmonisation des critères de ciblage parmi les différents groupes de population et les régions), le PAM et le UNHCR ont décidé d'adopter une méthode de ciblage qui combine une approche catégorielle et une approche communautaire. La méthode adoptée peut donc être qualifiée de « communautaire-catégorielle ».

Cette approche hybride permet d'identifier des critères de ciblage fixes et harmonisés pour tous les groupes de population (réfugiés, PDI et hôtes) et toutes les régions, qui ont été identifiés en amont grâce aux résultats quantitatifs de l'enquête de ménages et ensuite validés lors des consultations communautaires qualitatives (approche « catégorielle »). Ces critères sont ensuite appliqués lors du déroulement du ciblage sur le terrain dans le cadre d'un processus communautaire inspiré de la méthode *Household Economy Approach* (HEA)³⁵, au cours duquel les communautés elles même décident quel ménage remplit les critères de ciblage pré-identifiés (approche « communautaire »). Ceci permet d'avoir une approche qui est à la fois ancrée sur des critères de vulnérabilités objectifs, issues des données qualitatives de l'enquête de ménages, tout en s'assurant que les communautés elles-mêmes reconnaissent et acceptent ces critères (qui ont été validés

ETAPES DU CIBLAGE de l'ASSISTANCE ALIMENTAIRE D'URGENCE « PROTRACTED » DU PAM :

1. Accord sur les objectifs programmatiques et stratégiques de l'assistance « protracted » ;
2. Évaluation du niveau de vulnérabilité de la population cible;
3. Sélection de l'approche de ciblage appropriée (en fonction du contexte et des objectifs programmatiques),
4. Définition et validation des critères d'éligibilité ;
5. Sensibilisation des communautés sur l'exercice de ciblage
6. Déroulement de l'exercice de ciblage sur le terrain (sélection des bénéficiaires) - avec renforcement du mécanisme de gestion des plaintes pendant et après cette période
7. Suivi et mesure des erreurs d'exclusion, pour informer le besoin de redresser le ciblage, au besoin.

³⁵ Il s'agit ici d'une adaptation de la méthode de ciblage communautaire HEA « classique », selon laquelle des informants clés issus des communautés sont chargés d'identifier les critères de ciblage, puis d'identifier si un ménage remplit ces critères, pour chaque ménage du village ciblé. Cette catégorisation par les informateurs clés est ensuite suivie d'une visite porte à porte de chaque ménage par les équipes de ciblage du PAM, afin de s'assurer qu'il n'y a pas eu d'erreur d'inclusion ou d'exclusion (accidentelles ou délibérées).

Dans l'approche communautaire les représentants de tous les différents groupes de la communauté sont chargés d'identifier les personnes éligibles pour recevoir l'assistance. Les bénéficiaires sont sélectionnés sur la base de critères élaborés conjointement par la communauté, le PAM et les partenaires d'exécution. Pour des plus amples informations sur cet approche veuillez consulter le lien suivant : https://fscluster.org/sites/default/files/hea-guide-for-programme-policy-makers1_0.pdf

lors des consultations communautaires) et sont responsables pour identifier les ménages qui seront ciblés pour l'assistance selon ces critères³⁶ mais également reconnus et respectés par les communautés.

Trois facteurs importants ont motivé le choix de cette approche hybride :

1. La proximité des populations hôtes, réfugiées et PDI dans les zones d'assistance, et le besoin d'adopter des critères de ciblage uniformes dans une logique de « *do no harm* » et de renforcement de la cohésion sociale – qui sont centraux à l'agenda Nexus humanitaire- développement -paix et à celui des solutions durables.
2. La volonté d'identifier des critères « objectifs » de ciblage sur base des riches données issues de la JAM – en particulier l'enquête de ménages.
3. La volonté de capitaliser sur la longue expérience du PAM Niger avec la méthode de ciblage communautaire HEA, et le fort niveau d'acceptation de cette approche par les communautés cibles.



Membre du comité de plaintes villageois dans le Village d'Opportunité de Dan Dadji Makaou (région de Maradi).

³⁶ Des catégories facilement observables telles que le genre du chef de ménage, la taille du ménage, la présence de membres ayant un handicap sont prises en compte dans cette approche.

CIBLAGE DE L'ASSISTANCE ALIMENTAIRE DU PAM | Critères d'éligibilité

Une liste de critères de ciblage *potentiels* pour identifier les ménages les plus vulnérables qui recevront l'assistance alimentaires « Protracted » du PAM ont été identifiés à travers les données quantitatives de l'enquête ménages, en fonction de leur corrélation avec la vulnérabilité. L'analyse a examiné la corrélation des critères d'éligibilité potentiels avec la variable qui catégorise les ménages en fonction de leur vulnérabilité selon le cadre de l'évaluation des besoins essentiels. Cette corrélation a été testée à l'aide d'un test du chi-carré, appliqué à chaque groupe de population séparément, afin de mettre en évidence les critères pour lesquels la signification était inférieure à 0,05. Les détails se trouvent en annexe 1.

Ces critères potentiels ont ensuite été proposés, revus et discutés avec les communautés lors des discussions de groupe, afin de mesurer leur acceptabilité et à quels points ils correspondent à la notion de vulnérabilité telle que perçue par les communautés elles-mêmes.

A l'issue de cette validation par les communautés et d'une analyse permettant de trouver un ensemble des critères qui permet à la fois de minimiser les erreurs d'inclusion et les erreurs d'exclusion (ce qui nécessite toujours un compromis entre le besoin d'avoir des critères assez inclusifs pour ne pas exclure des ménages vulnérables et celui d'avoir des critères assez restrictifs pour s'assurer que les ressources humanitaires limitées priorisent les personnes qui en ont vraiment besoin). Six critères de ciblage ont finalement été retenus, listés ci-dessous. Tout ménage qui remplit **au moins un** de ces six critères sera ciblé pour l'assistance alimentaire.

Tableau 19 : Critères d'éligibilité

Type de critère	Critère
1 SOCIO-DÉMOGRAPHIQUE	Au moins 4 enfants de moins de 5 ans dans le ménage (vivant sous le même toit)
2	Chef de ménage femme sans autre membre capable de travailler dans le ménage (vivant sous le même toit)
3 PROTECTION	Chef de ménage ayant 60 ans ou plus, sans autre membre capable de travailler dans le ménage (vivant sous le même toit) ³⁷
4	Au moins un membre avec handicap dans le ménage (vivant sous le même toit)
5	Au moins un membre malade chronique dans le ménage (vivant sous le même toit)
6 ÉCONOMIQUE	Ayant l'assistance/cadeaux comme source de revenu la plus importante

³⁷ Lors des formations des équipes de ciblage, les équipes de terrain (staffs PAM, UNHCR et partenaires coopérants) ont souligné qu'un des critères de ciblage initialement sélectionné - « ménage ayant au moins 8 membres vivant sous le même toit » - mènerait à des erreurs d'inclusion trop importantes, en particulier parmi les populations hôtes (étant donné la fréquence de ménages polygames, et le fait que la taille moyenne des ménages au Niger est de 7 personnes). Suite à une réunion avec le management et les équipes techniques du PAM et UNHCR Niger, ce critère a été remplacé par un autre critère : « Chef de ménage ayant 60 ans ou plus, sans autre membre capable de travailler dans le ménage (vivant sous le même toit) ». Ce critère de remplacement est aussi corrélé avec la vulnérabilité dans l'enquête quantitative et était ressorti comme critère de sélection par les communautés lors des consultations communautaires.

Risques de protection

Les discussions de groupe ont montré que le ciblage de l'assistance alimentaire en fonction de la vulnérabilité de chaque ménage est beaucoup mieux compris et acceptée par les PDI, et dans une certaine mesure par les réfugiés, que par les populations hôtes (réactions positives dans 60 % des discussions de groupe avec les déplacés internes, 50 % des discussions avec les réfugiés et 39 % des discussions avec les communautés hôtes).

Dans l'ensemble, les participants ont mentionné les risques suivants pouvant découler de la priorisation de l'assistance pour les ménages vulnérables uniquement (au mieux de donner l'assistance à toute la communauté, y compris les hôtes, réfugiés et PDI) :

- Augmentation des tensions entre les différents communautés (mentionné le plus souvent par les PDI et les différentes communautés hôtes que par les réfugiés),
- Augmentation l'entraide (redistribution de l'assistance entre ménages ciblés et ménages non ciblés)
- Augmentation de la vulnérabilité des ménages,
- Augmentation des mariages précoces,
- Augmentation de la mendicité,
- Augmentation des abandons scolaires,
- Augmentation des rapports sexuels transactionnels,
- Augmentation de la criminalité,
- Augmentation des séparations familiales,
- Augmentation des violences domestiques, et
- Pour les réfugiés spécifiquement : des retours dans leur pays d'origine (alors que la situation sécuritaire dans leur pays d'origine demeure instable).



Distribution de vivres par le PAM à des PDI dans la commune de Ayorou, région de Tillabéri (Abdoulaye Sarr/PAM)

Mesures de mitigation des risques

Lors des discussions de groupe avec les communautés, les participants ont proposé les mesures de mitigation suivantes contre les potentielles tensions liées au ciblage :

1. La sensibilisation efficace et anticipée, promue en étroite collaboration avec les leaders communautaires avant l'exercice de ciblage (mentionnée dans 78 % des discussions) ;
2. La mise en place d'un ciblage précis pour assurer que les ménages de même niveau de vulnérabilité soient assistés à la même hauteur (mesure mentionnée dans 63 % des discussions) ;
3. L'accès universel au mécanisme de gestion des plaintes et de retour de l'information (mesure mentionnée dans 62 % des discussions avec les communautés hôtes, 43 % des discussions avec les réfugiés et 30 % des discussions avec les PDI).

D'autres mesures de mitigation importantes proposées par les communautés concernent les moyens d'existence : un plus grand accès aux moyens d'existence (53 %), au capital de démarrage des AGR (38 %), à la terre cultivable (30 %) et aux intrants agricoles (30 %).

Pour les leaders communautaires, le ciblage devrait être basé sur le niveau de vulnérabilité des ménages (47 %). Ils recommandent également la participation des membres de la communauté (47 %) et des autorités (24 %) dans le ciblage et insistent sur l'importance d'assurer un ciblage précis (29 %).

RATIONS | Révision de la ration de l'assistance alimentaire du PAM (vivres et cash)

Le deuxième objectif principal de la JAM était de collecter les données quantitatives nécessaires afin d'informer la révision de la ration de l'assistance alimentaire « protracted » du PAM, afin que celle-ci couvre le « *food gap* », c'est à dire la part des besoins alimentaires des ménages vulnérables qu'ils n'arrivent pas à couvrir par leurs propres moyens d'existence ou autres sources de revenus.

La détermination de la ration est un exercice complexe qui doit prendre en compte plusieurs facteurs, parfois contradictoires, notamment la fréquence des transferts, la taille du ménage, la saisonnalité de la vulnérabilité, ainsi que les programmes d'assistance et de protection sociale déjà existants dans le pays³⁸.

Lors de la JAM, l'approche qui a été retenue pour déterminer la ration est basée sur l'écart entre le MEB total et la capacité économique des ménages à couvrir ses besoins globaux (ECMEN), pour les ménages *extrêmement et très vulnérables*. Ceci est fait en trois étapes :

- 1) Le gap total entre le MEB total et l'ECMEN a été calculé. Ce gap représente l'écart entre le cout du panier de dépenses totales nécessaires pour subvenir aux besoins de base d'un ménage (y compris alimentation, hygiène, santé, etc.) (le MEB), et la capacité des ménages extrêmement et très vulnérables à subvenir à ces besoins = **8 045 FCFA par personne par mois**
- 2) La proportion des dépenses alimentaires dans le MEB total a été calculé (c'est-à-dire le ratio entre MEB alimentaire et MEB total) : **40 000 FCFA par ménage par mois/ 81 300 FCFA par ménage par mois = 49 %**
- 3) Le ratio MEB alimentaire sur MEB total a été appliqué au gap total entre MEB et ECMEN, pour obtenir la ration finale = 49 % *8 045 FCFA par personne par mois = **3 958 FCFA** par personne par mois (soit 69 % du MEB alimentaire)

Cette ration permet aux ménages très vulnérables et extrêmement vulnérables de couvrir 50 % du gap global de tous les besoins (y compris non-alimentaires).

Tableau 20 : Ration alimentaire proposée comparée au MEB alimentaire, au gap alimentaire et au gap global

Nouvelle ration (par personne par mois)	Proportion du MEB alimentaire	Proportion du gap global
3 958 FCFA	69%	49%

³⁸ *Setting the transfer value for CBT operations*, guide d'orientation, PAM, 2022. <https://docs.wfp.org/api/documents/WFP-0000117963/download/>

5. Recommandations au PAM et au UNHCR Niger

Programmation stratégique

- Organiser conjointement des séances de dissémination des résultats de la JAM avec les partenaires (PAM et UNHCR).
- Plaidoyer conjointement auprès le gouvernement, les donateurs et les acteurs de développement pour financer l'assistance aux réfugiés et PDI, et inclure les réfugiés dans le système de protection sociale national.

Assistance alimentaire Protracted du PAM

- Faire une sensibilisation conjointe PAM et UNHCR sur le ciblage qui sera effectué pendant la 2ème partie de 2023, auprès de communautés affectées, en étroite collaboration avec les leaders communautaires.
- Pour le ciblage, utiliser une approche de ciblage communautaire-catégoriel basé sur les besoins essentiels, avec les critères d'éligibilité définis dans ce rapport.
- Ne pas assister les ménages qui ne sont pas sur les sites.
- Refaire un ciblage pour Protracted tous les deux ans pour avoir des listes à jour et éviter le risque d'assister des ménages qui ne sont pas sur les sites.
- Réviser la ration (cash et vivres) de l'assistance alimentaire Protracted du PAM de manière à ce qu'elle couvre environ 69% du MEB alimentaire
- Maintenir et renforcer la prévention et le traitement de la malnutrition aigüe parmi les groupes à risque, notamment à travers les campagnes de sensibilisations et l'utilisation d'aliments nutritionnels localement produits (farines fortifiées etc.)

Suivi de la vulnérabilité/ suivi et évaluation

- Conduire une JAM tous les deux ans afin d'actualiser la compréhension de la situation parmi les populations déplacées, et renforcer la coordination entre le PAM et le UNHCR.
- Mesurer l'efficacité des critères de ciblage Protracted lors de l'enquête de base pré-assistance (mesure l'erreur d'exclusion, et d'inclusion).
Partager les résultats des enquêtes de suivi de l'assistance alimentaire du PAM avec le UNHCR.

Protection et redevabilité envers les populations affectées

- Renforcer le plaidoyer auprès du gouvernement et des autorités locales afin de renforcer la sécurité des sites de réfugiés et déplacés internes afin de réduire les menaces, les agressions et la criminalité.
- Assurer la disponibilité de l'énergie alternative au bois dans les ménages dans le cadre de la préservation et de gestion des ressources forestières et afin d'assurer la coexistence pacifique entre les communautés (prévention VBG conflits liés aux ressources).
- Renforcer les systèmes d'éclairage au niveau des ménages et au niveau des lieux publics.
- Rapprocher les sites de distribution des sites de déplacements dans les régions de Diffa et Tahoua afin de réduire les risques sur le trajet.

- Réduire le travail des enfants en renforçant l'accès et le maintien des enfants à l'éducation, y compris par le biais des cantines scolaires.
- Améliorer la communication et réduire la violence basée sur le genre en renforçant la sensibilisation continue des différents membres des communautés à l'assistance alimentaire ciblée, aux mécanismes de retour d'information, à la violence basée sur le genre et l'égalité entre les hommes et les femmes, et à la coexistence pacifique, en suivant l'approche AGD du UNHCR.
- Renforcer la communication sur les dates et lieux des distributions.
- Renforcer les comités de plaintes et les helpdesk des partenaires coopérants du PAM pendant les distributions de l'assistance alimentaire, afin de faciliter une gestion immédiate des 'plaintes légères'.
- Pour les sites de réfugiés, renforcer la coordination entre les mécanismes de gestion des plaintes du PAM et du UNHCR, notamment mais pas uniquement pendant le ciblage, afin d'assurer un référencement et résolution efficace des plaintes.
- Renforcer les mécanismes de prévention, de détection et de réponse aux cas d'abus et d'exploitation sexuelle.

Moyens d'existence et résilience

- Identifier des activités concrètes pour tester une collaboration PAM-UNHCR dans le cadre de programmes de résilience – en commençant par les communes où le PAM et l'UNHCR mettent déjà en œuvre des programmes de résilience pour les réfugiés et PDI (Abala et Ouallam à Tillabéri) – notamment dans le domaine de l'inclusion financière et les AGR selon les avantages comparatifs de deux agences.
- Renforcer le plaidoyer auprès des autorités locales pour que les réfugiés et les déplacés internes aient un meilleur accès à la terre.
- Augmenter le nombre des points d'eau pour les animaux en collaboration avec les autorités locales et les organisations partenaires.
- Encourager les jardins et champs communautaires prenant en compte les trois populations (réfugiés, PDI et hôtes).
- Promouvoir l'approche de chaîne de valeur et faciliter le lien entre producteurs réfugiés/déplacés internes/communautés hôtes et les marchés locaux pour une meilleure productivité agricole.
- Continuer l'engagement stratégique avec les partenaires de développement afin d'identifier des solutions durables et innovantes au profit des populations cibles.

Coexistence pacifique

- Promouvoir la coexistence pacifique et le partage des ressources naturelles à travers le renforcement de la sensibilisation des communautés, en étroite collaboration avec les principales parties prenantes telles que les leaders communautaires, les autorités locales et les organisations partenaires.
- Impliquer les comités de femmes, les comités mixtes de protection et de coexistence pacifique dans la recherche des solutions pour la coexistence pacifique entre les réfugiés, PDI et population hôte.

Santé - Nutrition

Renforcer le plaidoyer auprès du gouvernement, des autorités locales et des partenaires de développement pour :

- Recruter du personnel qualifié et compétent afin d'augmenter la qualité des soins.
- Renforcer continuellement les capacités des agents de santé.
- Assurer la disponibilité d'énergie dans les structures de santé.
- Augmenter la disponibilité en produits pharmaceutiques, y compris les vitamines et vermifuges.
- Doter les CSI d'ambulances pour les évacuations sanitaires.
- Renforcer le soutien psychologique aux ménages et surtout les enfants traumatisés.

Eau, hygiène et assainissement (EHA)

- Encourager les ménages et les communautés à construire des toilettes traditionnelles à fosse simple en accordant une attention particulière aux besoins des femmes et des filles et des personnes en situation vulnérable.
- Réaliser des points d'eau additionnels pour les déplacés internes et équiper les réfugiés de contenants pour le transport de l'eau.
- Soutenir les autorités locales pour développer les services de promotion en EHA dans les zones à besoin.

Éducation

Renforcer le plaidoyer auprès du gouvernement, des autorités locales et des partenaires de développement pour :

- Augmenter la couverture des cantines scolaires, surtout dans les zones d'urgence, à travers un financement accru pour les cantines.
- Augmenter le nombre d'enseignants qualifiés.
- Renforcer les compétences des enseignants sur l'accompagnement des enfants traumatisés et la gestion de conflit.
- Améliorer les conditions des établissements scolaires (p. ex. les classes, les fournitures et les manuels scolaires).
- Organiser des cours de programme d'éducation accélérée pour les enfants qui sont sortis/ n'ont jamais eu accès au cycle scolaire normal.

Annexes

Annexe 1 : Critères d'éligibilité, erreurs et couvertures cumulatives

CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ	ERREUR INCLUSION	ERREUR EXCLUSION	COUVERTURE TOTALE	COUVERTURE MÉNAGES EXTRÊMEMENT VULNÉRABLES	COUVERTURE MÉNAGES TRÈS VULNÉRABLES
1. Source de revenus la plus importante : assistance/cadeaux	20%	80%	14%	28%	18%
2. Au moins 4 enfants de moins de 5 ans sous le même toit	23%	75%	18%	31%	23%
3. Au moins 8 membres sous le même toit	30%	49%	40%	53%	51%
4. Chef de ménage femme sans aucun autre membre capable de travailler sous le même toit	35%	27%	62%	73%	73%
5. Au moins un membre avec handicap sous le même toit	36%	24%	65%	77%	75%
6. Au moins un membre malade chronique sous le même toit	37%	21%	69%	82%	78%

Annexe 2 : Lien vers le [Questionnaire](#) de l'enquête ménage quantitative

Annexe 3 : Plan d'action conjoint de la JAM

Domaine thématique	Actions à entreprendre	Responsabilité
Food assistance	Définition de la ration, des modalités d'assistance alimentaire et de la durée ;	PAM, UNHCR
	Communication sur les modalités d'assistance alimentaire, composition de la ration et de la durée (Partage de Calendrier)	PAM
	Partage de la situation du pipeline par le PAM au moins 3 mois en avance et Information sur des éventuelles ruptures possibles.	PAM
	Élaboration et partage des listes de bénéficiaires mises à jour y compris les nouveaux arrivants et partagées au PAM (Sous-Bureau et Pays) par le UNHCR (Sous-Bureau et Pays),	UNHCR
	Mobilisation des produits alimentaires et prise en charge des cas de malnutrition aigüe modérée des enfants de moins de 5ans et la Supplementary Blanket Feeding Programme (BSFP) chez les enfants de 6 – 23 mois, femmes enceintes et femmes allaitantes ;	PAM
	Sensibilisation et Mobilisation conjointe des bénéficiaires pour les distributions générales des vivres et du Cash pour alimentation des ménages ;	UNHCR, PAM
	SOPs pour la distribution générale des vivres et Cash pour les réfugiés élaborées, discutées, finalisées, validées et partagées avec les partenaires	UNHCR, PAM
Assistance alimentaire et Protracted du PAM	Sensibilisation conjointe sur le ciblage qui sera effectué pendant la 2ème partie de 2023, auprès de communautés affectées, en étroite collaboration avec les leaders communautaires.	UNHCR, PAM
	Utilisation de l'approche de ciblage communautaire-catégoriel basé sur les besoins essentiels, avec les critères d'éligibilité définis dans le rapport.	UNHCR, PAM
	Refaire un ciblage pour Protracted tous les deux ans	UNHCR, PAM
	Révision de la ration (cash et vivres) de l'assistance alimentaire Protracted du PAM de manière qu'elle couvre environ 69% du MEB alimentaire	UNHCR, PAM
	Maintien et renforcement de la prévention et du traitement de la malnutrition aigüe parmi les groupes à risque, notamment à travers les campagnes de sensibilisations et l'utilisation d'aliments nutritionnels localement produits (farines fortifiées etc.)	UNHCR, PAM
Santé - Nutrition	Renforcement du plaidoyer auprès du gouvernement, des autorités locales et des partenaires de développement pour :	UNHCR, PAM
	Recrutement du personnel qualifié et compétent afin d'augmenter la qualité des soins ;	UNHCR, PAM
	Renforcement continuellement les capacités des agents de santé ;	UNHCR, PAM
	Amélioration de l'accès à l'énergie au niveau des ménages et dans les structures de santé ;	UNHCR
	Augmentation de la disponibilité en produits pharmaceutiques, y compris les vitamines et vermifuges ;	UNHCR
	Renforcement des Districts Sanitaires/CSI en ambulances pour les évacuations sanitaires dans les zones opérationnelles non couvertes ;	UNHCR
	Renforcement du soutien psychologique aux ménages et surtout aux enfants traumatisés ;	UNHCR, PAM

	Dépistage mensuel nutritionnel exhaustif porte-à-porte pour récupérer et traitement des cas de la malnutrition ;	UNHCR, PAM
	Fourniture régulière en intrants nutritionnels (Plumpy Sup, ...) assurée pour le traitement de la MAM dans les sites aménagés (camp, villages d'opportunités, ...) et sites non aménagés (Villages d'accueil, ...)	PAM
	Disponibilisation des intrants pour la Blanket feeding (enfants 0 – 23mois, FEFA) ;	PAM
	Renforcement de la sensibilisation sur les pratiques d'ANJE et l'accompagnement des femmes enceintes et allaitantes ;	UNHCR, PAM
	Renforcement de la sensibilisation sur les pratiques familiales clés ;	UNHCR, PAM
	Utilisation des résultats de dépistage nutritionnel, des enquêtes et des résultats de la JAM pour l'identification des options et des modalités de réponse nutritionnelle ;	UNHCR, PAM
Moyens d'existence et résilience	Détermination des options d'autosuffisance sur la base de l'analyse des résultats de la JAM et autres études ;	UNHCR, PAM
	Identification conjointes des activités concrètes pour une collaboration dans le cadre de programmes de résilience – en commençant par les communes où le PAM et l'UNHCR mettent déjà en œuvre des programmes de résilience notamment dans le domaine de l'inclusion financière et les AGR selon les avantages comparatifs de deux agences.	UNHCR, PAM
	Renforcement de plaidoyer auprès des autorités locales pour que les réfugiés et les déplacés internes aient un meilleur accès à la terre ;	UNHCR, PAM
	Encouragement des jardins et champs communautaires prenant en compte les trois populations (réfugiés, PDI et hôtes) ;	UNHCR, PAM
	Promotion de l'approche de chaîne de valeur et facilitation de lien entre producteurs réfugiés/déplacés internes/communautés hôtes et les marchés locaux pour une meilleure productivité agricole.	UNHCR, PAM
	Continuation de l'engagement stratégique avec les partenaires de développement afin d'identifier des solutions durables et innovantes au profit des populations cibles.	UNHCR, PAM
	Définition et mise en œuvre des programmes complets de moyens de subsistance conformément aux mandats de chacune des deux agences ;	UNHCR, PAM
Eau, hygiène et assainissement (EHA)	Sensibilisation et Encouragement des ménages et communautés à construire des toilettes familiales traditionnelles à fosse simple en accordant une attention particulière aux besoins des femmes et des filles et des personnes en situation de vulnérabilité.	UNHCR
	Réalisation des points d'eau additionnels pour les déplacés internes et fourniture d'équipements aux réfugiés pour le transport et le stockage de l'eau.	UNHCR
	Soutien aux autorités locales pour le développement des services de promotion en EHA dans les zones d'opération à besoin.	UNHCR, PAM
	Augmentation de nombre des points d'eau pour les animaux en collaboration avec les autorités locales et les organisations partenaires ;	UNHCR, PAM
Éducation	Renforcement de plaidoyer auprès du gouvernement, des autorités locales et des partenaires de développement pour :	UNHCR, PAM
	Augmentation de la couverture des cantines scolaires, surtout dans les zones d'urgence, à travers un financement accru pour les cantines.	PAM

	Augmentation du nombre d'enseignants qualifiés dans les écoles dans les zones d'urgence.	UNHCR, PAM
	Renforcement des compétences des enseignants sur l'accompagnement des enfants traumatisés et la gestion de conflit.	UNHCR, PAM
	Amélioration des conditions des établissements scolaires (p. ex. constructions des salles de classes, les fournitures et manuels scolaires).	UNHCR, PAM
	Organisation des cours de programme d'éducation accélérée pour le rattrapage des enfants qui avaient abandonnés ou qui n'ont jamais eu accès au cycle scolaire normal.	UNHCR, PAM
Coexistence pacifique	Promotion de la coexistence pacifique et le partage des ressources naturelles à travers le renforcement de la sensibilisation des communautés, en étroite collaboration avec les principales parties prenantes telles que les leaders communautaires, les autorités locales et les organisations partenaires.	UNHCR, PAM
	Implication des comités de femmes, des comités mixtes de protection et de coexistence pacifique dans la recherche des solutions pour la coexistence pacifique entre les réfugiés, PDI et population hôtes.	UNHCR, PAM
Protection et redevabilité envers les populations affectées	Renforcement de plaidoyer auprès du gouvernement et des autorités locales afin de renforcer la sécurité des sites de réfugiés et déplacés internes afin de réduire les menaces, les agressions et la criminalité.	UNHCR, PAM
	Assurance de la disponibilité de l'énergie alternative au bois dans les ménages dans le cadre de la préservation et de gestion des ressources forestières et afin d'assurer la coexistence pacifique entre les communautés (prévention VBG conflits liés aux ressources).	UNHCR, PAM
	Renforcement des systèmes d'éclairage au niveau des ménages et au niveau des lieux publics (toilettes, douches, ...) dans le cadre de prévention de VBG ;	UNHCR, PAM
	Rapprochement des sites de distribution des localités de déplacements afin de réduire les risques de protection sur le trajet.	UNHCR, PAM
	Réduction du travail des enfants en renforçant l'accès et le maintien des enfants à l'éducation, y compris par le biais des cantines scolaires ;	UNHCR, PAM
	Amélioration de la communication et réduction de la violence basée sur le genre en renforçant la sensibilisation continue des différentes couches des communautés à l'assistance alimentaire ciblée, aux mécanismes de retour d'information, à la violence basée sur le genre et l'égalité entre les hommes et les femmes, et à la coexistence pacifique, en suivant l'approche AGD du UNHCR ;	UNHCR, PAM
	Amélioration de la communication sur les dates et lieux des distribution une semaine en avance afin d'éviter les absences et cas litigieux ;	UNHCR, PAM
	Renforcement des comités de plaintes et les helpdesks des partenaires de distribution et du camp manager et du monitoring afin de faciliter une gestion immédiate des 'plaintes légères' pendant les distributions de l'assistance alimentaire ;	PAM, UNHCR
	Renforcement de la coordination sur les mécanismes de gestion des plaintes afin d'assurer un référencement et résolution efficace des plaintes pas uniquement pendant le ciblage pour les sites de réfugiés ;	PAM, UNHCR
	Renforcement des mécanismes de prévention, de détection et de réponse aux cas d'abus et d'exploitation sexuelle.	PAM, UNHCR

Suivi de la vulnérabilité/ suivi et évaluation	Conduite de la JAM tous les deux ans afin d'actualiser la compréhension de la situation parmi les populations en déplacement forcé (refugiés, PDI et population hôtes) ;	UNHCR, PAM
	Renforcement de la coordination entre le PAM et le UNHCR et Planification et Organisation conjointes et en étroite collaboration des FBM, PDM périodiques (élaboration conjointe des outils de collecte de données, ...)	UNHCR, PAM
	Évaluation conjointe de l'efficacité des critères de ciblage Protracted lors de l'enquête baseline pré-assistance (mesure l'erreur d'exclusion et d'inclusion).	UNHCR, PAM
	Partage des différents rapports périodiques et mensuels, rapports d'enquêtes de suivi de l'assistance alimentaire du PAM avec le UNHCR au niveau pays et des sous-bureaux ;	UNHCR, PAM
	Utilisation des résultats du PDM, des enquêtes nutritionnelles, de l'évaluation de la sécurité alimentaire du ménage et de la JAM dans l'identification des options et des modalités de réponse (En consultation avec le RO et le siège) ;	UNHCR, PAM
	Dépistage nutritionnel et planification, organisation et mise en œuvre de l'enquête nutritionnelle SENS-UNHCR et d'autres types d'évaluations ;	UNHCR, PAM
	Évaluation approfondie de la sécurité alimentaire des ménages des personnes en déplacement forcé (réfugiés et PDI) et hôtes ;	UNHCR, PAM
	Détermination du nombre de cas/ ciblage affiné des bénéficiaires ;	UNHCR, PAM
	Dépistage nutritionnel mensuel exhaustif lié à la Blanket Feeding	PAM
Programmation stratégique	Organisation conjointe des séances de dissémination des résultats de la JAM auprès des partenaires et donateurs ;	UNHCR, PAM
	Plaidoyer conjoint auprès du gouvernement, des donateurs et acteurs de développement pour le financement de l'assistance aux réfugiés et PDI ;	UNHCR, PAM
	Plaidoyer conjoint pour l'inclusion des réfugiés dans le système de protection sociale nationale.	UNHCR, PAM
Registration & vérification	Exercice continu d'enregistrement de niveau II et poursuite de l'exercice de vérification des réfugiés pour la mise à jour de la base des données dans ProGres ;	UNHCR
	Production et Partage mensuel de la Master List désagrégée de réfugiés par bureau ainsi que les changements périodiques intervenus dans la composition des ménages (e.i : les naissances, décès, mariages, divorces, nouveaux arrivés et départs) ;	UNHCR
	Enregistrement et vérification des tableaux ProGres envoyés régulièrement au PAM.	UNHCR
Plan de contingence	Élaboration d'un plan d'urgence du PAM, en tenant compte de l'afflux de réfugiés et en veillant à la cohérence avec le mandat du UNHCR ;	PAM
	Produire un plan d'urgence principal pour les populations réfugiées ;	UNHCR
	Séance de travail d'harmonisation des analyses de sécurité alimentaire et d'assistance alimentaire des plans de contingence.	UNHCR, PAM

Annexe 4 : Rapport de l'enquête de collecte des données qualitatives

JOINT ASSESSMENT MISSION- JAM NIGER 2023

RAPPORT DE MISSION DE COLLECTE DES DONNEES QUALITATIVES

CONSULTATIONS COMMUNAUTAIRES (FGD & KII), Janvier 2023



Marcher ensemble, Travailler ensemble

Walk together, Work together.

Participants

Noms et Prénoms	Fonction
Équipe MARADI	
Djibir Malam Idi	VAM Officer, PAM Niamey
Abdousalam Mahamane	Monitoring Assistant, PAM Maradi
John Baguma	Nutrition & Food Security Officer, UNHCR Niger
Ousseina Omar Adamou	Community Based Protection, UNHCR Maradi
Mahamadou Moctar	Public Health Associate, UNHCR Maradi
Équipe DIFFA	
Mamadou Barma	Monitoring assistant, PAM Diffa
Mamane Boubacar	Public Health & Nutrition Associate, UNHCR Diffa
Amadou Adamou	Assistant community-based protection officer, UNHCR Niamey
Oumara Chetima	Moniteur de protection, CIAUD Diffa
Adamou Issa Garba	Chauffeur PAM
Chauffeur UNHCR	Chauffeur UNHCR
Équipe TAHOUA	
Fatouma Souleymane	Assistant Nutrition & Food Security Officer, UNHCR Niamey
Fatchima Alhou	PAM Tahoua
Aminatou Alassane	UNHCR Tahoua
Samake Moussa	ONG APBE
Bachir Maman	ONG CIAUD CANADA
Docteur Sidiki	ONG APBE
Abari Aji Chegou	ONG CIAUD CANADA
Gani Toundou	CNE Madaoua
Djibo	UNHCR Madaoua
Équipe TILLABERI	
Hassane Mahamadou	Field/Protection Associate Sub-Office UNHCR Tillabéri
Dourhamane Salif	Monitoring & Evaluation Officer UNCHR
Abdou Hassane	Monitoring de protection ONG CIAUD Canada Tillabéri
Hassane Wahabou	PAM Niamey
Mahamadou Soba	Assistant Community Base Abala
Mamane Salissou Ousmane	Associate environnement UNHCR Niamey
Abdoul Razak Amadou	Moniteur de protection ONG CIAUD Canada Abala
Hassane Balle	PAM Niamey
Équipe d'appui du Hub PAM-UNHCR	
Guillermo Rodriguez	JAM & Ciblage
Cristian Bevacqua	Livelihoods & Economic Inclusion
Michel Dikkes	Consultations Communautaires (FGD & KII) & Redevabilité

Introduction

La Joint Assessment Mission (JAM) ou Mission d'Évaluation Conjointe (MEC) est un exercice de suivi conjointement organisée depuis 1994 pour déterminer les besoins alimentaires et connexes des réfugiés et d'autres populations relevant de la compétence des deux organisations ; progressivement ces missions sont devenues plus approfondies.

Dans le cadre de cet exercice, L'enquête JAM 2023 au Niger a débuté en 2022 par la première phase de collecte des données quantitatives en octobre – novembre 2022. Cette deuxième phase des collectes des données qualitatives intervient en janvier 2023 afin de pouvoir compléter les informations de la première phase et permettre une analyse et appréciation des résultats obtenus et ainsi pouvoir permettre aux deux agences de prendre des orientations programmatiques pour les 2 ans prochains.

Ce deuxième exercice a connu l'appui et l'accompagnement de trois collègues du Hub WFP – UNHCR. Le Hub a été créé en avril 2020 pour aider le PAM et le UNHCR à mettre conjointement en œuvre les politiques globales et trouver des solutions à plus long terme, y compris les stratégies d'inclusion digitale, d'intégration avec les systèmes gouvernementaux pour informer une meilleure programmation. En termes d'appui, l'équipe de Hub peut aussi apporter un soutien financier et faire des renforcements de capacités en cas de besoin. Depuis sa création, onze pays ont bénéficié de l'appui du Hub. Actuellement, le Niger et neuf autres pays bénéficient de cet appui.

Objectifs

L'objectif global de la mission est d'évaluer la pertinence/ besoins de mise à jour du ciblage de l'assistance alimentaire, la capacité d'autosuffisance des ménages et leurs besoins en matière d'assistance alimentaire et nutritionnelle, afin de proposer des solutions pour renforcer leur capacité d'autonomisation au cours des deux prochaines années. La mission permettra aussi d'avoir un aperçu général des besoins et programmes dans les autres secteurs (EHA, éducation, accès à l'énergie, environnement etc.)

L'exercice de la JAM va permettre de fournir des informations sur la situation alimentaire et nutritionnelle des réfugiés, des déplacés internes et de leurs communautés hôtes ainsi que leurs conditions de vie pour une meilleure prise de décisions par le UNHCR, le PAM et leurs partenaires.

De manière globale, la sécurité alimentaire, l'accès à l'eau potable et à l'assainissement, les logements et infrastructures d'installation adéquats, l'accès à l'éducation et protection des enfants, l'accès à l'énergie propre, la sécurité économique, ... ont tous un impact sur la santé et le bien-être des réfugiés et autres populations concernées par le mandat de différentes manières.

Les Consultations Communautaires pour la collecte des données qualitatives de la JAM (Focus Group & Interview des informateurs clés) ont pour objectif principal de questionner les Réfugiés, les Populations Déplacées Internes (PDI) et les Populations Hôtes dans les régions d'accueil de Diffa, Maradi, Tahoua et Tillabéri sur leurs vulnérabilités, besoins et capacités ainsi que l'appréhension de ciblage de l'assistance au sein de la communauté. De manière spécifique, ces consultations communautaires visent à :

- ✓ Compléter les informations collectées à travers l'enquête de ménage (données quantitatives) de la Mission d'Évaluation Conjointe.
- ✓ Recueillir des informations auprès des populations sur les capacités et les besoins de soutien des membres des communautés en termes de moyens d'existence et d'autonomie.
- ✓ Recueillir des observations auprès des populations des réfugiés, des déplacés internes (PDI) et des communautés d'accueil sur les caractéristiques des ménages les plus vulnérables.
- ✓ Identifier les risques de protection potentiels de l'exercice de ciblage et les mesures de mitigation possibles.

- ✓ Identifier et Informer les membres des communautés les critères de ciblage pour une transition à l'assistance alimentaire basée sur la vulnérabilité prévue de l'assistance et non sur le statut des réfugiés.

En effet, l'un des principaux objectifs consultations communautaires (JAM qualitative) est d'identifier les critères de ciblage pour une transition à l'assistance alimentaire basée sur la vulnérabilité et non sur le statut des réfugiés, PDI et hôtes dans les villages d'opportunités et villages d'accueil.

Les Focus groupes de discussions- FGD (volet qualitatif de la JAM) vont servir à valider avec les communautés les critères d'éligibilité issus de l'enquête des ménages (volet quantitatif) menée en novembre 2022. Ce qui permettrait de faciliter le ciblage pour une assistance alimentaire rationnelle, efficace et efficiente.

Méthodologie

Les participants sélectionnés aux consultations étaient rassemblés selon l'approche Age, Genre et Diversité (AGD) en incluant les personnes à besoins spécifiques (PBS) tels que les personnes vivant avec un handicap, les personnes âgées, etc. Des discussions de groupe séparées étaient organisées pour les garçons, les filles, les hommes et les femmes avec une attention particulière accordée membres les plus vulnérables.

Au total 72 consultations communautaires dont 40 discussions de groupe (Focus Group Discussions ou FGD) et 32 interviews d'informateurs clés (Key Informations Interviews ou KII) ont été conduites dans les quatre régions d'accueil des réfugiés de Diffa, Maradi, Tahoua et Tillabéri principalement auprès des populations réfugiées et demandeurs d'asile, déplacées internes et communautés d'accueil. Des membres clés du personnel de terrain des partenaires, des fonctionnaires de l'état ainsi que des autorités locales étaient également inclus dans les interviews d'informateurs clés.

Afin de veiller à ce que les leaders communautaires ne dominent pas les discussions de groupe, ils étaient consultés par le biais des interviews d'informateurs clés.

Déroulement

Une journée de formation hybride des facilitateurs et des preneurs de notes a eu lieu en date du 12 janvier 2023 à Niamey à laquelle les collègues du UNHCR et PAM des bureaux Pays ont participé en présentiel. Le personnel du PAM, du UNHCR et des partenaires des bureaux terrains dans les régions de Tillabéri, Diffa, Tahoua et Maradi ont suivi la formation en ligne à travers de Teams. A la fin de la formation, un exercice pratique de simulation à travers un jeu de rôle avait été organisé par les participants dans le but de s'habituer des outils de collecte de données.

Il s'est agi de la familiarisation d'avec :

- ✓ Introduction sur le ciblage et la priorisation,
- ✓ Aperçu des consultations communautaires,
- ✓ Objectifs – Méthodologie – Collecte des données – Chronogramme détaillé,
- ✓ Messages clés à communiquer aux participants,
- ✓ Revue et Administration des questionnaires sur Kobo,
- ✓ Processus de prise de notes dans Kobo,
- ✓ Jeu de rôle,
- ✓ Réunion-bilan/Débriefing.

Afin de pouvoir bien mener les activités, sur terrain la mission a été conduite par l'équipe composée d'un agent du PAM, UNHCR & CIAUD selon les étapes ci-après.

- ✓ Réunion de briefing aux chefs des bureaux terrains et collègues en charge de FGD,
- ✓ Visite de courtoisie aux autorités administratives (Préfecture, Maire, ...) pour expliquer l'objet de la mission et annoncer le démarrage,
- ✓ Partage des informations relatives à la constitution des focus avec les partenaires (CIAUD, APBE, ...) pour permettre d'identifier les participants aux focus et les informateurs clés,
- ✓ Rencontre sensibilisation sur le déroulement de l'activité avec les membres des différentes communautés (réfugiés, PDI et populations hôtes),
- ✓ Collecte des données qualitatives conduite par une équipe composée du personnel UNHCR - PAM - Partenaire/CIAUD, APBE,

Les questionnaires étaient chargés sur Kobo et les preneurs de notes enregistreraient les résultats des discussions directement dans les formulaires Kobo à l'aide d'une tablette mais aussi sur copie hard. Les équipes étaient composées d'un staff du partenaire qui était chargé de contact les représentants ainsi que la population et de la mobilisation communautaire des participants aux consultations.

Après la collecte, directement le binôme UNHCR-PAM passait à la validation des notes et soumission du questionnaire dans Kobo afin que le niveau Pays (UNHCR - PAM) et le Joint Hub commencent à analyser et donner le feedback selon le cas.

Interviews d'informateurs Clés (KII)/Région

1.	Autorités locales/Préfet/Maire (Cohésion sociale et Ciblage)
2.	Leaders communautaires Réfugiés (Cohésion sociale et Ciblage)
3.	Leaders communautaires PDI (Cohésion sociale et Ciblage)
4.	Leaders communautaires Pop hôtes (Cohésion sociale et Ciblage)
5.	Agents de santé (Santé)
6.	Directeur d'école/Enseignant (Éducation)
7.	Agents humanitaires terrains (Protection : UNHCR, PAM, CNE, Partenaire Protection)
8.	Agents humanitaires terrains (Moyens d'existence : UNHCR, PAM, CNE, Partenaire Protection).

Quelques faits saillants :

- ✓ Les déplacés se posent la question de la continuité du projet de lotissement à Mainé Soroa et Diffa ;
- ✓ Les discussions avec les femmes ont révélé la nécessité à avoir accès aux institutions de microfinance et aux renforcements de capacités des structures féminines ;
- ✓ Les conflits sont le plus souvent liés à l'accès aux ressources (eau, terres, logements) ;
- ✓ Les demandeurs d'asile posent la question à savoir quelle est la suite accordée à leur demande de statut de réfugié ;
- ✓ Les déplacés demandent un appui (financier, technique,) pour être autonome et s'en passer de l'assistance perpétuelle ;
- ✓ Les réfugiés du camp de Sayam forage ont exprimé le besoin d'être appuyé en tracteur pour être autonome et subvenir à leur besoin ;
- ✓ Les jeunes (de 12 à 17 ans) ont relevé la non-fiabilité de l'implication totale de leader communautaire dans le ciblage ;
- ✓ Les jeunes (12 à 17 ans) ont relevé leur exclusion dans les organes communautaires de décision ;
- ✓ Lors de la visite rendue au président de la délégation spéciale de Chétimari, il a souligné que l'assistance aux personnes vivant dans les zones dites rouges de son entité a contribué à l'accalmie constatée actuellement (diminution significative des attaques et incursions des GANE.

- ✓ Disponibilité et participation active des différents groupes cibles lors des FGD set KII (les jeunes filles et garçons ont été plus actives lors des discussions, les hommes et les femmes ont eu un esprit axé sur les assistances) ;
- ✓ Indisponibilité du nombre souhaité par FGD (8-12 personnes) des femmes PDI et réfugiés de 60 ans à plus. Certaines femmes de 60 ans à + ne pouvant pas se déplacer. Des femmes de - 60 ans ont été intégrées pour avoir le nombre requis ;
- ✓ Les populations hôtes, PDI et réfugiés vivent en parfaite symbiose (coexistence pacifique) mais il est constaté une augmentation des cas de vols selon les populations hôtes ;
- ✓ Les PDI ont témoigné n'avoir jamais bénéficié d'une quelconque assistance (Cash ou Vivres) il en est de même pour certains réfugiés ;
- ✓ Plusieurs questions ont été posées par les participants en rapport ou pas avec le contexte de sécuritaire alimentaire et moyens d'existence.

- ✓ Disponibilité et participation active des différents membres des groupes des autochtones et réfugiées (18-59 ans) ;
- ✓ Les autochtones et les réfugiés cohabitent ensemble en symbiose, cependant les autochtones estiment que les réfugiés reçoivent plus d'assistance qu'eux ;
- ✓ Les membres de la mission de supervision des équipes étaient très émus des témoignages de certaines femmes sur leurs situations vécues dans leurs villages d'origine et aussi la vie quotidienne au niveau du site ;
- ✓ Disponibilité et participation active des demandeurs d'asile de Téra (18-59 ans et 60 ans & plus) en lien avec leurs conditions de vie ;
- ✓ Disponibilité des autorités locales et agents étatiques à participer à cette enquête ;

- ✓ Les demandeurs d'asile ont beaucoup insisté sur leur assistance et la situation de la scolarité de leurs enfants et leur prise en charge pour la santé.

Quelques Constats :

- ✓ Accompagnement du management des deux agences depuis le niveau Pays jusqu'au niveau des opérations ;
- ✓ Accompagnement de l'équipe du Hub sur le terrain à Maradi, Ouallam et Tillabéri ;
- ✓ Visite aux maires des communes qui ont beaucoup apprécié l'approche des deux agences ;
- ✓ Bonne organisation à travers l'établissement d'un chronogramme d'activités ;
- ✓ Bonne mobilisation et mise en place de FGD à temps par le partenaire de protection CIAUD ;
- ✓ Présence et participation active des staffs du partenaires CIAUD dans tous les sites et étapes des FGD ;
- ✓ La disponibilité et l'engouement des populations réfugiés, déplacés et hôtes à répondre aux questions ;
- ✓ Participation active des personnes interviewées avec des réponses claires et précises.
- ✓ La disponibilité des informateurs clés à répondre aux questionnaires ;
- ✓ La disponibilisation des rafraîchissements des FGD par les bureaux terrains UNHCR ;
- ✓ Une certaine difficulté de compréhension pour les jeunes filles de la tranche d'âge de 12 à 17 ans par rapport à la question sur les critères de vulnérabilité qui ne sont pas adaptées à et dont la portée n'est pas bien définie.

Photos des consultations communautaires (FGD & KII)



Focus Group, Hommes réfugiés, 18 -59ans, V.A Mainé-Soroa, Diffa



Focus Group, Femmes réfugiées leaders de 18 -59 ans Tillabéry



Focus Group, jeunes filles communauté hôte 13 - 17ans, V.O D. D. Makao



Focus Group, jeunes filles PDI de 13 - 17ans, Tahoua



Interview autorité administrative, Préfet Mandarounfa, Maradi



Informateurs clés, hommes et femmes réfugiés leaders, V.O Chadakori



Informant clé, Chef de village (leader) hôte, V.O Dan Dadji Makaou



Membre du comité de pilotage, V.O Dan Dadji Makaou



Suivi et accompagnement du Hub sur terrain lors des consultations communautaires

Chronogramme

PLANNING DES CONSULTATIONS COMMUNAUTAIRES - FGDs & KIIs - janvier 2023											
REGION	Jour Date	Lundi 16-janv.-23	Mardi 17-janv.-23	Mercredi 18-janv.-23	Jeudi 19-janv.-23	Vendredi 20-janv.-23	Samedi 21-janv.-23	Dimanche 22-janv.-23	Lundi 23-janv.-23	Mardi 24-janv.-23	Mercredi 25-janv.-23
TILLABERY	K.Is EQPs-1 Abala	voyage	Salissou Mamane, HCR, Salou, WFP, Hub	Salissou Mamane, HCR, Salou, WFP, Hub	Salissou Mamane, HCR, Salou, WFP, Hub	Salissou Mamane, HCR, Salou, WFP, Hub	RETOUR				
	FGDs (EQP-1) Abala	voyage	Mahamadou Soba, HCR, Hassane Bale, WFP, Abdoul Razak, CIAUD.	Agent HCR, Agent WFP, Agent CIAUD.	Agent HCR, Agent WFP, Agent CIAUD.	Agent HCR, Agent WFP, Agent CIAUD.	RETOUR				
	K.Is (EQPs-2) TLRY- OUALLAM	voyage	Salif Douramane, HCR, Salou, WFP, Hub	Salif Douramane, HCR, Salou, WFP, Hub	Salif Douramane, HCR, Salou, WFP, Hub	Salif Douramane, HCR, Salou, WFP, Hub	Salif Douramane, HCR, Salou, WFP, Hub	Salif Douramane, HCR, Salou, WFP, Hub	RETOUR		
	FGDs (EQPs-2) TLRY- OUALIAM	voyage	Mahamadou Hassane, HCR, Wahabou Hassanne, WFP, Agent CIAUD.	Agent HCR, Agent WFP, Agent CIAUD.	Agent HCR, Agent WFP, Agent CIAUD.	Agent HCR, Agent WFP, Agent CIAUD.	Agent HCR, Agent WFP, Agent CIAUD.	Agent HCR, Agent WFP, Agent CIAUD.	Agent HCR, Agent WFP, Agent CIAUD.	RETOUR	
MARADI	K.Is	voyage	John M.BAGUMA, HCR, Djibir Malaam, WFP, Michel, Hub	John M.BAGUMA, HCR, Djibir Malaam, WFP, Michel, Hub	John M.BAGUMA, HCR, Djibir Malaam, WFP, Michel, Hub	John M.BAGUMA, HCR, Djibir Malaam, WFP, Michel, Hub	John M.BAGUMA, HCR, Djibir Malaam, WFP, Michel, Hub	John M.BAGUMA, HCR, Djibir Malaam, WFP, Michel, Hub	RETOUR		
	FGDs (EQP-1)	voyage	Moctar M., HCR, Abdou Salam, WFP, Agent CIAUD.	Moctar M., HCR, Abdou Salam, WFP, Agent CIAUD.	Moctar M., HCR, Abdou Salam, WFP, Agent CIAUD.	Moctar M., HCR, Abdou Salam, WFP, Agent CIAUD.	Moctar M., HCR, Abdou Salam, WFP, Agent CIAUD.	Moctar M., HCR, Abdou Salam, WFP, Agent CIAUD.	RETOUR		
DIFFA	K.Is	voyage	Amadou Adamou, HCR, Wahabou, WFP, Hub	Amadou Adamou, HCR, Wahabou, WFP, Hub	Amadou Adamou, HCR, Wahabou, WFP, Hub	Amadou Adamou, HCR, Wahabou, WFP, Hub	Amadou Adamou, HCR, Wahabou, WFP, Hub	Amadou Adamou, HCR, Wahabou, WFP, Hub	RETOUR		
	FGDs (EQP-1)	voyage	Dr Boubacar M., HCR, Barma, WFP, Agent CIAUD.	Dr Boubacar M., HCR, Barma, WFP, Agent CIAUD.	Dr Boubacar M., HCR, Barma, WFP, Agent CIAUD.	Dr Boubacar M., HCR, Barma, WFP, Agent CIAUD.	Dr Boubacar M., HCR, Barma, WFP, Agent CIAUD.	Dr Boubacar M., HCR, Barma, WFP, Agent CIAUD.	RETOUR		
TAHOUA	K.Is	voyage	Fatouma Saley, HCR, Moctar Habou, WFP, Hub	Fatouma Saley, HCR, Moctar Habou, WFP, Hub	Fatouma Saley, HCR, Moctar Habou, WFP, Hub	Fatouma Saley, HCR, Moctar Habou, WFP, Hub	Fatouma Saley, HCR, Moctar Habou, WFP, Hub	Fatouma Saley, HCR, Moctar Habou, WFP, Hub	Fatouma Saley, HCR, Moctar Habou, WFP, Hub	Fatouma Saley, HCR, Moctar Habou, WFP, Hub	RETOUR
	FGDs (EQP-1)	voyage	Aminatou Alassane, HCR, Fatchima WFP, Agent CIAUD, APBE, ADKOUL	Aminatou Alassane, HCR, Fatchima WFP, Agent CIAUD, APBE, ADKOUL	Aminatou Alassane, HCR, Fatchima WFP, Agent CIAUD, APBE, ADKOUL	Aminatou Alassane, HCR, Fatchima WFP, Agent CIAUD, APBE, ADKOUL	Aminatou Alassane, HCR, Fatchima WFP, Agent CIAUD, APBE, ADKOUL	Aminatou Alassane, HCR, Fatchima WFP, Agent CIAUD, APBE, ADKOUL	Aminatou Alassane, HCR, Fatchima WFP, Agent CIAUD, APBE, ADKOUL	Aminatou Alassane, HCR, Fatchima WFP, Agent CIAUD, APBE, ADKOUL	RETOUR

Chronogramme des consultations communautaires (FGD & KII) et répartition des équipes de facilitateurs et preneurs des notes.

Réalisations

Les résultats globaux de la collecte des données qualitatives se présentent comme suit :

Région /Axe	Nbre de FGD prévus	Nbre de FGD réalisés	% FGD réalisés	Nbre de KII prévus	Nbre de KII réalisés	% KII réalisés
DIFFA	11	11	100%	8	8	100%
MARADI	9	9	100%	8	8	100%
TILLABERI	11	11	100%	8	8	100%
TAHOUA	9	9	100%	8	8	100%
TOTAL	40	40	100%	32	32	100%

1. Région de Diffa

Commune	Camp/Hors camp/villages d'accueil	Activités réalisées
Mainé Soroa	Site de Mainé Soroa (Zaman lahiya)	1 FGD (Hommes réfugiés de 18 à 59 ans) 1 FGD (Femmes PDI de 18 à 59 ans) 1 FGD (Femmes hôte de 18 à 59 ans)
Chétimari	Sayam forage	1 FGD (Femmes réfugiés 12 à 17 ans) 1 FGD (Hommes D. Asile 18 à 59 ans) 1 FGD (Femmes D. asile 60 à plus)
	Gagamari	1 FGD (Hommes réfugiés de 60 à plus) 1 FGD (Hommes PDI de 60 à plus) 1 FGD (femmes hôtes de 60 à plus)
Diffa	Digargo	1 FGD (Hommes réfugiés de 12 à 17 ans)
	Awaridi	1 FGD (Hommes réfugiés de 12 à 17 ans)
Entretiens avec les informateurs clés		
Informateurs	Sites	Fonction de l'informant
Autorités locales	Mairie de Diffa	Secrétaire général de la mairie.
Éducation	DREN Diffa	Directeur régional de l'éducation nationale
Santé	DRSP diffa	Chef service programmation et informations sanitaires de la DRSP
Leader communautaire PDI	Mainé Soroa	Chef de quartier des déplacés internes
Leader communautaire réfugiés	Camp de réfugiés de Sayam forage	Président du comité central des réfugiés
Leader communautaire hôte	Village de Gagamari (commune de Chétimari)	Chef de secteur nord de Chétimari
Protection	UNHCR, Sous de délégation de Diffa	Administrateur principal de protection
Moyens de subsistance	PAM, bureau de Diffa	Programme Policy Officer

2. Région de Maradi

Dates et Sites	FGD	Info Clés
Lundi 16/01/2023	Voyage - Réunion de briefing – Préparatifs	
Mardi 17/01/2023		
V.O Dan Dadji Makaou	Réfugiés Hommes (12-17 ans) et Pop Hôtes Femmes (12-17ans)	Leaders communautaires DDM, Agent de santé
Mercredi 18/01/2023		
Guidan Roumdji_/Dan Turké	Femmes Réfugiés (18-59 ans)	Éducation (V.A Dan Turké)
	Hommes PDI (12 -17ans)	Protection (CIAUD Maradi)
Jeudi 19/01/2023		
Madarounfa/BARGAJA	Femmes réfugiés (60ans à +), Femmes PDI (60 ans à +) Hommes Pop Hôtes (60ans à +)	Autorités administratives (services techniques de la préfecture)
Vendredi 20/01/2023		
Guidan Sori/Dogon Gao	Hommes PDI (18 à 59 ans)	Partenaires livelihoods (ACF, Care, WVI, Karkara, AREN, APBE, CIAUD) Leaders femmes PDI (Dogon Gao)
Samedi 21/01/2023		
Chadakori	Hommes pop Hôtes (18 à 59 ans)	Leaders communautaires réfugiés

3. Région de Tahoua

Localités	Périodes	Groupes cibles
Tahoua	17-01-2023	2 FG composés d'hommes âgés de 60 ans a plus dont 1 pour la Population hôte et 1 pour les familles d'accueil, 1 interview avec la CNE, 1 interview avec un leader communautaire notamment le chef du quartier Goeben Zogui
	24-01-2023	FG femmes réfugiées de 60 ans à plus et femmes PDI de la même tranche d'âge
	25-01-2023	FG femmes autochtones de 12-17ans
Bangui	19-01-2023	1 FG réfugiés composé de femmes âgées de 18 à 59 ans, 1 FG PDI composé des hommes âgés de 18 à 59 ans, 1 groupe de population hôte composé des hommes âgés de 18 à 59, 1 informant clé (leaders communautaires), un 1 interview avec Autorité administrative (Maire de Bangui)
Tillia	21-01-2023	1 interview avec une Autorité coutumière et un autre avec un Directeur d'école et enseignants
		1groupe de réfugiés composés des hommes âgés de 12 à 17 ans ; 1groupe PDI composé des hommes âgés de 12 à 17 ans ; 1groupe de population hôte composé des femmes âgées de 12 à 17 ans)

N.B : Les Focus group pour des filles autochtones de 12-17 ans tenu le 25 janvier 2023 a remplacé celui de Tillia interrompu en plein cours du fait des escortes partagées par une autre mission et qui devait se rendre dans une autre zone.

4. Région de Tillabéri

Dates et Sites	FGD	Info Clés
Lundi 16/01/2023	Voyage - Réunion de briefing – Préparatifs	
Mardi 17/01/2023		
Ayorou	Réfugiés Hommes (18-59 ans) et Pop Hôtes Femmes (18-59ans)	Éducation, agent CIAUD
Abala	Femmes, Abala (Hors Sites) (12-17ans)	
Mercredi 18/01/2023		
Abala	Femmes, Abala (12-17ans)	Livelihood
Ayorou		Entretien avec la CNE
Jeudi 19/01/2023		
Ouallam	Hommes réfugiés (60ans à +)	Autorités administratives (services techniques de la préfecture)
Abala	Hommes, Abala (12-17ans)	Éducation
Vendredi 20/01/2023		
Sakoira	Femmes réfugiés (18 à 59 ans)	
Samedi 21/01/2023		
Téra	Demandeurs d'asile Hommes (18 à 59 ans)	
Abala		Santé
Dimanche 22/01/2023		
Tera	Demandeurs d'asile femmes BKF (plus de 60 ans)	
Ouallam	Homme PDI (plus de 60ans) Pop hôte Femmes Ouallam (plus de 60ans)	
Lundi 23/01/2023		
Téra		Entretien avec la Mairie